

PORTRAIT TERRITORIAL

**LAURENTIDES**



## Note au lecteur

Ce portrait territorial présente la situation régionale qui prévalait au moment de sa rédaction

**Réalisation :** Direction générale de Laval - Lanaudière - Laurentides  
Direction régionale de la gestion du territoire public  
de Montréal

**Recherche et rédaction :** Jeanne Thériault

**Cartographie :** Lyse Gamache

**Collaboration :** Daniel-Joseph Chapdelaine  
Lucie Frigon-Ratté  
Serge Vaugeois

---

**Conception et soutien  
à la réalisation :** Direction du soutien aux opérations Mines, Énergie et  
Territoire

**Coordination du projet :** Germain Tremblay

**Révision technique :** Marc-André Bouchard, François Côté et Germain Tremblay

**Mise en page :** Manon Bergeron, Doris Drouin et France Pouliot

**Collaboration :** Édouard Chrétien, Henri Gaillard et Jean-François Larouche

---

**Production :** Direction des communications

**Révision linguistique :** Centre professionnel de révision linguistique, Sophie Beaume  
Direction des communications, Anne Veilleux

**Conception graphique :** Christiane Leclerc communication

---

**Diffusion :** Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Direction générale de la mission et de la coordination  
Direction du soutien aux opérations Mines, Énergie et Territoire  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau E 302  
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1  
Internet : [www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-portraits.jsp](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-portraits.jsp)

© Gouvernement du Québec

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2006

ISBN-13 : 978-2-550-48680-0 (version imprimée)

ISBN-10 : 2-550-48680-3 (version imprimée)

ISBN-13 : 978-2-550-48681-7 (version PDF)

ISBN-10 : 2-550-48681-1 (version PDF)

Code de diffusion : 2006-2003



*Le territoire public et ses ressources naturelles ont toujours été d'importants leviers de développement pour le Québec et constituent l'assise économique de plusieurs régions. L'autonomie et le développement des régions, par une démarche de décentralisation et une meilleure gestion intégrée du territoire, font partie des orientations de notre gouvernement pour exploiter au maximum le potentiel économique du Québec, dans une perspective de développement durable.*

*Nous devons poursuivre dans cette voie de la gestion intégrée et régionalisée des ressources et du territoire. Des actions importantes ont été prises en ce sens par notre gouvernement, notamment la création des Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire. Notre territoire et nos ressources naturelles constituent des atouts de premier ordre pour notre développement. Il importe donc de les gérer harmonieusement.*

*Les portraits territoriaux soutiendront donc les efforts du Ministère pour mieux servir les Québécois et contribuer à la prospérité des régions.*

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'P. Corbeil'. The signature is fluid and cursive.

**Pierre Corbeil**

Ministre des Ressources naturelles et de la Faune  
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue  
et de la région du Nord-du-Québec



## TABLE DES MATIÈRES

Mot du ministre.....	iii
Introduction .....	1
1. Présentation de la région .....	3
2. Dimension environnementale.....	7
2.1 Caractéristiques environnementales .....	7
2.1.1 Composantes physiques .....	7
2.1.2 Composantes biologiques .....	13
2.2 Droits et statuts de la dimension environnementale .....	22
2.3 Synthèse de la dimension environnementale .....	26
3. Dimension sociale .....	29
3.1 Caractéristiques sociales.....	29
3.1.1 Organisation territoriale .....	29
3.1.2 Occupation du territoire .....	29
3.1.3 Dynamique sociale et culturelle.....	39
3.2 Droits et statuts de la dimension sociale .....	43
3.3 Synthèse de la dimension sociale .....	47
4. Dimension économique.....	49
4.1 Caractéristiques économiques .....	49
4.1.1 Structure économique et marché du travail.....	49
4.1.2 Activités économiques.....	52
4.1.3 Perspectives de développement .....	64
4.2 Droits et statuts de la dimension économique .....	67
4.3 Synthèse de la dimension économique .....	71
5. Principaux potentiels et projets liés au territoire public .....	73
6. Synthèse du portrait territorial .....	81
Conclusion .....	83
Bibliographie .....	85



## LISTE DES CARTES

Carte 1	Localisation de la région des Laurentides .....	5
Carte 2	Composantes physiques .....	9
Carte 3	Composantes biologiques .....	15
Carte 4	Droits et statuts environnementaux .....	23
Carte 5	Caractéristiques sociales .....	31
Carte 6	Droits et statuts sociaux.....	45
Carte 7	Caractéristiques économiques .....	53
Carte 8	Droits et statuts économiques .....	69
Carte 9	Potentiels et projets liés au territoire public .....	75

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Aires protégées sur le territoire public des Laurentides par catégorie de l'UICN.....	25
Tableau 2	Variation de la population de 1986 à 2001 .....	30
Tableau 3	Comparaison entre la population et les perspectives démographiques .....	33
Tableau 4	Événements historiques liés au développement récréotouristique.....	42
Tableau 5	Structure économique selon l'emploi.....	50
Tableau 6	Marché du travail .....	51

## LISTE DES FIGURES

Figure 1	Comparaison des essences dans les forêts publiques des Laurentides et du Québec en pourcentage du volume marchand brut .....	17
----------	--	----



## Introduction

La gestion du territoire public et de ses ressources représente un défi sans cesse grandissant. En effet, la diversité des usages et la demande soutenue pour combler des besoins toujours plus variés multiplient les enjeux liés à son utilisation.

À l'image de la société moderne que forme le Québec, ces enjeux sont multidimensionnels, reflétant ainsi les aspirations et les préoccupations de ses citoyens. Cela impose, aux acteurs gouvernementaux régionaux et locaux, la recherche d'une conciliation des facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui sont à la base d'un développement territorial durable. Cette conciliation est essentielle pour faire face aux attentes de la population quant aux bénéfices escomptés d'un territoire public qui doit appuyer le développement actuel de la collectivité, tout en garantissant celui des prochaines générations.

La prise en compte de ces enjeux diversifiés et complexes passe en premier lieu par une connaissance appropriée des différents éléments qui les constituent et les influencent. En effet, une meilleure compréhension de la dynamique d'utilisation du territoire public est à même de faciliter la planification de sa mise en valeur et de sa protection. Les acteurs pourront ainsi faire des choix plus éclairés.

C'est pourquoi le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a réalisé des portraits du territoire public pour la plupart des régions administratives du Québec. Ceux-ci décrivent et analysent les caractéristiques du territoire public, ainsi que la situation des principaux droits et statuts accordés, à travers leurs dimensions économique, sociale et environnementale. Ils posent également un regard sur les principaux potentiels et projets existants afin d'y intégrer des éléments de prospective. Des synthèses des différentes parties du document mettent enfin en relief les faits saillants de l'analyse.

En mettant les portraits territoriaux à la disposition des acteurs liés à l'utilisation du territoire public et de la population en général, le MRNF entend faciliter l'établissement d'une compréhension commune des enjeux en présence et ainsi contribuer au développement durable de cet inestimable patrimoine collectif que constitue le domaine de l'État québécois.

Voici donc le portrait territorial de la région administrative des Laurentides.



## 1. Présentation de la région

La région administrative des Laurentides se situe au sud-ouest du Québec. Elle est d'une superficie de 22 517 kilomètres carrés<sup>1</sup>, soit 1,3 % du territoire québécois. La carte 1 illustre la localisation de cette région au Québec. Elle peut être divisée en trois zones (*les basses Laurentides, le cœur des Laurentides et les hautes Laurentides*) dont les caractéristiques sur le plan des dimensions environnementale, sociale et économique sont nettement distinctes. Les éléments qui les composent ont été fortement influencés par la géographie des lieux et l'histoire du peuplement de la région. Il est à noter que ces influences agissent encore aujourd'hui sur la région.

À l'échelle régionale, les plus anciennes traces de l'occupation humaine remontent à plus de 5 000 ans. Elles ont été mises à jour dans le cadre de recherches archéologiques effectuées au début des années 1990 dans les *hautes Laurentides*<sup>2</sup>. La découverte de sites archéologiques a permis de mieux documenter cette période.

Lors de la colonisation, qui a débuté dans les *basses Laurentides*, des nations autochtones, principalement algonquiennes, occupent la région. L'arrivée des Français conduit au développement de pratiques commerciales liées au commerce des fourrures.

La colonisation des *basses Laurentides* atteint son apogée vers 1840, tandis que la majorité des terres cultivables sont exploitées. S'amorce alors un mouvement de colonisation vers le *cœur des Laurentides*, suivant l'inspiration du curé Labelle, lequel invitait les colons à faire « de la terre neuve » à même les forêts. Le sol est cependant de mauvaise qualité et la colonisation s'essouffle rapidement. Au tournant du siècle, les clubs privés de chasse et de pêche se multiplient et se voient octroyer des baux pour la pratique de leurs activités sur de grandes parties du territoire public. Au cours de cette même période, le projet de train du curé Labelle se concrétise. Son avènement entraîne un important développement régional axé davantage sur le plein air que sur l'agriculture. Les premiers trains de neige transportent des milliers de skieurs dans la région dès 1927<sup>3</sup>. C'est le début de l'hôtellerie de luxe (1930-1940) propulsée et soutenue par des investissements étrangers. Les années subséquentes (1950 à 1970) sont celles de la villégiature qui connaît un essor fulgurant avec l'amélioration du réseau routier et l'augmentation du nombre de

<sup>1</sup> Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction générale de l'information géographique, *Portrait statistique du territoire québécois*, 2003. Cette superficie inclut le domaine hydrique.

<sup>2</sup> Ethnoscop, *L'archéologie de la MRC d'Antoine-Labelle, Contribution à la préhistoire des Hautes Laurentides*, Avril 1997

<sup>3</sup> Source de l'histoire sur le tourisme : *Les Laurentides, quelles Laurentides?*, Téoros, Revue de recherche en tourisme, vol. 15, n° 1, printemps 1996.

voitures. La compétition entre les centres de ski, la fermeture de plusieurs d'entre eux et l'abandon du P'tit train du Nord marquent les années 1980 et 1990. Alors que le tourisme semble péricliter, les activités récréatives augmentent pour desservir l'agglomération métropolitaine. Il faudra attendre la conversion du chemin de fer en parc linéaire cyclable et la renaissance de la Station Mont-Tremblant pour qu'un nouveau souffle soit donné au tourisme dans la région.

Dans les *hautes Laurentides*, les rivières, particulièrement la rivière du Lièvre, sont les voies de communication par lesquelles s'organise l'exploitation forestière (voie de pénétration des bûcherons et voie d'expédition du bois bûché). Ce type d'exploitation s'amorce vers 1820 et connaît ses heures de gloire entre les années 1885 et 1920. Aujourd'hui, le prélèvement de la matière ligneuse sur le territoire public y occupe encore une place prépondérante. De plus, les Attikameks<sup>4</sup> de Manawan continuent d'utiliser une partie de ce territoire pour l'exercice de leurs activités tels la chasse, la pêche et le piégeage. Cependant, de multiples demandes émergent pour utiliser le territoire public des *hautes Laurentides* à diverses fins et lui donner une plus grande polyvalence. Dans ce contexte, l'aménagement et le développement du territoire public des Laurentides présentent de nombreux défis.

**CARTE 1**  
**LOCALISATION DE LA RÉGION DES LAURENTIDES**



<sup>4</sup> Bien que l'Institut linguistique Atikamekw-Wasihakan du Conseil de la nation Atikamekw a privilégié le nom « Atikamekw » ainsi orthographié, l'Office québécois de la langue française privilégie la forme francisée « Attikamek » en évitant la finale kw. La forme retenue, nom et adjectif, conserve la même graphie au féminin et au masculin et prend un s au pluriel (source : Office québécoise de la langue française).



## 2. Dimension environnementale

### 2.1 Caractéristiques environnementales

#### 2.1.1 Composantes physiques

**Un territoire public  
localisé dans la  
province géologique  
de Grenville**

Le sous-sol québécois est constitué pour plus de 90%, de roches précambriennes du Bouclier canadien et pour environ 10%, de roches paléozoïques des Appalaches et de la Plate-forme du Saint-Laurent<sup>5</sup>. La région des Laurentides comprend, quant à elle, les roches du Bouclier et celles de la Plate-forme.

Ces espaces géologiques sont à leur tour divisés en provinces. Dans le Bouclier, le *cœur* et les *hautes Laurentides* font partie de la province géologique de Grenville, laquelle est reconnue pour ses mines de fer, ses minéraux industriels<sup>6</sup> et, dans une moindre mesure, ses métaux usuels<sup>7</sup>. La partie sud de la région, communément appelée les *basses Laurentides*, est entièrement incluse dans la province géologique de la Plate-forme du Saint-Laurent dont la principale ressource est le calcaire. De plus, au cours des périodes de glaciation, des dépôts glaciaires y ont recouvert de grandes superficies, sources importantes de sable et de gravier<sup>8</sup>.

**Un relief favorable  
au développement  
touristique**

La région des *basses Laurentides* se caractérise par la présence de la plaine du Saint-Laurent (voir carte 2). Bien que ponctué de quelques collines au sud, son relief est généralement plat et se compose de sols d'excellente qualité qui offrent un milieu très propice au développement de l'agriculture. Le domaine de l'État y est pratiquement absent.

Le *cœur des Laurentides* et les *hautes Laurentides* occupent un plateau. Au *cœur*, entre la plaine et le massif du mont Tremblant, le relief connaît d'importantes variations. Il est en effet relativement peu accidenté au sud, à proximité de la plaine, et à l'ouest, dans la vallée de la rivière Rouge. Toutefois, vers le nord-est, il s'accroît pour composer les sommets les plus élevés des Laurentides. Le mont Tremblant y culmine à 968 mètres. Les monts du *cœur des Laurentides* ont constitué l'assise du développement touristique de la région avec l'émergence d'une nouvelle activité de plein air au début du XX<sup>e</sup> siècle,

<sup>5</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Aperçu géologique*, [en ligne], adresse URL : [www.mrn.gouv.qc.ca/mines/quebec-minier/qc-minier-apercu.jsp](http://www.mrn.gouv.qc.ca/mines/quebec-minier/qc-minier-apercu.jsp), consulté le 09 février 2004.

<sup>6</sup> Le graphite, la silice, l'ilménite (la principale source du bioxyde de titane) et l'hématite en sont quelques exemples.

<sup>7</sup> Ces métaux (ex. : le magnésium, le fer, le cuivre, le nickel et le zinc), avec les métaux précieux, forment la catégorie des substances métalliques.

<sup>8</sup> Voir note n°5.

le ski alpin. Dans cette partie du plateau, le domaine de l'État est présent mais dispersé.

L'autre partie du plateau, formant les *hautes Laurentides*, offre un relief de vallées et de collines. Les terres du domaine de l'État y sont omniprésentes. Au sud-ouest, trois grandes vallées côtoient un relief de collines et de hautes collines, soit les vallées des rivières Rouge (partie nord), du Lièvre et Gatineau. Le mont Sir-Wilfrid, près de Mont-Laurier, domine le paysage. C'est d'ailleurs dans ces secteurs des *hautes Laurentides* que le territoire est le plus propice à l'agriculture sur le plateau. Au nord-est, le relief fait obstacle aux activités agricoles et impose de sérieuses contraintes à l'établissement des populations. Les coteaux et les collines arrondies créent un paysage modérément accidenté, sauf pour les parties situées près de la limite nord de la région qui présentent un relief plus accentué. Les paysages naturels des *hautes Laurentides* sont peu perturbés et appréciés par les amateurs de grande nature.

***Un écoulement des eaux orienté vers la rivière des Outaouais***

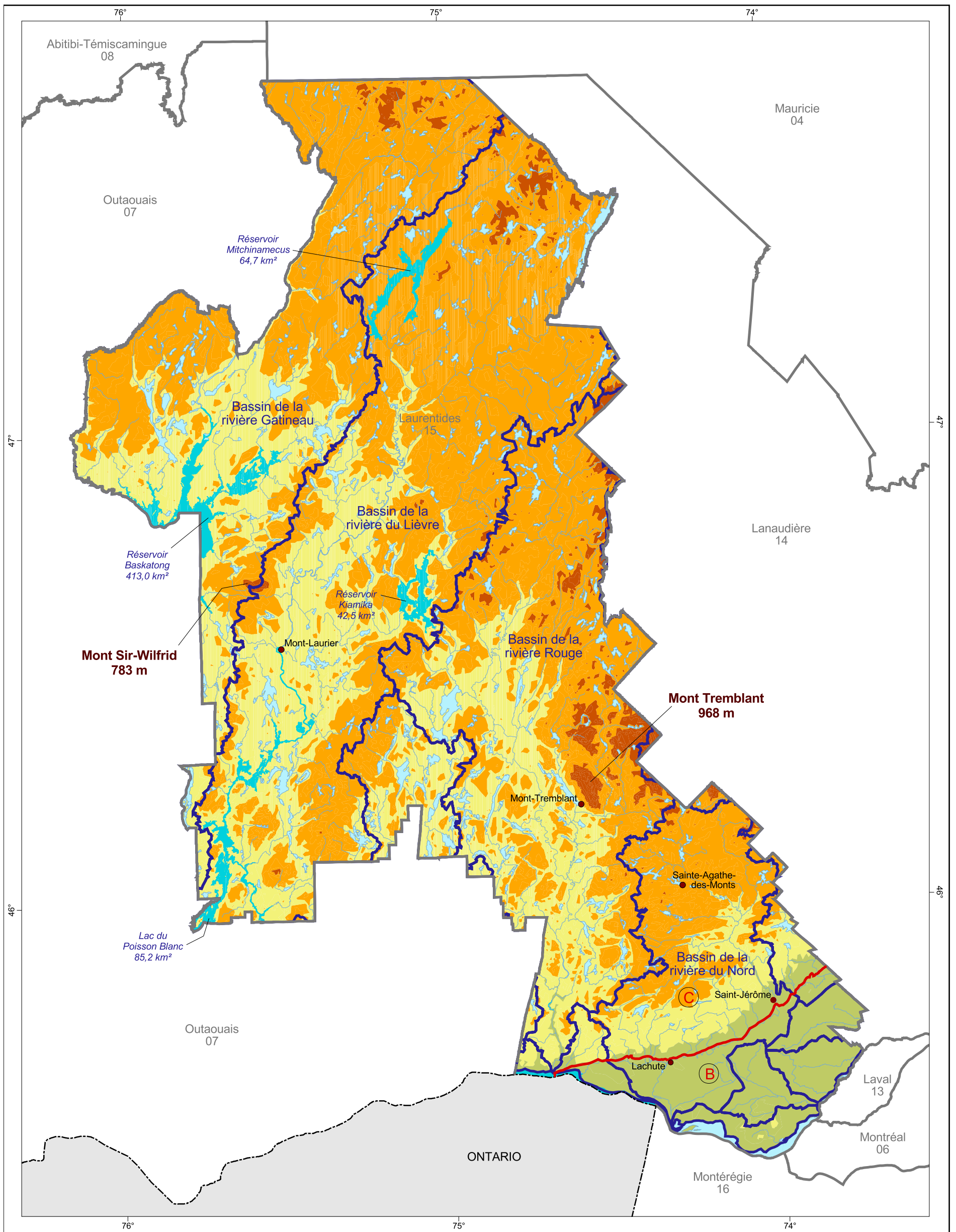
Les hautes collines qui découpent les trois grandes vallées constituent des limites de partage des eaux de ruissellement. Ainsi, les eaux se dirigent du nord-est (vers la rivière des Outaouais) au sud-ouest, notamment par les rivières Gatineau, du Lièvre et Rouge. Plus de 50 % des eaux de ruissellement de la région des Laurentides (bassins des rivières Gatineau et du Lièvre) traversent une partie de la région de l'Outaouais avant d'atteindre la rivière du même nom. Quant à la rivière Rouge, elle se jette dans la rivière des Outaouais, à la limite ouest de la région des Laurentides. Cette rivière, encaissée dans ses derniers kilomètres, est parsemée de chutes et de rapides particulièrement favorables aux activités nautiques en eaux vives. La rivière Rouge est d'ailleurs reconnue pour la descente en pneumatique.

***Une eau de qualité sur le territoire public***

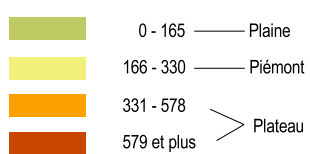
Le territoire public des Laurentides occupe la tête des différents bassins versants de la région et la qualité de ses rivières est particulièrement bonne. Les grandes rivières (Rouge, du Lièvre et Gatineau) ont d'ailleurs joué un rôle particulier dans le développement et la survie des communautés. Au fil des ans, elles ont connu de multiples utilisations à des fins de circulation, de colonisation, de transport du bois, d'approvisionnement en eau, d'énergie, de récréation, etc. Aujourd'hui, ces rivières recèlent toujours d'importants potentiels (pêche, chasse, piégeage, loisir, tourisme, production d'énergie, archéologie).

## Carte 2 : Composantes physiques

### Portrait territorial des Laurentides



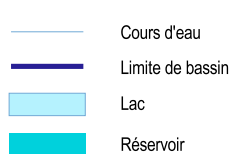
#### Relief ( Altitude en mètre )



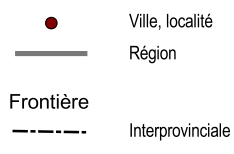
#### Province géographique



#### Hydrographie



#### Organisation administrative



#### Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPO), fuseau 9

1/900 000

#### Sources

Référence cartographique (BDTA 250 k)

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

1999

Référence cartographique (BDTQ 20 k)

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

2003

#### Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

©Gouvernement du Québec, 2006

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

**Ressources naturelles et Faune**

**Québec**



Pour une région touristique comme celle des Laurentides, une eau de qualité constitue non seulement un atout (pour la baignade, la pêche et autres activités récréatives), mais aussi un capital sur lequel la population doit pouvoir compter. Les gens du milieu se sentent d'ailleurs concernés par la qualité de l'eau des rivières, d'autant plus que, dans la partie sud de la région, sa dégradation et la tenure privée du territoire limitent l'usage et l'accessibilité aux rivières.

C'est pourquoi l'important développement récréotouristique dans la municipalité de Mont-Tremblant, qui se fait au confluent des rivières Rouge et du Diable, soulève des préoccupations à l'égard du maintien de la qualité de l'eau<sup>9</sup>. Le développement accéléré dans certains secteurs, la capacité des équipements à traiter et à assainir adéquatement les eaux usées, les golfs, les embarcations motorisées, les incidences du déboisement et de l'épandage d'herbicides sont autant d'éléments susceptibles de nuire à la qualité et à l'usage de l'eau. Or, la rivière Rouge ne fait pas partie des 33 cours d'eau retenus de façon prioritaire par le gouvernement du Québec pour l'établissement d'une gestion intégrée par bassin versant, contrairement aux rivières du Nord, du Lièvre et Gatineau.

Les bassins versants situés plus au sud concernent moins le territoire public. Ils occupent les territoires urbanisés et agricoles de la région. Au fil de l'accroissement des activités anthropiques dans leur bassin hydrographique, la qualité de l'eau se détériore. C'est ainsi que celle de la rivière du Nord, quoique bonne à la tête du bassin, se dégrade dans les *basses Laurentides* en raison de rejets urbains non traités et de l'intensification des activités agricoles<sup>10</sup>. Selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), cette détérioration compromet actuellement certains usages de l'eau. Toutefois, la situation devrait s'améliorer avec les derniers travaux d'assainissement réalisés<sup>11</sup>.

**De grands plans  
d'eau dans les  
hautes Laurentides**

La ressource hydrique de la région des Laurentides se compose également de nombreux lacs (plus de 6 000). Le secteur des *basses Laurentides* ne comporte pas de plans d'eau majeurs à l'intérieur des terres mais il est borné au sud par la rivière des Outaouais, le lac des Deux-Montagnes et la rivière des Mille Îles qui ont constitué de grandes voies de communication.

À l'inverse, de multiples plans d'eau occupent le *cœur des Laurentides*. Ces lacs, très convoités, ont été le fondement du développement de la villégiature dans la région. Mais c'est plus au nord, dans le domaine de

<sup>9</sup> Conseil régional de développement des Laurentides, *Mémoire collectif sur la gestion des eaux de surface et souterraines sur le territoire des Laurentides*, novembre 1999.

<sup>10</sup> Ministère de l'Environnement du Québec, *Portrait régional de l'eau, Laurentides (Région administrative 15)*, section 3.2.1.

<sup>11</sup> *Idem*.

l'État des *hautes Laurentides*, que les plans d'eau de plus grande envergure se retrouvent. Cette partie de territoire regroupe, en effet, les réservoirs Lac du Poisson Blanc, Kiamika, Baskatong et Mitchinamecus. Ces réservoirs, créés pour les besoins des centrales hydroélectriques situées en aval, offrent d'importants potentiels récréotouristiques. Ils servent également à la régularisation des eaux autour de Montréal.

Selon les données recueillies par le MDDEP entre 1986 et 1990, près d'un lac sur cinq (20 %) est acide dans le Bouclier canadien<sup>12</sup>. En y ajoutant les lacs en transition<sup>13</sup>, cette proportion atteint 50 %. Or, l'acidification des lacs entraîne une baisse de la diversité des espèces de poissons, ce qui affecte directement la pêche sportive. Il est à noter, toutefois, que les lacs des Laurentides sont moins touchés par le phénomène d'acidification. En effet, parmi les 96 lacs visités dans la région, 9,4 % ont été classés comme acides et 20,8 % en transition<sup>14</sup>.

Par contre, les normes de mercure dans la chair des poissons sont généralement dépassées, à tout le moins pour les dorés et les brochets de moyenne et de grande taille<sup>15</sup>, ce qui implique des restrictions à la consommation humaine sur une base régulière.

**Des conditions  
climatiques  
favorables**

La position géographique des Laurentides confère à ce territoire des conditions climatiques parmi les plus favorables au Québec. En fait, le secteur des *basses Laurentides* connaît une température moyenne annuelle de l'ordre de 5 °C et une saison de croissance pouvant atteindre 190 jours. Dans le *cœur des Laurentides*, et même dans les grandes vallées des *hautes Laurentides*, la température moyenne annuelle se situe entre 2,5 et 5 °C, alors que la saison de croissance varie entre 160 et 190 jours. Les conditions climatiques de ces secteurs, jumelées à la présence de sols de bonne qualité, offrent un milieu propice à la diversité et à la croissance de la végétation. En plus de profiter à l'agriculture, ces caractéristiques confèrent aux Laurentides une productivité forestière accrue.

Dans la partie nord des *hautes Laurentides*, les conditions climatiques sont moins favorables avec une température moyenne variant de 0 à 2,5 °C et une saison de croissance moins longue. Toutefois, le couvert de neige y est plus abondant, ce qui permet de soutenir la pratique d'activités récréatives hivernales sur une plus longue période.

<sup>12</sup> Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, *L'état de l'acidité des lacs du Québec*, [en ligne], adresse URL : [www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco\\_aqua/lacs\\_acides/2004](http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/lacs_acides/2004), consulté le 31 janvier 2005.

<sup>13</sup> Un lac acide possède un pH inférieur ou égal à 5,5, alors qu'un lac en voie d'acidification ou en transition possède un pH qui se situe entre 5,5 et 6,0.

<sup>14</sup> Ministère de l'Environnement du Québec, *Portrait régional de l'eau, Laurentides (Région administrative 15)*, section 3.2.1.

<sup>15</sup> *Idem*.

## 2.1.2 Composantes biologiques

### **Des habitats diversifiés**

La diversité des composantes physiques (plaine, plateau, lacs, rivières, fleuve) offrent des habitats naturels diversifiés aux espèces fauniques et floristiques. Bien que les descriptions des composantes biologiques des pages suivantes s'attardent aux espèces qui font l'objet d'un prélèvement, il importe de considérer qu'une multitude d'autres espèces vivent dans les Laurentides et que leur répartition et leur précarité varient énormément du nord au sud.

En effet, les espèces des *basses Laurentides* bénéficient du fleuve et des milieux humides les plus importants de la région. Cependant, elles sont confrontées à une pression exercée par le développement qui s'accroît. Dans les *hautes Laurentides*, les espèces composent avec de vastes territoires forestiers soumis à une exploitation des ressources naturelles.

L'accroissement des activités anthropiques (urbanisation, développement récréotouristique accéléré, déboisement, marnage, etc.) joue un rôle de premier plan dans la disparition de nombreuses espèces fauniques et floristiques ou dans leur précarité. À ce sujet, plusieurs espèces désignées menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être ont été répertoriées<sup>16</sup> dans la région, particulièrement dans le *cœur des Laurentides*.

### **Une forêt publique qui se distingue par ses peuplements de feuillus**

La forêt se situe principalement sur les terres du domaine de l'État (73 % de la forêt régionale). Globalement, les essences forestières moins tolérantes à l'ombre (les feuillus) se concentrent davantage au centre et au sud de la région. Les conditions climatiques favorables permettent également aux tiges ou aux peuplements de croître plus rapidement, ce qui explique l'intervalle plus rapproché entre les récoltes, comparativement au temps requis dans bien d'autres régions du Québec.

---

<sup>16</sup> Pour les espèces fauniques, mentionnons le pygargue à tête blanche, la pie-grièche migratrice, la couleuvre d'eau, la grenouille des marais, la tortue des bois, le bruant des champs, la musaraigne fuligineuse, le petit blongios (petit butor) et le cisco de lac. Pour les espèces floristiques, nous retrouvons notamment l'ail des bois et le ginseng à cinq folioles. Dans le bassin versant de la rivière du Lièvre, 17 espèces floristiques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ont été identifiées.

La région des Laurentides compte cinq des six domaines bioclimatiques<sup>17</sup> de la partie méridionale du Québec (voir carte 3). Le domaine de l'érablière à caryers cordiformes couvre 1 376 kilomètres carrés (6 % de la région) et se situe au niveau des *basses Laurentides*. Celui de l'érablière à tilleuls, d'une superficie de 281 kilomètres carrés (soit 1 % de la région), se trouve également dans les *basses Laurentides*. Ces domaines bénéficient de conditions climatiques qui sont parmi les plus clémentes au Québec. Ils sont susceptibles de présenter une flore riche et très diversifiée tant en ce qui concerne les arbres que les arbustes et les plantes herbacées. Certaines espèces y atteignent leur limite de distribution et ne se retrouvent dans un autre domaine qu'en présence de conditions particulières. Cependant, l'urbanisation et l'agriculture occupent la majeure partie de ces domaines, exerçant une pression importante sur la végétation naturelle.

Les trois autres domaines concernent particulièrement la forêt publique et couvrent 93 % de la région. Le domaine de l'érablière à bouleau jaune, d'une superficie de 11 799 kilomètres carrés, est le plus important (53 % de la région) et regroupe 18 % du domaine au Québec. Moins diversifiée que dans les domaines précédents, la végétation renferme tout de même de nombreuses espèces largement répandues. L'érable et le bouleau en sont les principales mais le hêtre à grandes feuilles, le chêne rouge et la pruche du Canada croissent aussi dans ce domaine. D'autres essences y atteignent leur limite de distribution comme le tilleul d'Amérique et l'ostryer de Virginie<sup>18</sup>.

Plus au nord, dans la sapinière à bouleau jaune, la forêt publique se caractérise par une transition de l'érablière vers des peuplements résineux et l'érable y atteint sa limite de distribution. Ce domaine est une transition de la forêt de feuillus vers la forêt boréale. D'une superficie de 7 876 kilomètres carrés dans les Laurentides, il représente 8 % de ce domaine au Québec, mais il occupe 35 % de la superficie de la région.

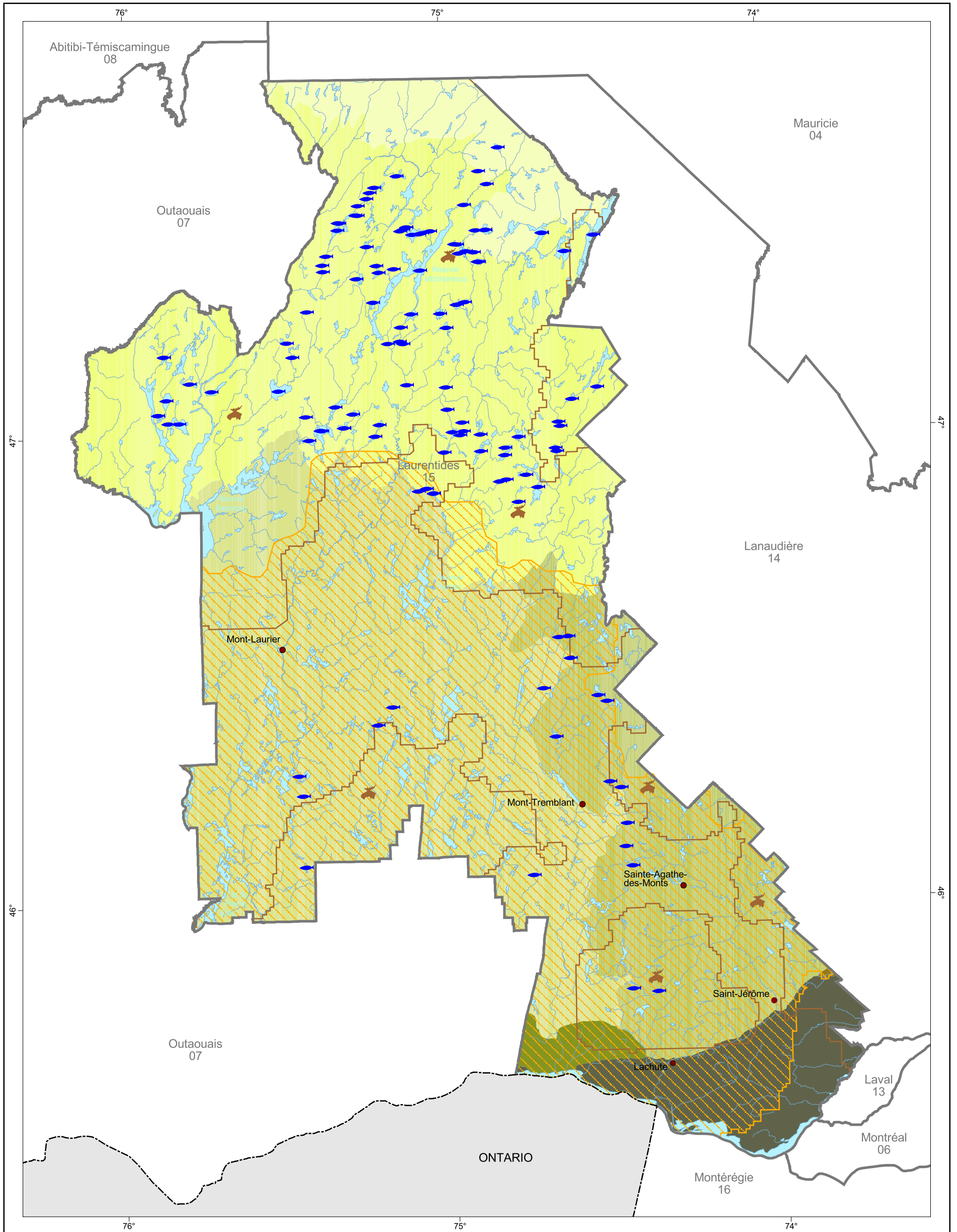
---

<sup>17</sup> Un domaine bioclimatique est un territoire caractérisé par la nature de la végétation qui, à la fin des successions, couvre les sites (avec des conditions moyennes sur le plan de la pédologie, du drainage et de l'exposition). L'équilibre entre la végétation et le climat est le principal critère de distinction des domaines. Certains domaines sont divisés en est et en ouest lorsque la végétation présente des différences en raison des précipitations. Source : Ministère des Ressources naturelles du Québec, *Portrait géographique du Québec forestier, Sous-zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec, Portrait statistique*, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, novembre 2002.

<sup>18</sup> *Portrait géographique du Québec forestier, Sous-zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec, Portrait statistique*, voir note n° 17.

# Carte 3 : Composantes biologiques

## Portrait territorial des Laurentides



### Végétation (domaine bioclimatique)

- Sapinière à bouleau blanc de l'ouest
- Sapinière à bouleau jaune de l'ouest
- Érablière à bouleau jaune de l'ouest
- Érablière à bouleau jaune de l'est
- Érablière à tilleul de l'ouest
- Érablière à caryer cordiforme

### Grande faune (secteurs les plus exploités)

- Orignal
- Cerf de Virginie

### Faune aquatique particulière

- Lac à touladi

### Hydrographie

- Cours d'eau
- Lac

### Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

### Frontière

- Interprovinciale

### Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 9

1/900 000

### Sources

- |  |  |            |
|--|--|------------|
| Référence cartographique (BDTA 250 k)                | Ministère des Ressources naturelles et de la Faune | 1999       |
| Sous-domaine bioclimatique                           | Ministère des Ressources naturelles et de la Faune | 1999       |
| Récolte sportive du cerf de Virginie et de l'orignal | Société de la Faune et des Parcs                   | 2001, 2003 |

### Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
©Gouvernement du Québec, 2006

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

**Ressources naturelles et Faune**



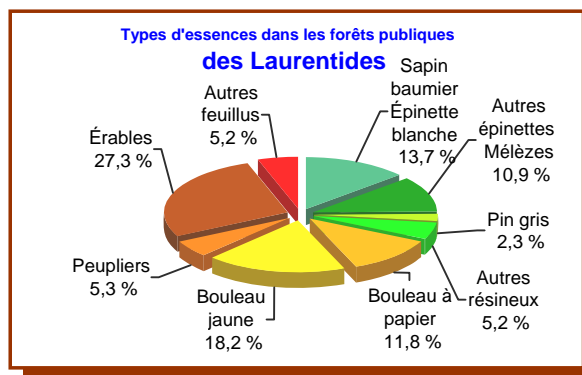


Finalement, dans la sapinière à bouleau blanc, la fréquence des peuplements de résineux augmente. Ce domaine représente le début de la forêt boréale. Les peuplements de sapins et d'épinettes blanches dominent le paysage, bien que le sous-domaine de l'ouest comporte davantage de peuplements feuillus ou mélangés d'essences de lumière (peuplier faux-tremble, bouleau blanc et pin gris). Le domaine de la sapinière à bouleau blanc couvre 1 192 kilomètres carrés dans la région, soit moins de 1 % de la superficie de ce domaine au Québec.

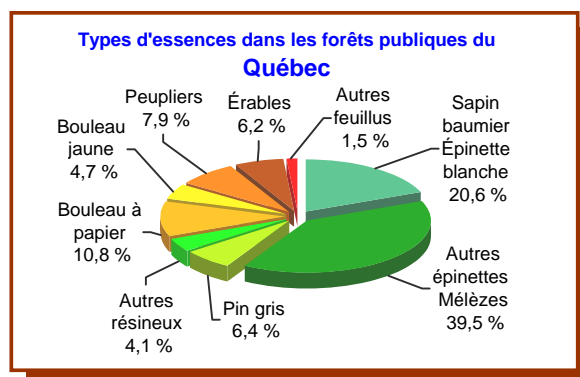
Ainsi, la composition de la forêt publique de la région se distingue des forêts publiques du Québec par ses peuplements de feuillus. En effet, le volume marchand brut de la forêt publique productive (pentes 0 à 40 %) des Laurentides est composé à 68 % de feuillus, alors que celui des forêts publiques productives du Québec en compte 31 %<sup>19</sup> (voir figure 1). Le principal avantage de la composition de la forêt publique régionale réside dans la diversité des essences forestières qui offre un approvisionnement varié aux entreprises de transformation et qui permet la production de sirop d'érable. Cependant, la récolte des résineux y est plus complexe en raison, notamment, du caractère mixte de la forêt, ce qui entraîne un coût d'approvisionnement plus élevé comparativement au coût observé dans l'ensemble du Québec.

Il importe également de mentionner que les peuplements de feuillus contribuent à l'attrait touristique de la région, en déployant, l'automne, de multiples couleurs qui créent de magnifiques paysages.

**FIGURE 1**  
**COMPARAISON DES ESSENCES DANS LES FORÊTS PUBLIQUES DES LAURENTIDES ET DU QUÉBEC EN % DU VOLUME MARCHAND BRUT**



<sup>19</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Ressources et industries forestières - Portrait statistique*, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, tableau sur le *Volume marchand brut selon les régions administratives, les types de couvert et les essences*, section 2.2, octobre 2003.



Au 31 mars 2003, la possibilité forestière du territoire public régional était de 1 871 073 mètres cubes dont 767 647 composés de résineux et 1 103 426 de feuillus<sup>20</sup>. Cette possibilité forestière représente 4,5 % de la possibilité forestière publique du Québec. Toutefois, pour tenir compte des recommandations de la commission Coulombe, la possibilité forestière a fait l'objet d'une réduction provisoire, à la suite de la mise en vigueur du projet de loi 71.

**Une transition marquée de la qualité et de la composition des peuplements**

Le territoire des Laurentides présente peu de contraintes biophysiques à l'exploitation forestière (pentes abruptes, insectes et maladies). Or, compte tenu de sa proximité des grands marchés, le milieu forestier a été sollicité tôt et a subi, à tout le moins, une coupe sur la quasi-totalité de son territoire et, dans sa partie sud, parfois deux ou même trois coupes. Les peuplements de la région sont donc plutôt jeunes comparativement à l'ensemble du Québec<sup>21</sup>. Toutefois, sur le territoire public des Laurentides, la proportion de peuplements de 80 ans et moins est similaire à celle relevée pour l'ensemble du Québec. C'est surtout en territoire privé que les arbres sont jeunes et de faible diamètre.

Selon les inventaires forestiers, les peuplements de résineux ont connu, dans le sous-domaine de la sapinière à bouleau jaune de l'ouest, des baisses importantes au profit des peuplements de feuillus depuis les 30 dernières années<sup>22</sup>. Les essences pionnières, comme les peupliers et les bouleaux, ont graduellement occupé les parterres de coupe, ce qui a provoqué une transition des essences forestières résineuses vers des peuplements composés davantage de feuillus.

<sup>20</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la gestion des stocks forestiers, *Répertoire des bénéficiaires de CAAF*, 31 décembre 2003.

<sup>21</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, *Superficie des forêts productives et volume marchand brut disponible, Ressources et industries forestières - Portrait statistique*, tableau 2.3, octobre 2003.

<sup>22</sup> Ministère des Ressources naturelles du Québec, *Rapport sur l'état des forêts québécoises 1995-1999 annexe 2, Évolution du couvert forestier selon les domaines ou sous-domaines bioclimatiques*, 2002, page 240.

Toutefois, dans les sous-domaines de l'érablière à bouleau jaune de l'est et de l'ouest, la composition de la forêt est restée relativement la même<sup>23</sup>. Cette stabilité dans les essences forestières résulte des coupes partielles et de jardinage pratiquées de façon plus fréquente dans cette partie du territoire. Cependant, dans l'ensemble des peuplements de feuillus, la qualité de la forêt s'est dégradée et comporte maintenant une partie de feuillus de qualité inférieure, inutilisables pour le sciage conventionnel.

Ces changements affectent nécessairement l'industrie qui doit composer, d'une part, avec une rareté de plus en plus manifeste d'essences résineuses et, d'autre part, avec une diminution de la qualité des peuplements de feuillus.

**Une grande faune  
sensible aux  
variations du climat  
et aux pressions de  
la chasse**

Tout comme il agit sur la forêt, le climat influence également la répartition des espèces fauniques. De plus, les activités humaines qui se déroulent en milieu naturel ont des impacts indéniables sur l'utilisation du milieu par la faune. Dans le présent contexte, il est d'intérêt de considérer la distribution des grands gibiers, espèces à grand domaine vital qui représentent une diversité d'habitats mais aussi un intérêt économique.

Dans les Laurentides, les espèces représentatives de la grande faune sont le cerf de Virginie, l'orignal et l'ours noir. Leur abondance respective peut varier du simple au centuple. Elle peut varier même au-delà, selon le secteur de la région et l'échelle d'analyse en fonction de leurs dynamiques de populations, leurs besoins saisonniers d'habitat et la tolérance humaine à leur égard. La carte 3 illustre la répartition des deux espèces d'ongulés, soit le cerf de Virginie et l'orignal, telle que reflétée par les statistiques de récolte.

L'espèce la plus abondante est certes le cerf de Virginie, bien que sa répartition se limite à la portion sud de la région. En effet, cette espèce, sensible aux rigueurs hivernales, ne peut s'établir en permanence au nord de la région. En revanche, elle s'adapte fort bien à la présence humaine, en autant que celle-ci permette le maintien des caractéristiques des habitats hivernaux essentiels que sont les ravages, dont certains sont l'objet de protections légales (voir aires de confinement du cerf - carte 4). En effet, les cerfs se regroupent à chaque hiver dans des endroits utilisés année après année, afin de minimiser leurs dépenses énergétiques et de se protéger des prédateurs.

En ce qui concerne l'orignal, le morcellement des habitats, dans les secteurs les plus développés de la région, n'est pas favorable à cette espèce typiquement forestière. Le cheptel est donc généralement plus abondant dans la partie nord des *hautes Laurentides*, de même que

---

<sup>23</sup> *Idem*, p. 227.

dans quelques secteurs forestiers situés plus au sud (voir carte 3). Ces territoires représentent les secteurs les plus importants pour le maintien de populations d'orignaux viables.

Contrairement aux espèces précédentes qui peuvent être l'objet d'inventaires hivernaux, l'abondance de l'ours noir est plus difficile à estimer par des méthodes directes. Il faut donc utiliser les localisations de récolte combinées avec des modèles numériques de dynamique de population pour estimer le nombre d'individus. Dans la région des Laurentides, les principaux secteurs pour l'ours noir sont sensiblement les mêmes que pour l'orignal. Cependant, les ours qui migrent vers l'extérieur de ces secteurs sont l'objet de hauts taux de mortalité.

Les opportunités de mise en valeur sur le plan de la chasse concernent surtout le cerf de Virginie dans la moitié sud de la région, lesquelles peuvent varier selon les zones de chasse et la rigueur des hivers. Il existe aussi un léger potentiel de récolte supplémentaire pour l'ours noir dans le *cœur des Laurentides*, alors que cette espèce est déjà très recherchée dans les *hautes Laurentides*. Quant à l'orignal, cette espèce est largement exploitée dans l'ensemble de la région, par la chasse à l'arme à feu dans les territoires fauniques structurés<sup>24</sup> et à l'arc, en territoire libre.

#### **Des pressions sur la faune aquatique**

La région présente une grande diversité sur le plan de la faune aquatique. Dans les *basses Laurentides*, les milieux humides, les baies, les îles et les îlots composent des habitats diversifiés, tant en eau vive qu'en eau calme, et permettent d'abriter plus de 90 espèces de poissons d'eau douce sur les 116 présentes au Québec<sup>25</sup>, ce qui offre un potentiel de pêche varié. La perchaude, le grand brochet et le doré jaune sont les espèces les plus pêchées par les sportifs dans cette partie de la région. Plus au nord, c'est d'abord l'omble de fontaine (77 %), puis le doré jaune (13 %), le grand brochet (4 %) et le touladi (3 %).

Cependant, cette faune aquatique a été profondément transformée par l'activité humaine. Si, à l'origine, certains bassins de la rivière Rouge et de la rivière du Nord abritaient des populations d'omble de fontaine allopatriques (seule espèce présente dans un plan d'eau), aujourd'hui, ces populations se limitent à quelques lacs isolés au nord du territoire<sup>26</sup>. Comme la région des Laurentides est très fréquentée par

<sup>24</sup> Ce terme est utilisé pour distinguer les terres du domaine de l'État qui ont un statut particulier et qui relèvent d'un organisme de gestion, des autres terres publiques dites non structurées. Les territoires fauniques structurés se composent des zones d'exploitation contrôlée (zec), des réserves fauniques et des pourvoiries avec droits exclusifs.

<sup>25</sup> Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune des Laurentides, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques des Laurentides*, août 2002, p. 43.

<sup>26</sup> *Idem*, p. 57.

les pêcheurs, des espèces de poissons provenant des *basses Laurentides* (crapet, perchaude, achigan, barbotte) ont été introduites dans les lacs du *cœur* et des *hautes Laurentides*. De plus, des salmonidés exotiques (non indigènes), tels que la truite arc-en-ciel et la truite brune, sont ensemencés régulièrement par les associations de lac.

Ces espèces entrent en compétition avec les espèces indigènes, comme le touladi ou l'omble de fontaine, ou deviennent carrément prédatrices de celles-ci. À cette problématique s'ajoutent les impacts sur les habitats créés par l'artificialisation des rives<sup>27</sup>, les activités récréotouristiques, le déboisement, l'érosion et le marnage des réservoirs<sup>28</sup>. De plus, le réchauffement climatique contribue à élever les températures de l'eau de la surface des plans d'eau, ce qui réduit les habitats des espèces d'eau froide (touladi, omble de fontaine).

L'occupation et l'intervention humaine affectent donc la survie des espèces indigènes les plus convoitées par les pêcheurs et, en territoire municipalisé, public et privé, le potentiel de pêche de ces espèces est plutôt limité<sup>29</sup>.

Afin de contribuer à rétablir certaines populations ou encore afin de bonifier l'offre de pêche, de nombreux lacs ont fait l'objet d'ensemencement. Cette intervention se poursuit et, d'ailleurs, la région des Laurentides enregistre à cet effet le nombre le plus élevé de projets subventionnés annuellement au Québec<sup>30</sup>.

Globalement, les possibilités de mise en valeur de la faune aquatique sur le territoire public sont limitées. À l'exception des territoires structurés des *hautes Laurentides*, où l'omble de fontaine pourrait être prélevé davantage, les salmonidés de la région sont généralement exploités à pleine capacité. Il en va de même pour le doré jaune et, dans bien des cas, pour le touladi, autant en territoire libre qu'en territoire structuré.

---

<sup>27</sup> L'artificialisation des rives se caractérise par la création d'un environnement artificiel en bordure du lac pour reproduire un espace qui ressemble aux emplacements urbanisés (pelouse, absence d'insectes, contrôle des plantes dites mauvaises herbes, etc.). Elle comprend, notamment, des interventions comme le déboisement, l'ajout de sable sur la rive et l'utilisation d'herbicides et de pesticides.

<sup>28</sup> Le marnage consiste à accroître ou à diminuer le niveau d'eau du réservoir selon les besoins d'exploitation des centrales hydroélectriques ou de régularisation des eaux. Il peut ainsi affecter les sites de reproduction des poissons et créer des problèmes de concentration et de dilution qui peuvent avoir un impact sur le milieu naturel.

<sup>29</sup> Ministère de l'Environnement du Québec, *Portrait régional de l'eau, Laurentides (Région administrative 15)*, p. 10.

<sup>30</sup> Ministère de l'Environnement du Québec, *Portrait régional de l'eau, Laurentides (Région administrative 15)*, p. 10.

**Des mesures pour encadrer le développement de la villégiature**

D'autres interventions visent à protéger la ressource et à maintenir le potentiel de pêche. Ainsi, le MRNF interdit, notamment pour le territoire public de la région des Laurentides, le développement de la villégiature sur les lacs de moins de 20 hectares, lesquels constituent des milieux fragiles et vulnérables à la dégradation.

De plus, le développement de la villégiature sur les lacs à touladi de 20 hectares ou plus ne peut être envisagé si cet aménagement représente un impact négatif pour la survie et le maintien de cette espèce. Les lacs à touladi sont illustrés sur la carte 3.

## **2.2 Droits et statuts de la dimension environnementale**

Le gouvernement du Québec, à la suite de son adhésion à la Convention internationale sur la diversité biologique, s'est fixé comme objectif de se doter d'un réseau d'aires protégées représentatif de la diversité biologique de son territoire couvrant 8 % de sa superficie.

Afin d'établir un constat sur la situation des aires protégées au Québec, le MDDEP a classé les différents territoires faisant l'objet d'une protection particulière selon les catégories définies par l'Union mondiale de la nature (UICN)<sup>31</sup>. Les droits et statuts de la dimension environnementale, illustrés sur la carte 4, présentent notamment les aires bénéficiant d'une reconnaissance légale sur le territoire public dans la région des Laurentides. Dans ces territoires, de façon générale, les activités d'aménagement forestier et les activités minières ne sont pas permises ou sont assujetties à des modalités particulières d'intervention.

D'autres territoires dans la région font l'objet d'une protection, soit par l'entremise de la Fondation de la faune du Québec, de municipalités ou d'organismes privés.

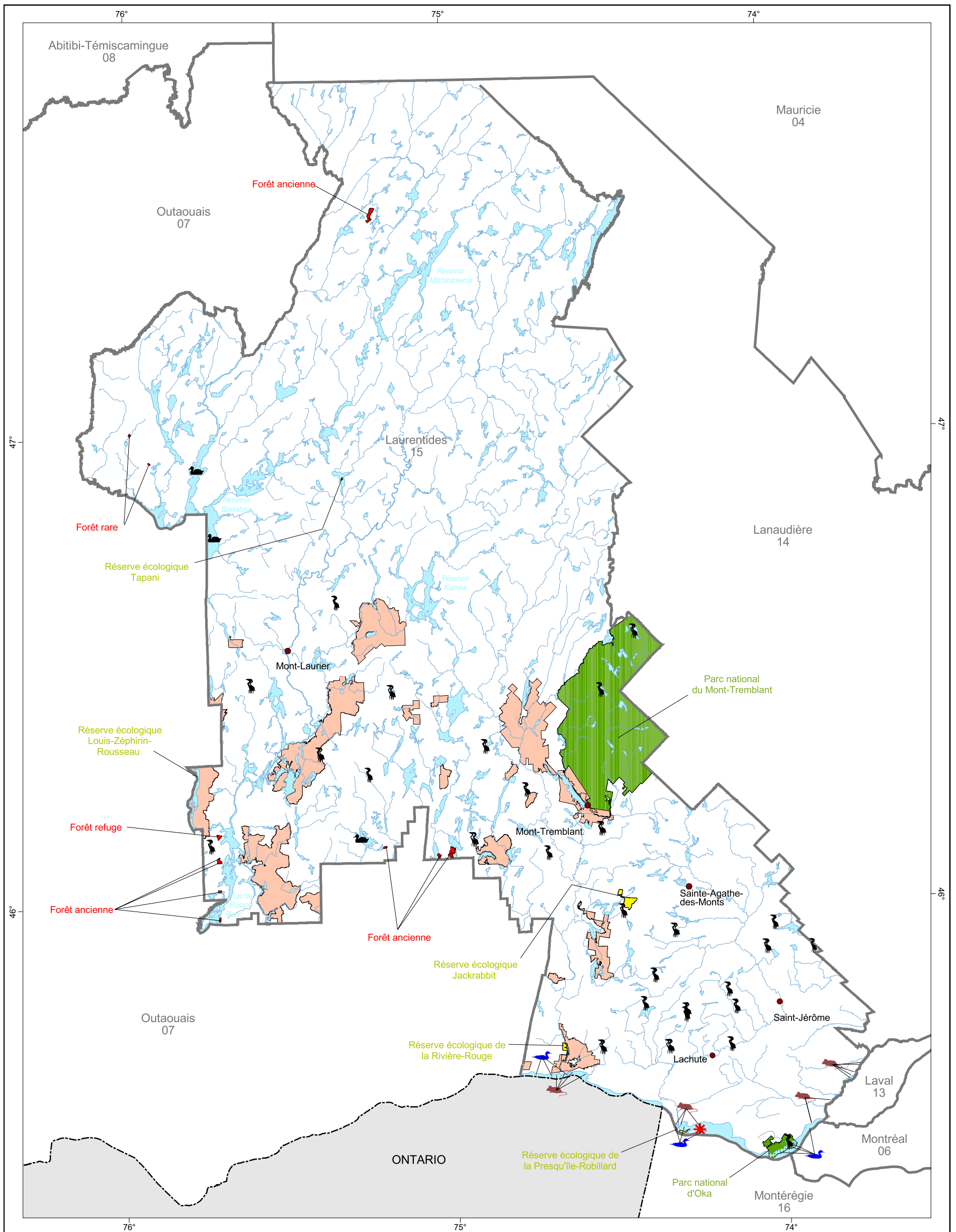
**Des aires protégées représentant 3,7 % de la superficie de la région**

Pour l'ensemble de la région des Laurentides, les aires protégées représentent une superficie de 827 kilomètres carrés, soit 3,7 % de son territoire. La quasi-totalité de cette superficie (98 %), soit 813 kilomètres carrés, se situe sur le territoire public. Le tableau suivant présente leur répartition selon les catégories de l'UICN.

<sup>31</sup> L'acronyme a comme origine l'Union internationale de la conservation de la nature. L'organisme a modifié son nom, mais a conservé son acronyme.






# Carte 4 : Droits et statuts environnementaux

## Portrait territorial des Laurentides



### Territoire de protection

-  Colonie d'oiseaux
-  Héronnière
-  Habitat du rat musqué
-  Aire de concentration d'oiseaux aquatiques
-  Refuge d'oiseaux migrateurs

-  Réserve écologique
-  Parc national du Québec
-  Aire de confinement du cerf de Virginie
-  Aire de concentration d'oiseaux aquatiques
-  Écosystème forestier exceptionnel

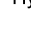

### Organisation administrative

-  Ville, localité
-  Région

### Frontière

-  Interprovinciale

### Hydrographie

-  Cours d'eau
-  Lac

### Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 9

1/900 000

### Sources

- |                                       |  |      |
|---------------------------------------|--|------|
| Référence cartographique (BDTA 250 k) | Ministère des Ressources naturelles et de la Faune | 1999 |
| Base géographique régionale (BGR)     | Ministère des Ressources naturelles et de la Faune | 2003 |
| Service canadien de la faune          | Environnement Canada                               | 2002 |

### Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
©Gouvernement du Québec, 2006

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

**Ressources naturelles  
et Faune**

**Québec**



Bien que les aires de confinement du cerf de Virginie occupent une superficie de plus de 1 000 kilomètres carrés et que plus de la moitié de cette superficie se retrouve en territoire public, seules les aires de confinement totalement composées de lots de tenure publique ont été considérées dans le calcul de la superficie des aires protégées de la région puisqu'une identification effectuée en territoire privé n'attribue aucune protection légale particulière à l'espèce ou à son habitat.

De plus, au cours des trois dernières années, le gouvernement du Québec a créé dix écosystèmes forestiers exceptionnels situés sur les terres du domaine de l'État des Laurentides. Leur classement selon les catégories de l'UICN n'est pas complété à ce jour, mais l'identification de ces territoires contribue à accroître de 9,25 kilomètres carrés les aires protégées de la région.

**TABLEAU 1**  
**AIRES PROTÉGÉES SUR LE TERRITOIRE PUBLIC DES LAURENTIDES**  
**PAR CATÉGORIE DE L'UICN**

Catégorie de l'UICN	Aire protégée	Superficie (km <sup>2</sup> )
I Réserve naturelle intégrale	Réserve écologique	11,69
II Parc national	Parc national	724,81
III Monument national/Élément naturel marquant	Refuge d'oiseaux migrateurs	4,26
IV Aire gérée pour l'habitat et les espèces	Aire de confinement du cerf de Virginie	19,6
VI Aire protégée de ressources naturelles gérées	Héronnière, habitat du rat musqué, colonie d'oiseaux, aires de concentration d'oiseaux aquatiques	43,42
Non classé	Écosystème forestier exceptionnel	9,25
<b>TOTAL</b>		<b>813,03</b>

**Une aire protégée notable : le parc national du Mont-Tremblant**

Bien que l'objectif national de 8 % ne se calcule pas par région administrative mais plutôt en fonction de territoires représentatifs de la biodiversité, il n'en reste pas moins que le domaine de l'État de la région des Laurentides, particulièrement par le concours du parc national du Mont-Tremblant, contribue activement à cet effort national.

La contribution du parc est d'autant plus significative qu'il se prolonge dans la région de Lanaudière sur plus de 800 kilomètres carrés. En fait, le parc national du Mont-Tremblant est le plus grand parc national du Québec et représente à lui seul 20 % de la superficie totale des 23 parcs nationaux du Québec, incluant le parc marin Saguenay–Saint-Laurent.

Le parc national du Mont-Tremblant est le deuxième en importance au chapitre de la fréquentation en jours-visites, après le parc national d'Oka, situé dans la MRC de Deux-Montagnes dans les *basses Laurentides*<sup>32</sup>. En 2000-2001, les cinq parcs nationaux les plus achalandés<sup>33</sup> représentaient à eux seuls plus de 60 % de toute la fréquentation des parcs du Québec<sup>34</sup>. Or, compte tenu du seul fait de leur situation à proximité de la région de Montréal, leur fréquentation est appelée à augmenter au cours des prochaines années.

### 2.3 Synthèse de la dimension environnementale

La région des Laurentides, par sa localisation géographique, bénéficie de conditions climatiques favorables qui lui permettent de compter sur une longue saison de croissance. Ses composantes physiques (sa plaine, ses montagnes, ses vallées, ses lacs et ses rivières) présentent une diversité d'habitats qui offrent une grande variété dans leurs composantes biologiques. Tous ces éléments offrent des potentiels intéressants pour l'occupation humaine, la culture des végétaux, le prélèvement de la faune et de la matière ligneuse, la récréation, le tourisme et, dans une moindre mesure, pour l'exploitation minière et la production d'énergie.

Compte tenu de ses caractéristiques, de son accessibilité et de ses multiples potentiels, ce territoire a rapidement été mis en valeur et la région est devenue, très tôt, un lieu de prédilection pour la chasse, la pêche, la foresterie et les activités de plein air, dont le ski alpin. Cependant, au fil de l'occupation humaine, une forte pression s'est exercée sur le milieu naturel, et ce, à tous les points de vue. Ainsi, la qualité de la forêt feuillue s'est modifiée. Sur le plan faunique, la pression de chasse et l'occupation du territoire ont fait décliner les populations d'originaux dans le sud de la région. Des espèces compétitrices ont été introduites dans les plans d'eau et limitent la survie des espèces indigènes, sans compter que le réchauffement climatique a un impact sur l'habitat des poissons d'eau froide.

<sup>32</sup> Société de la faune et des parcs, *Les parcs nationaux du Québec – Les activités et les services*, 4<sup>e</sup> édition, mars 2002.

<sup>33</sup> Les cinq parcs sont ceux d'Oka, du Mont-Tremblant, du Mont-Saint-Bruno, du Mont-Orford et des Îles-de-Boucherville.

<sup>34</sup> Voir note n<sup>o</sup> 32, p. 7.

L'occupation des lacs a de plus restreint l'accessibilité publique à cette ressource et provoqué une artificialisation des rives qui a affecté la qualité des plans d'eau. Ces éléments sont des exemples qui démontrent les effets de l'intervention humaine sur la disponibilité d'habitats et la survie des espèces.

Aujourd'hui, des mesures sont prises pour favoriser la régénération de certaines espèces fauniques et forestières, pour permettre la reconstitution des populations ou encore pour bonifier leur présence dans leur milieu naturel. D'autres mesures visent à limiter l'utilisation du territoire en fonction de la capacité du milieu récepteur. Ces efforts semblent orientés de façon à maintenir une offre ou une disponibilité de la ressource à des fins d'utilisation, de prélèvement et d'exploitation. Un travail reste à faire pour les espèces qui ne font pas l'objet d'un prélèvement.

D'ailleurs, les préoccupations environnementales sont de plus en plus au cœur des discussions et des problématiques soulevées par la population. Le développement accéléré des dernières années dans les Laurentides ne peut qu'accroître la pression exercée sur le milieu naturel. Or, comme le territoire public demeure très convoité pour ses ressources naturelles, les défis de gestion dans le domaine environnemental sont multiples pour assurer le maintien de la biodiversité et la qualité des paysages.

L'occupation et l'intervention humaines ont nécessairement des conséquences sur le milieu naturel et le prochain chapitre aborde les principales caractéristiques de la population qui habite et utilise ce territoire.



### 3. Dimension sociale

#### 3.1 Caractéristiques sociales

##### 3.1.1 Organisation territoriale

***Un domaine de l'État qui représente 67 % de la superficie de la région***

Huit municipalités régionales de comté (MRC), composées elles-mêmes de 76 municipalités et de 11 territoires non organisés (TNO) forment la région des Laurentides. Comme les autres régions situées au sud du Québec, une proportion significative de son territoire est de tenure privée (33 %), en raison de l'urbanisation de la plaine du Saint-Laurent.

Au sud, les MRC sont de petites superficies, mais elles regroupent les plus grandes agglomérations. Au nord, une seule MRC (Antoine-Labelle) occupe 75 % de la superficie de la région administrative, mais elle compte seulement 7 % de la population régionale. Le domaine de l'État, d'une superficie de 15 019 kilomètres carrés, représente 67 % du territoire de la région. Il se retrouve principalement dans les territoires non organisés dans la partie nord des Laurentides (voir carte 5). C'est la MRC d'Antoine-Labelle qui assume les responsabilités municipales dans les TNO. Quant au reste du territoire public, il est réparti entre 45 municipalités localisées dans six MRC différentes.

La région compte un établissement indien de Kanesatake dans la MRC de Deux-Montagnes et une réserve indienne de Doncaster dans la MRC des Laurentides, tous deux administrés par les Mohawks. À ce chapitre, la seule communauté autochtone présente en région se compose d'une population essentiellement urbaine, localisée à Kanesatake. La réserve indienne de Doncaster constitue, entre autres, un territoire de chasse.

##### 3.1.2 Occupation du territoire

***Une forte croissance démographique***

Selon l'Institut de la statistique du Québec, 499 949 personnes vivaient dans la région des Laurentides en 2004. La population régionale regroupait alors 6,6 % de la population du Québec, ce qui la classait au quatrième rang des 17 régions administratives. Cette région connaît une forte croissance démographique puisqu'elle a enregistré une augmentation de 44,4 % de sa population entre 1986 et 2001, soit quatre fois la croissance notée pour le Québec au cours de la même période. Le tableau 2 présente cette variation et permet de constater que l'accroissement de la population se répartit différemment d'une MRC à une autre.

**TABLEAU 2**  
**VARIATION DE LA POPULATION DE 1986 À 2001**

MRC	Population totale - 1986	Population totale - 2001	Variation (%) 1986-2001
Deux-Montagnes	59 321	81 417	37,2
Mirabel	13 875	27 330	97,0
Thérèse-De Blainville	79 744	130 514	63,7
Argenteuil	26 738	28 931	8,2
La Rivière-du-Nord	62 042	90 419	45,7
Les Pays-d'en-Haut	18 321	30 866	68,5
Les Laurentides	28 594	38 433	34,4
Antoine-Labelle	30 906	33 456	8,3
<b>Les Laurentides</b>	<b>319 541</b>	<b>461 366</b>	<b>44,4</b>
<b>Québec</b>	<b>6 532 461</b>	<b>7 237 479</b>	<b>10,8</b>

Recensements 1986 et 2001 de Statistique Canada.

L'ISQ (Institut de la Statistique du Québec) prévoit que la population des Laurentides continuera de croître et que cette croissance sera de 17,6 % pour la période 2001-2011. Or, bien que cette croissance soit inférieure à celle qui a été enregistrée au cours de la période précédente (21 % de 1991 à 2001), elle demeure trois fois plus élevée que la variation prévue pour le Québec (5,8 %) <sup>35</sup>.

***Une influence marquée de la métropole dans les basses Laurentides***

Les *basses Laurentides* se composent des MRC sises dans la plaine du Saint-Laurent, soit Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville et Mirabel. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le tourisme naît dans cette partie de la région par le développement de la villégiature le long de la rivière des Mille Îles. Il s'agit en quelque sorte du premier Nord touristique de Montréal <sup>36</sup>. Aujourd'hui, avec l'expansion du milieu urbanisé de la métropole, les chalets ont fait place à la banlieue. D'ailleurs, plus de 50 % des résidents de la région (239 000 personnes) habitent les *basses Laurentides*. De plus, à l'exception d'une seule <sup>37</sup>, toutes les municipalités font partie de la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM).

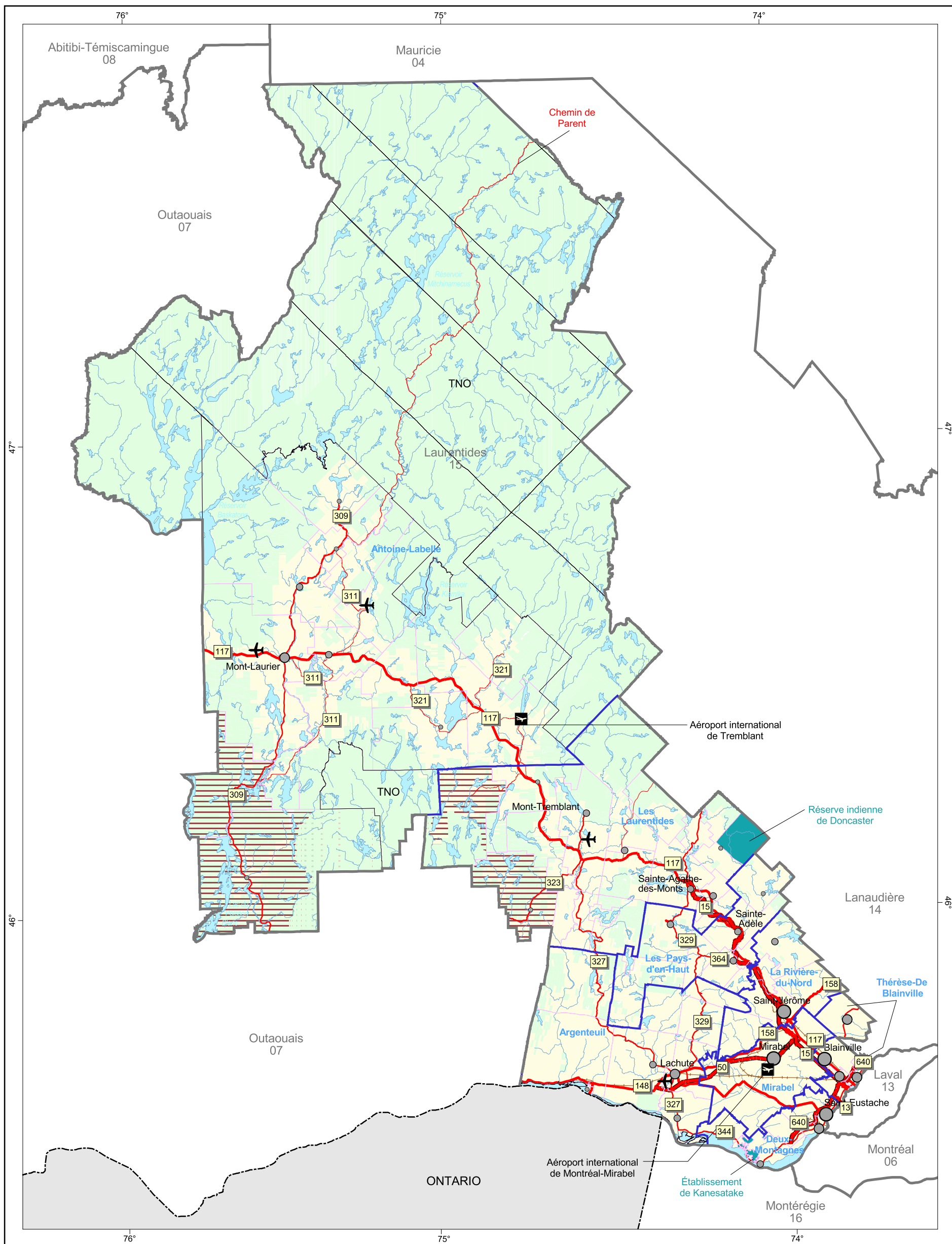
<sup>35</sup> Compilation et traitement de la Direction des statistiques économiques et sociales, Institut de la Statistique du Québec, *Profils régionaux (variation 2001-2011), Perspectives démographiques*, mars 2003.

<sup>36</sup> Christian Morissonneau, Revue de recherche en tourisme, *L'apport ethnique dans le tourisme des Laurentides*, Téoros, vol. 15, n° 1, printemps 1996, p. 26.

<sup>37</sup> Il s'agit de la municipalité de Saint-Placide sise à l'extrémité ouest de la MRC de Deux Montagnes.

# Carte 5 : Caractéristiques sociales

## Portrait territorial des Laurentides



### Tenure

- Publique
- Privée

### Population(habitants)

- 0 - 2 500
- 2 500 - 10 000
- 10 000 - 25 000
- 25 000 - 65 000

### Hydrographie

- Cours d'eau
- Lac

### Organisation administrative

- Municipalité
- MRC
- Territoire non organisé (TNO)
- Région

### Occupation territoriale particulière

- Accroissement de la villégiature
- Réserve ou établissement indien

### Réseau de transport

- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale
- Route collectrice
- Aéroport international
- Aéroport local
- Voie ferrée
- Frontière
- Interprovinciale

### Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 9

1/900 000

### Sources

Référence cartographique (BDTA 250 k)	Ministère de Ressources naturelles et de la Faune	1999
Référence cartographique (BDTQ 20 k)	Ministère de Ressources naturelles et de la Faune	2003
Variations de la population	Statistique Canada, recensements	1986-1991 1996-2001

### Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
©Gouvernement du Québec, 2006  
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

Ressources naturelles  
et Faune





Cette expansion de l'urbanisation a entraîné une augmentation fulgurante des populations des trois MRC qui composent les *basses Laurentides*. En effet, de 1986 à 2001, elles ont crû de 56,4 %, alors que le Québec enregistrait une augmentation de 10,8 % au cours de la même période. Ce phénomène d'urbanisation se poursuit, mais surtout vers le nord, là où le réseau routier offre des facilités d'accès à la région métropolitaine. D'ailleurs, l'accroissement de la population est manifeste dans Mirabel qui a connu une augmentation de 97 % de 1986 à 2001 (voir tableau 2). De plus, en analysant les chiffres des dernières années, il ressort que cette poussée démographique continue de se diriger vers le nord. En effet, la variation de la population de la MRC de Mirabel, de 1996 à 2001, a été de 20,8 %, tandis que les MRC de Deux-Montagnes et de Thérèse-De Blainville ont connu une croissance de 3,1 % et 9,5 % respectivement. D'ailleurs, les projections de l'ISQ sur la croissance démographique, effectuées en 1996 pour l'année 2001, ont été dépassées dans le cas de la MRC de Mirabel et n'ont pas été atteintes dans les deux autres MRC des *basses Laurentides* (voir tableau 3).

**TABLEAU 3**  
**COMPARAISON ENTRE LA POPULATION**  
**ET LES PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES**

MRC	Prévisions 1996 pour 2001	Variation prévue (%)	Population totale 2001	Variation effective (%)
Thérèse-De Blainville	152 873	28,2	130 514	9,5
Deux-Montagnes	93 327	18,2	81 417	3,1
Mirabel	25 762	13,9	27 330	20,8
Argenteuil	28 525	-0,2	28 931	1,3
La Rivière-du-Nord	96 077	14,7	90 419	7,9
Les Pays-d'en-Haut	30 149	6,8	30 866	9,3
Les Laurentides	36 634	0,7	38 433	5,7
Antoine-Labelle	34 477	1,7	33 456	-1,3
<b>Les Laurentides</b>	<b>497 824</b>	<b>15,3</b>	<b>461 366</b>	<b>6,9</b>

Perspectives démographiques par MRC 1991-2016 de l'Institut de la Statistique du Québec et Recensement 2001 de Statistique Canada.

Le domaine de l'État des *basses Laurentides*, outre le milieu hydrique, se limite au parc national d'Oka (0,1 % du territoire public régional). Toutefois, il est le parc le plus fréquenté parmi les 23 parcs nationaux du Québec. Cette fréquentation est appelée à augmenter en raison de sa localisation à proximité de Montréal. Par ailleurs, une partie importante de la population des *basses Laurentides* utilise les terres du domaine de l'État localisées plus au nord afin de s'y récréer. L'augmentation de cette population est à même d'entraîner une pression additionnelle sur l'utilisation du territoire public.

**Un milieu qui  
s'urbanise de plus  
en plus au cœur  
des Laurentides**

Le cœur des Laurentides se compose des MRC d'Argenteuil, de La Rivière-du-Nord, des Pays-d'en-Haut et des Laurentides. C'est au début du XX<sup>e</sup> siècle, avec l'avènement du chemin de fer, que s'ouvre au récréotourisme le cœur des Laurentides.

Cette partie de la région devient alors le deuxième Nord touristique de Montréal. Dans les années 1920, Sainte-Agathe-des-Monts prend la tête des aménagements et est identifiée comme *le rendez-vous des sports des villes canadiennes et américaines*<sup>38</sup>. Outre les investissements étrangers dans le ski alpin, le ski de fond et l'hôtellerie de luxe, le cœur des Laurentides connaît un déploiement majeur de la villégiature. Au cours des années 1950 à 1970, celle-ci ceinture les lacs et s'installe non seulement dans les vallées mais également sur les versants des collines.

À cette dynamique s'ajoute, dès les années 1970, un phénomène de *villégiaturbanisation*<sup>39</sup>, soit l'urbanisation des milieux de villégiature. En effet, l'urbanisation métropolitaine, qui a absorbé la villégiature des basses Laurentides, s'est étendue aux territoires le long de l'autoroute 15 et a aussi gagné les pôles de villégiature de Sainte-Adèle et de Saint-Sauveur. Ce phénomène est encore en progression et semble atteindre actuellement Sainte-Agathe-des-Monts. Il se traduit, notamment, par la conversion de multiples chalets en résidences principales. Ces phénomènes entraînent un accroissement important de la population (+ 39,0 % de 1986 à 2001), une rareté des terrains riverains, des coûts élevés d'acquisition des immeubles et un développement de services visant à répondre aux besoins du milieu urbanisé. De plus, la conversion de chalets en résidences principales augmente la fréquentation d'un immeuble et, par voie de conséquence, la concentration de phosphore dirigée vers les plans d'eau<sup>40</sup>, particulièrement lorsque le système de traitement des eaux usées n'est pas revu pour tenir compte de cette nouvelle réalité.

Ainsi, au fur et à mesure que la banlieue s'étend sur les rives de la rivière des Mille Îles et qu'elle monte dans le cœur des Laurentides, la villégiature personnelle se transporte dans des territoires plus éloignés. Ce déplacement de la villégiature semble se manifester également du côté de la région de l'Outaouais et atteindre le cœur des Laurentides par le biais de la route 323. D'ailleurs, de 1993 à 2003, les municipalités de La Minerve et d'Amherst ont connu une augmentation du nombre de chalets de 13,6 % et 61,7 % respectivement, alors que

<sup>38</sup> Voir note n° 36, p. 27.

<sup>39</sup> Notion élaborée par Jean Décarie, professeur titulaire à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal.

<sup>40</sup> L'accroissement du phosphore favorise le vieillissement prématuré des plans d'eau qui se traduit par une augmentation de la décomposition de la matière organique et une diminution de l'oxygène dissous. Or, cet oxygène est nécessaire au maintien des salmonidés indigènes.

l'ensemble de la région enregistre une perte de 17,9 % au cours de la même période (voir *Occupation territoriale particulière*, carte 5).

De Saint-Jérôme à Sainte-Agathe-des-Monts, le *cœur des Laurentides* est de moins en moins un milieu de villégiature traditionnelle et accueille de plus en plus de résidences permanentes. Selon le dernier recensement en 2001, cette partie des Laurentides comptait une population de 188 650 habitants, soit 41 % de la population régionale. Selon l'ISQ, le *cœur des Laurentides* devrait connaître une augmentation de sa population de 14,6 % de 2001 à 2011.

De plus, la renaissance de la Station Mont-Tremblant occasionne un dynamisme important dans l'économie régionale qui a des effets, notamment, sur les modes d'hébergement. Au chapitre de l'occupation du territoire, la municipalité de Mont-Tremblant<sup>41</sup> a connu, de 1993 à 2003, une augmentation de 2 639 unités résidentielles, soit une variation de 106,7 %<sup>42</sup>. La croissance de l'offre de condominiums explique en partie cette hausse.

Au *cœur des Laurentides*, le domaine de l'État est d'une superficie de 1 215 kilomètres carrés, soit 8 % du territoire public régional. À proximité des milieux urbanisés du corridor de la route 117, les terres publiques sont dispersées et formées de parcelles, alors qu'en s'éloignant du corridor, elles sont plus présentes et de plus grandes superficies. Les accroissements des populations des MRC qui composent le *cœur des Laurentides*, l'urbanisation des milieux de villégiature, les prévisions de croissance identifiées par l'ISQ, la renaissance de la Station Mont-Tremblant et les investissements qui y sont envisagés suggèrent, pour les prochaines années, une augmentation des demandes d'utilisation récréative sur le territoire public (villégiature traditionnelle dans les secteurs plus éloignés, autres modes d'hébergement, campings, sentiers récréatifs, activités de plein air).

**Un vaste territoire,  
peu urbanisé, dans  
les hautes  
Laurentides**

Les *hautes Laurentides* se compose d'une seule MRC, soit celle d'Antoine-Labelle. Cependant, son territoire occupe 75 % de la région administrative. Contrairement au reste de la région, de 1986 à 2001, le secteur des *hautes Laurentides* a connu une croissance démographique modérée (+ 8,3 %), soit un taux inférieur au taux enregistré au Québec (+ 10,8 %) pour la même période (voir

<sup>41</sup> En 2003, les données du rôle d'évaluation sont celles de la municipalité créée à la suite du regroupement de Saint-Jovite (ville et paroisse), de Lac-Tremblant-Nord et de Mont-Tremblant. La comparaison effectuée entre les années 1993 et 2003 inclut le territoire de ces municipalités. Depuis, la municipalité de Lac-Tremblant-Nord a été reconstituée à la suite du référendum tenu en juin 2004 sur la défusion municipale.

<sup>42</sup> Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, *Données des sommaires des rôles d'évaluation municipale*, Exercices financiers 1993 et 2003.

tableau 2). Sa population de 33 456 habitants se concentre principalement entre Labelle et Mont-Laurier, le long de la route 117.

La ville de Mont-Laurier en est la principale municipalité. Or, les statistiques des dernières années témoignent d'un phénomène de banlieue qui se manifeste principalement dans les municipalités de Des-Ruisseaux et de Beaux-Rivages (population plus jeune, ajout de nouvelles résidences et accroissement de la population), alors que Mont-Laurier voit sa population diminuer. Toutefois, les fusions municipales réalisées en 2002 et 2003<sup>43</sup> devraient modifier cette dynamique et lui permettre d'envisager de nouvelles perspectives.

Plus au sud, le déplacement de la villégiature personnelle vers des territoires plus éloignés se manifeste également dans les municipalités de Notre-Dame-du-Laus et de Notre-Dame-de-Pontmain, qui ont connu, de 1993 à 2003, une augmentation du nombre de chalets de 4,6 % et de 20,5 % respectivement, tandis que la région connaît une baisse du nombre de chalets de 17,9 % pour la même période (voir *Occupation territoriale particulière*, carte 5). Ce phénomène émane principalement de la région de l'Outaouais et atteint les *hautes Laurentides* par la route 309.

Plus au nord, dans les territoires non organisés (TNO), il n'y a pas vraiment de population permanente. Par contre, même si la réserve indienne de Manawan est située dans la région voisine de Lanaudière, une portion de ces *hautes Laurentides* est fréquentée par les Attikameks pour l'exercice de leurs activités. À cet égard, mentionnons que le Conseil de la nation attikamek, représentant les trois communautés attikameks, est engagé dans un processus de négociation territoriale globale avec le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada. Par ailleurs, les TNO regroupent également une large part des territoires fauniques structurés de la région et accueillent une importante clientèle de chasseurs et de pêcheurs.

Le domaine de l'État est omniprésent dans les *hautes Laurentides* (91 % du territoire public s'y concentre). La poussée du récréotourisme vers le nord de la région, les nouvelles infrastructures (ex. : aéroport international), les nouveaux développements (ex. : Village du Windigo) et la volonté du milieu de diversifier l'économie du territoire devraient entraîner une augmentation des demandes d'utilisation du territoire public, notamment afin de répondre aux besoins des villégiateurs et des entreprises récréotouristiques.

---

<sup>43</sup> En octobre 2002, la nouvelle municipalité de Lac-des-Écorces était formée à partir du regroupement des villages de Lac-des-Écorces et Val-Barrette et de la municipalité de Beaux-Rivages. De plus, en janvier 2003, la nouvelle ville de Mont-Laurier était créée par son regroupement avec les municipalités de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles et de Des-Ruisseaux.

**Un aéroport international aux portes du territoire public**

En matière de transport aérien, la région bénéficie des deux grands aéroports de Montréal, soit celui de Pierre-Elliott-Trudeau (Montréal) et celui de Mirabel (réservé aux avions-cargos). Cette desserte lui assure un positionnement très favorable sur les plans commercial, industriel et touristique. De plus, en décembre 2002, le nouvel aéroport international de Mont-Tremblant, à La Macaza<sup>44</sup>, ouvrait ses portes. Un service régulier bihebdomadaire amène des visiteurs de Toronto. L'hiver, des vols en provenance des États-Unis (Boston et New York) sont offerts<sup>45</sup>. Ce nouvel aéroport, situé aux portes du territoire public, ouvre de nouveaux horizons pour le développement touristique, particulièrement au chapitre de la desserte d'une clientèle internationale. D'autres pistes d'atterrissage, pour des appareils de petites dimensions, complètent l'accessibilité du territoire, tant en région urbanisée (Lachute) qu'à proximité du territoire public (Chute-Saint-Philippe, Mont-Tremblant et Mont-Laurier). De plus, certaines entreprises de chasse et de pêche offrent des services de transport aérien à leur clientèle.

En matière de transport ferroviaire, depuis l'abandon du P'tit train du Nord vers la fin des années 1979, la desserte se limite à la partie sud du territoire. Cependant, la transformation subséquente des emprises du P'tit train du Nord en parc linéaire, de Saint-Jérôme à Mont-Laurier, a donné au territoire une autre forme d'accessibilité et une nouvelle avenue pour le développement touristique.

**Un territoire public facile d'accès**

L'automobile demeure le moyen de transport le plus usuel dans la région. De grandes infrastructures routières (les autoroutes 13, 15, 50 et 640, de même que les routes nationales 117, 148 et 158) facilitent les liens avec la métropole et les déplacements interrégionaux.

Dans les *basses Laurentides*, l'autoroute 640 et la route régionale 344 qui longe les rivières des Outaouais et des Mille-Îles et le lac des Deux-Montagnes constituent des voies d'accès importantes au parc national d'Oka.

Le *cœur des Laurentides* est facilement accessible par l'autoroute 15 et la route nationale 117. Les routes régionales 323, 327, 329 et 364 constituent le réseau routier supérieur en soutien à ce couloir et donnent accès aux différents pôles touristiques et aux terres du domaine de l'État. La réalisation de l'autoroute 15, plus particulièrement, en parallèle de la route 117, a contribué non seulement à diminuer la congestion et à réduire les temps de déplacement, mais aussi à favoriser l'expansion de l'urbanisation jusqu'à Sainte-Agathe-des-Monts.

<sup>44</sup> À la suite du regroupement, en décembre 2002, des municipalités de Marchand et La Macaza de même que des villages de L'Annonciation et de Sainte-Véronique, la nouvelle municipalité constituée se nomme Rivière-Rouge.

<sup>45</sup> Horaire des départs, de l'aéroport international Mont-Tremblant, [en ligne], adresse URL : [www.laurentian.com/ait/charter.htm](http://www.laurentian.com/ait/charter.htm), février 2005.

Selon le ministère des Transports du Québec<sup>46</sup>, les routes du secteur de Mont-Tremblant (qu'il est possible de considérer comme le troisième Nord touristique) connaissent une croissance soutenue des débits de circulation. Sur la route 117, à l'est de Saint-Jovite<sup>47</sup>, le débit journalier moyen annuel est passé de 13 000 véhicules en 1993 à 15 600 en 1997<sup>48</sup>, puis à 17 400 véhicules en 2004<sup>49</sup>. Sur la route 323, à proximité de la route 117, le débit est passé de 2 420 en 1993 à 3 450 en 1997, puis à 4 000 véhicules en 2004. L'enquête origine-destination révèle que la population de la région d'Ottawa et de l'Outaouais utilise la route 323 pour se rendre au secteur de Mont-Tremblant<sup>50</sup>.

Par ailleurs, une route est ouverte depuis décembre 2003, reliant la municipalité de Lac-Supérieur à Saint-Donat dans la région de Lanaudière. Cette route, nommée *le Chemin du Nordet*, devrait éventuellement être prolongée pour offrir un lien plus direct avec la Station Mont-Tremblant. Une partie importante de son tracé passe en territoire public, au sud du parc national du Mont-Tremblant. Ainsi, cette route accroît non seulement l'accessibilité à cette partie du domaine de l'État, mais par sa localisation et son caractère panoramique, elle ouvre de nouvelles perspectives de développement, particulièrement dans la région de Lanaudière.

Dans les territoires municipalisés des *hautes Laurentides*, la route nationale 117 joue un rôle clé au chapitre des déplacements interrégionaux puisqu'elle constitue la voie privilégiée en direction de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette route et la route régionale 309 assurent également un lien entre les *hautes Laurentides* et la région de l'Outaouais. Elles participent également, avec les routes collectrices 311 et 321, à l'accessibilité au domaine de l'État. Ces routes sont, en effet, les portes d'entrée aux territoires non organisés par la route collectrice de Parent et les chemins forestiers. Ces derniers sillonnent l'ensemble du domaine de l'État. Cette grande accessibilité au territoire présente l'avantage de pouvoir accéder facilement à ses ressources et, notamment, aux territoires fauniques structurés. Par contre, elle comporte aussi des inconvénients, notamment en ce qui concerne le contrôle du territoire et l'entretien des chemins.

---

<sup>46</sup> Vers un plan de transport pour les Laurentides, Diagnostic et esquisses d'orientations, Transports Québec, avril 1998.

<sup>47</sup> Devenue la municipalité de Mont-Tremblant, voir note n° 41.

<sup>48</sup> Voir note n° 46, p. 84.

<sup>49</sup> Compilation fournie par le ministère des Transports du Québec.

<sup>50</sup> Selon l'enquête, réalisée à l'hiver 1995, 60 % des véhicules qui entraient dans la région par la route 323 se dirigeaient vers le mont Tremblant et près de 50 % provenaient de l'Ontario, principalement de la région d'Ottawa. Ce pourcentage est moindre l'été. Voir note n° 46, p. 77 et 84.

### 3.1.3 Dynamique sociale et culturelle

La principale caractéristique de la dynamique sociale des Laurentides consiste en l'arrivée massive de villégiateurs, d'excursionnistes et de touristes venus se détendre dans le *cœur des Laurentides*, particulièrement pendant les périodes estivale et hivernale mais aussi sur une base annuelle les fins de semaine. Cette partie du territoire est, en effet, reconnue pour ses activités récréatives et de plein air et souvent identifiée comme « grand terrain de jeux des Montréalais ». D'ailleurs, une part importante des utilisateurs provient des *basses Laurentides* et de la région métropolitaine.

Cette situation engendre un va-et-vient qui se traduit sur le réseau routier par de forts débits de circulation la fin de semaine, particulièrement sur l'autoroute 15 dans le secteur St-Sauveur/Saint-Jérôme. En raison de l'achalandage touristique, des problèmes de circulation sont également constatés sur la route 117 dans les secteurs de Labelle et Rivière-Rouge<sup>51</sup>.

**Une importante population de villégiateurs**

Il est difficile de traiter de la question de la population saisonnière puisque très peu de données statistiques comptabilisent cette population. Cependant, le sommaire du rôle d'évaluation de chacune des municipalités indique que la région compte 28 765 chalets et que le *cœur des Laurentides* possède la concentration la plus élevée de la région avec 20 890 chalets (72,6 % des chalets). En multipliant le nombre de chalets par le nombre moyen de personnes par ménage au Québec<sup>52</sup>, la population saisonnière serait d'environ 79 000 personnes dont plus de 50 000 dans le *cœur des Laurentides*. L'ajout de cette population saisonnière signifie une augmentation de plus de 25 % de la population. Toutefois, cette donnée ne traduit pas l'ensemble de la réalité qui comprend des chalets apparaissant au rôle d'évaluation comme résidences principales. À cette population de villégiateurs s'ajoutent également les excursionnistes et les touristes.

**Un nombre élevé d'excursionnistes**

Comme la région est à proximité d'un vaste bassin de population, elle accueille un nombre élevé d'excursionnistes<sup>53</sup>. En 2004, la région a accueilli 1 912 000 excursionnistes<sup>54</sup>. De plus, selon une étude réalisée sur la popularité des activités liées à la faune et à la nature, la région des Laurentides arrive au premier rang sur les 17 régions administratives quant au nombre de jours consacrés aux activités de plein air<sup>55</sup> par des adeptes québécois et étrangers (6 443 214 jours,

<sup>51</sup> Devenue la municipalité de Rivière-Rouge, voir note n° 44.

<sup>52</sup> Selon le recensement de la population en 2001 de Statistique Canada, la taille moyenne d'un ménage au Québec est de 2,4 personnes.

<sup>53</sup> Une personne ayant réalisé un voyage d'au moins 80 km, dont le séjour a duré moins de 24 heures et qui n'a pas utilisé d'hébergement commercial ou privé.

<sup>54</sup> Ministère du Tourisme du Québec, *Portrait statistique de la région des Laurentides*, 7 octobre 2005.

<sup>55</sup> Les activités de plein air y sont définies comme des activités pratiquées dans la nature tels la randonnée pédestre, le camping, le canotage, le kayak, la motoneige,

soit 17,6 % des jours de loisir au Québec)<sup>56</sup>. D'ailleurs, le ministère du Tourisme constate un engouement à l'égard des aventures douces en milieu naturel. Cette tendance devrait se maintenir et se répercuter sur les demandes d'utilisation du territoire public.

**Une région  
convoitée pour la  
chasse et la pêche**

Cette étude sur les activités liées à la faune et à la nature établit que 1 347 327 jours de pêche et 662 075 jours de chasse sont réalisés annuellement par des adeptes québécois et étrangers dans la région des Laurentides<sup>57</sup>, ce qui la place au premier rang au Québec pour la fréquentation par les pêcheurs et les chasseurs.<sup>58</sup>

En général, depuis les dix dernières années, l'intérêt pour la chasse et la pêche semble diminuer au Québec. Cependant, dans les zecs et les pourvoiries des Laurentides, la situation est différente. En effet, le nombre de participants aux activités de pêche et de chasse augmente<sup>59</sup>. La proximité des marchés et la facilité d'accès à ces territoires structurés permettent d'expliquer cette différence.

**Une clientèle  
internationale en  
développement**

En 2004, 2 927 000 touristes ont séjourné dans la région, soit 9,5 % du volume de touristes du Québec. Parmi eux, 18,8 % provenaient de l'extérieur du Québec<sup>60</sup>. La renaissance de la Station Mont-Tremblant, la construction du Village Windigo, le nouvel aéroport international de Mont-Tremblant et la mise à niveau des pourvoiries aux standards internationaux devraient accroître le volume de touristes en provenance du Canada<sup>61</sup> et de l'étranger.

**Une formation de  
plus en plus adaptée  
aux réalités  
économiques**

Les économies propres au *cœur des Laurentides* (industrie récréotouristique) et aux *hautes Laurentides* (industrie forestière) créent des demandes en main-d'œuvre concentrées pendant certaines saisons et de plus en plus spécialisées. D'une part, les emplois saisonniers rendent difficiles le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre et, d'autre part, de nouvelles technologies ou de nouvelles normes de qualité exigent l'embauche d'une main-d'œuvre qualifiée ou l'adaptation de la main-d'œuvre en place à de nouvelles réalités. La formation et le recrutement sont donc des enjeux de taille.

---

etc. Elles excluent les activités liées à la faune comme la chasse, la pêche, l'observation et la photographie d'animaux sauvages.

<sup>56</sup> Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, *La faune et la nature ça compte – La popularité des activités liées à la faune et à la nature dans les Laurentides*, mars 2006.

<sup>57</sup> *Idem*.

<sup>58</sup> Voir note n° 56.

<sup>59</sup> Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'aménagement de la faune des Laurentides, *Données de fréquentation en nombre de jours-chasseur et jours-pêcheur pour les zecs et les pourvoiries à droits exclusifs*, 1996 à 2004.

<sup>60</sup> La provenance de la clientèle touristique de la région se répartit comme suit : 81,2 % provient du Québec, 11,5 % du reste du Canada, 4,6 % des États-Unis et 2,7 % d'outre-mer. Ministère du Tourisme du Québec, *Portrait statistique de la région des Laurentides*, 7 octobre 2005.

<sup>61</sup> À l'exception du Québec.

Or, la scolarité de la population varie selon les différentes parties de la région. Dans les *hautes Laurentides* par exemple, en 2001, les citoyens ayant un certificat d'études secondaires ou moins représentaient 64,5 % de la population, alors que cette proportion était de 52,2 % dans la région<sup>62</sup>. De plus, les résidents des *basses Laurentides* détenaient davantage de certificats et de diplômes d'études collégiales ou universitaires que dans le reste de la région. Il est à noter que les difficultés de recrutement et de formation sont moins significatives dans les *basses Laurentides* vu la diversification de son économie, le caractère moins saisonnier des emplois et la proximité d'un vaste bassin de main-d'œuvre scolarisée. Dans le *cœur* et les *hautes Laurentides*, le milieu tente de répondre à ces difficultés.

Par exemple, dans les *hautes Laurentides*, des programmes de formation ont été élaborés afin de combler les besoins d'une main-d'œuvre adaptée au secteur de la foresterie. Le centre de formation professionnelle de Mont-Laurier a ajouté deux programmes au secondaire (sciage et affûtage) et une nouvelle attestation, alors qu'un programme collégial intitulé *Technologie de la transformation des produits forestiers* a été instauré par le Pavillon du cégep de Saint-Jérôme à Mont-Laurier. De plus, les *hautes Laurentides* ont développé une intégration des apprentissages en milieu de travail par le biais d'une usine-école et la formation en entreprise<sup>63</sup>. Dans le *cœur des Laurentides*, le programme en alternance travail-études, la participation de l'École hôtelière dans les groupes et l'école de gestion à la Station Mont-Tremblant offrent des pistes intéressantes pour le développement des compétences<sup>64</sup>.

**Une proportion plus élevée de retraités dans le cœur des Laurentides**

La dynamique sociale se caractérise également, dans le cœur de la région, par une représentation appréciable du groupe d'âges des 65 ans et plus qui s'y installerait pour la retraite<sup>65</sup>. En effet, dans les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, les chiffres relatifs à la composition de la population indiquent que ce groupe compose respectivement 15,7 % et 17,7 % de la population de ces MRC, alors qu'il est de 11,1 % dans la région et de 13,3 % dans l'ensemble du Québec.

<sup>62</sup> Direction de la planification et du partenariat d'Emploi-Québec Laurentides, *La région des Laurentides en quelques chiffres*, mai 2004.

<sup>63</sup> Emploi-Québec, Développement des ressources humaines Canada et Conseil régional de développement des Laurentides, *Cahier de recherche, Le marché du travail dans la MRC d'Antoine-Labelle*, 1999, p. 33 et *Entente sur une action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD)*, 2003, p. 3.

<sup>64</sup> Emploi-Québec, Développement des ressources humaines Canada et Conseil régional de développement des Laurentides, *Cahier de recherche, Le marché du travail dans la MRC des Laurentides*, 1999, p. 31.

<sup>65</sup> Voir aussi : *Cahiers de recherche, Le marché du travail dans la MRC des Pays-d'en-Haut* et *Le marché du travail dans la MRC des Laurentides, Emploi-Québec, Développement des ressources humaines Canada et Conseil régional de développement des Laurentides*, 1999, les pages 24 et 28 respectivement.

**Une vitalité  
culturelle régionale  
qui s'exprime de  
diverses façons**

La dynamique culturelle fait partie des principaux atouts des Laurentides. Sa dimension historique a imprégné le portrait culturel régional. Les mouvements qui ont précédé son développement, les personnes qui y ont vécu et les événements qui s'y sont déroulés ont doté la région d'éléments patrimoniaux qu'il est possible d'admirer encore aujourd'hui dans l'architecture, dans les paysages humanisés et dans différentes œuvres artistiques. Le tableau 4 indique certains de ces événements<sup>66</sup> qui donnent à la région une identité qui lui est propre.

**TABLEAU 4  
ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT  
RÉCRÉOTOURISTIQUE**

Date	Événement
1868	Arrivée du Curé Labelle à Saint-Jérôme
1879	Inauguration de la ligne de chemin de fer à Saint-Jérôme
1894	Création du Parc de la montagne Tremblante
1899	Ouverture du premier sanatorium à Sainte-Agathe
1905	Première excursion du <i>Montreal Ski Club</i> sur une piste de ski de randonnée de 50 kilomètres entre Sainte-Agathe et Shawbridge (aller-retour à partir de Montréal par le <i>P'tit train du Nord</i> )
1906	Ouverture du Gray Rocks Inn par l'américain George Ernest Wheeler
1906	Transformation du sanatorium Kempt de Sainte-Agathe, qui devient le « chic » Laurentian Inn
1909	Agrandissement du Parc de la montagne Tremblante de 3 108 kilomètres carrés
1911	Arrivée du premier instructeur de ski dans la région (le suisse Émile Cochand)
1912	8 sanatoriums exploités à Sainte-Agathe (on y vante l'air pur des montagnes)
1931	Inauguration de la descente Taschereau au Mont-Tremblant, initiative de Jack Rabbit

Cette vitalité culturelle ne se limite pas aux avantages liés à son histoire. La région recèle également plusieurs activités, lieux, artistes et artisans qui contribuent au dynamisme de la culture. Les galeries d'art, les festivals de musique, le réseau de salles de spectacle, les bibliothèques, les musées et centres d'expositions, les événements majeurs tels que ceux organisés par la fondation Dérouin ou 1001 Pôts sont autant d'endroits où les artistes et artisans d'ici et d'ailleurs expriment leur art. À ce jour, l'ensemble de ces manifestations culturelles se déroulent en territoires urbanisés, sauf une ou deux exceptions où des activités artistiques ont été organisées en territoire public.

<sup>66</sup> Serge Laurin, *Histoire des Laurentides*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, pages 357, 359, 578 à 581.

**Une mobilisation  
autour des  
paysages**

La région des Laurentides est la première région à avoir adopté une charte de protection des paysages naturels et bâtis. Cette charte a été endossée par un grand nombre de municipalités locales et régionales et d'organismes de la région. Par son adoption, les signataires reconnaissent, notamment, que le paysage est un bien commun; que la région des Laurentides est privilégiée par la diversité de ses paysages et de ses grands espaces naturels; et qu'il devient urgent d'agir pour les protéger compte tenu des pressions du développement. Aussi, ils s'engagent à reconnaître, protéger et mettre en valeur les paysages naturels et humanisés de la région.

### **3.2 Droits et statuts de la dimension sociale**

**Des activités  
fauniques  
structurées sans but  
lucratif sur plus de  
la moitié du  
domaine de l'État**

Le gouvernement du Québec décida, en 1935 dans un cas puis en 1971 dans l'autre, d'attribuer un statut de réserve faunique à deux portions de territoire public de la région afin qu'elles soient principalement vouées à la conservation, à la mise en valeur et à l'utilisation de la faune. La réserve faunique Rouge-Matawin et celle de Papineau-Labelle se situent respectivement à la limite des régions administratives de Lanaudière et de l'Outaouais et sont administrées par la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ). Dans les Laurentides, ces réserves fauniques occupent 1 700 kilomètres carrés, soit 12,3 % du territoire public de la région (voir carte 6).

Vers la fin des années 1970, le gouvernement du Québec décida aussi d'abolir les clubs privés de chasse et de pêche et de créer des zones d'exploitation contrôlée (zecs) afin d'accroître l'accessibilité aux ressources fauniques du domaine de l'État. Ce faisant, il accorda, à des regroupements d'utilisateurs, des droits de gestion de la faune à des fins de chasse et de pêche sur un territoire précis, à la condition d'y assurer une accessibilité publique. Aujourd'hui, la région des Laurentides compte six zecs, d'une superficie totale de 5 363 kilomètres carrés, ce qui représente 38,7 % du territoire public.

**Une délégation de  
gestion de lots  
publics  
intramunicipaux  
dans trois MRC**

Une aire faunique communautaire a également été désignée pour le réservoir Baskatong qui se situe à la limite de la région de l'Outaouais. Dans la seule région des Laurentides, sa superficie est de 138 kilomètres carrés. Une corporation sans but lucratif y dispose de droits exclusifs de pêche à des fins communautaires. Certains organismes du milieu ont souhaité prendre une part active dans la mise en valeur des ressources du territoire public pour le bénéfice de leurs collectivités. À cet effet, les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut ont signé avec le MRNF des ententes de délégation de gestion foncière et forestière. Ces ententes portent sur des lots publics intramunicipaux qui totalisent 183 kilomètres carrés. Le plan de gestion multiresource est complété dans la MRC d'Antoine-Labelle, alors qu'il est en élaboration dans les deux autres MRC. La MRC d'Antoine-Labelle utilise les lots publics intramunicipaux à des fins

de foresterie et de mise en disponibilité des lots de villégiature. Dans la MRC des Laurentides, la foresterie est le principal élément de mise en valeur de ces lots, tandis que la récréation extensive alimente les discussions autour du plan de gestion de la MRC des Pays-d'en-Haut. Cette dernière envisage même la création d'un parc régional.

***De multiples droits consentis à des fins récréatives***

Le territoire public est largement utilisé pour des sentiers récréatifs, particulièrement au centre de la région. En fait, leur aménagement représente plus de 873 kilomètres de sentiers, principalement utilisés à des fins de motoneige (46 %), de randonnée pédestre (25 %) et de ski de randonnée (16 %). Cette statistique est cependant incomplète puisque bon nombre de sentiers passent sur des chemins forestiers pour lesquels aucun droit n'est accordé. Compte tenu de leurs effets structurants sur l'économie touristique de la région, les sentiers nationaux dédiés à la motoneige, au vélo et à la randonnée pédestre sont illustrés sur la carte 8, dans la section qui traite des droits et statuts économiques.

***Des droits de piégeage accordés aux autochtones***

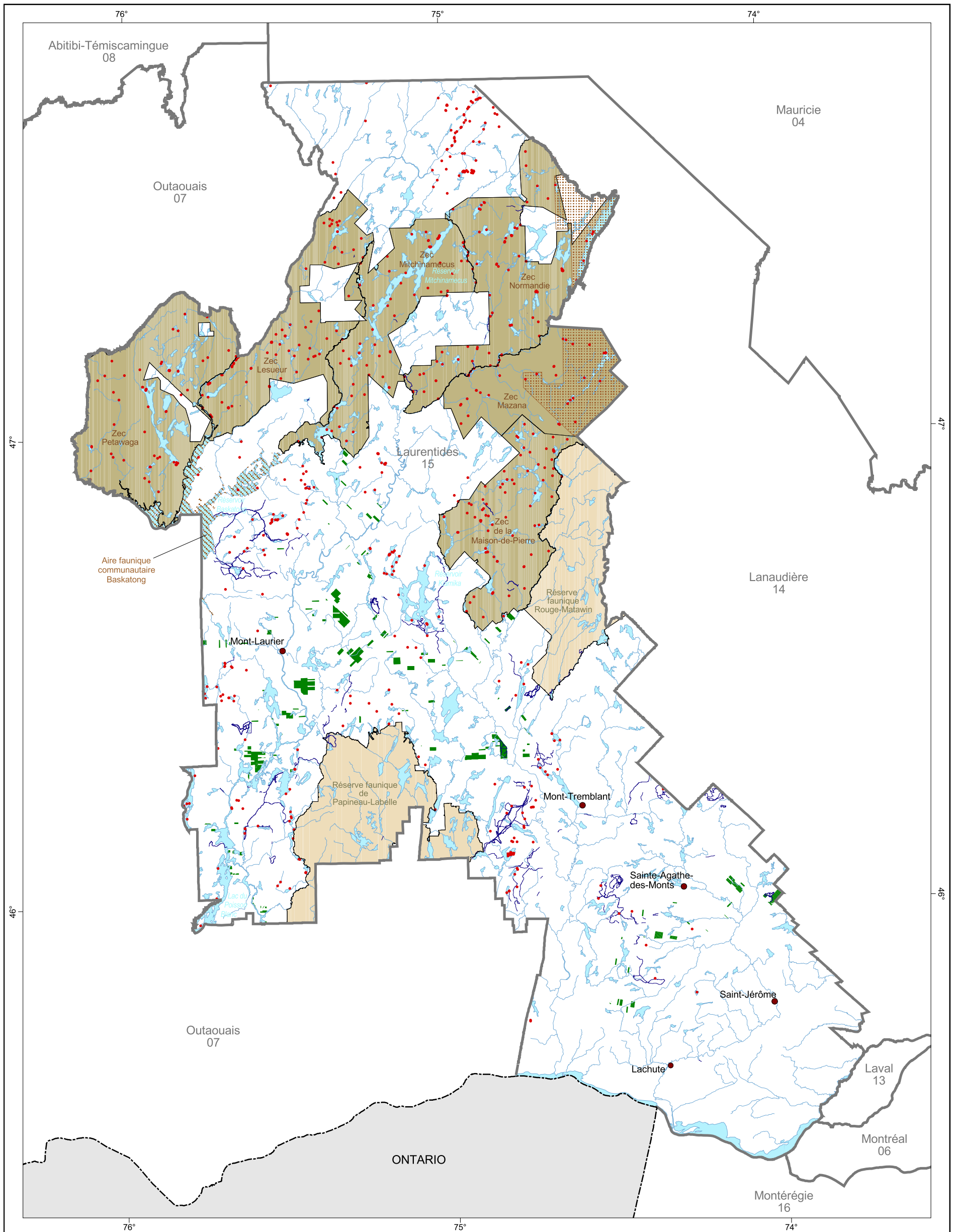
Plusieurs autres droits ont été délivrés sur les terres du domaine de l'État afin de répondre à des besoins de récréation et de villégiature. En effet, des baux de location pour diverses activités récréatives telles que des colonies de vacances, des campings, des sites touristiques, des plages, etc. ont également été octroyés. Au chapitre de la villégiature, 778 baux ont été délivrés sur le territoire public. Par contre, le nombre de baux en vigueur ne reflète pas la totalité de la situation. En effet, en territoire municipalisé, de nombreux locataires ont acquis leur terrain. La mise en disponibilité de nouveaux emplacements de villégiature passe donc non seulement par la location, mais aussi par la vente de terrain.

Dans la partie nord de la région, une réserve à castor a été créée afin de permettre aux populations de ce mammifère de se reconstituer à la suite d'une baisse dramatique du nombre d'individus<sup>67</sup>. Cette réserve touche plusieurs régions administratives, mais dans les Laurentides, elle s'applique sur 182 kilomètres carrés. Aujourd'hui, à l'intérieur de ces limites, seuls les autochtones peuvent piéger les animaux à fourrure.

<sup>67</sup> Société de la faune et des parcs du Québec, *Réserves à castor : Territoires ayant un statut particulier ou faisant l'objet d'une protection particulière.*

# Carte 6 : Droits et statuts sociaux

## Portrait territorial des Laurentides



\* Accordé des droits particuliers de chasse et de piégeage aux communautés autochtones

### Droit social

- Bail de villégiature
- Sentier récréatif local, régional

### Statut social

- Réserve faunique
- Zec
- Aire faunique communautaire
- Réserve à castor \*
- Terre publique intramunicipale déléguée

### Hydrographie

- Cours d'eau
- Lac

### Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

### Frontière

- Interprovinciale

### Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°.  
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPO), fuseau 9

1/900 000

### Sources

Référence cartographique (BDTA 250 K) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 1999  
Base géographique régionale (BGR) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003

### Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
©Gouvernement du Québec, 2006  
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

**Ressources naturelles  
et Faune**

**Québec**



### 3.3 Synthèse de la dimension sociale

La région des Laurentides se caractérise, en premier lieu, par sa proximité de Montréal. L'occupation du territoire, son accessibilité, la croissance de sa population, de même que l'utilisation récréative de la région témoignent de liens étroits à ce chapitre.

Différents phénomènes d'urbanisation marquent le développement de la région. Au sud, dans les *basses Laurentides*, la banlieue de Montréal gagne continuellement du terrain. Les jeunes ménages s'y installent, de même que de nouvelles entreprises visant à répondre aux besoins du milieu urbanisé. Dans le *cœur des Laurentides*, la fonction résidentielle se déploie jusqu'à Sainte-Agathe-des-Monts et se traduit par une transformation marquée des chalets en résidences permanentes et par l'installation d'une population préretraitee ou retraitée à la recherche d'un milieu de vie paisible et de qualité. Ce phénomène exerce une pression sur la villégiature traditionnelle qui tend à s'installer dans des milieux plus éloignés.

La région se caractérise aussi par sa renommée à titre de « grand terrain de jeux des Montréalais » qui attire sur son territoire des adeptes, particulièrement du plein air, mais aussi de la chasse et de la pêche. En 2004, près de deux millions d'excursionnistes sont venus se divertir dans la région.

De même, près de trois millions de touristes y ont séjourné en 2004. Dans le *cœur des Laurentides*, une clientèle internationale se développe, particulièrement depuis la renaissance de la Station Mont-Tremblant. Les investissements qui y sont réalisés génèrent un renouveau économique qui a, notamment, des incidences sur le marché immobilier. L'accroissement de la valeur des immeubles et la diversification des modes d'hébergement contribuent à modeler l'occupation du territoire. Le secteur de Mont-Tremblant voit ainsi s'installer une clientèle fortunée aux besoins bien particuliers.

Le récréotourisme gagne les *hautes Laurentides*, notamment par l'installation sur son territoire de l'aéroport international de Mont-Tremblant, par le parc linéaire du P'tit train du Nord qui se prolonge jusqu'à Mont-Laurier et par le développement de la villégiature et du Village Windigo.

L'économie locale est toutefois liée davantage à la foresterie et la population s'est dotée d'outils pour répondre de façon plus adéquate à son développement.

La croissance démographique de la région et de la métropole, l'accroissement de l'intérêt de la population québécoise pour la randonnée pédestre, l'observation de la faune et les activités de plein

air, la tendance en faveur des séjours de courtes durées, le développement d'une clientèle internationale ainsi que l'attrait du secteur Tremblant annoncent une pression d'utilisation additionnelle sur le territoire public. Cette pression se traduira, d'une part, par une occupation accrue des établissements récréatifs actuels et, d'autre part, par un accroissement des demandes pour de nouvelles activités récréatives ou services complémentaires.

Alors que les nouveaux résidents retraités recherchent un milieu de vie de qualité, les excursionnistes apprécient les points de vue exceptionnels et les attraits naturels particuliers. La protection des paysages et du milieu naturel de même que les activités d'interprétation traduisent de plus en plus leurs préoccupations. Or, la croissance des activités récréatives se réalise là où se pratiquent des activités de prélèvement des ressources. La cohabitation de l'ensemble de ces activités constitue un défi particulier de gestion et d'harmonisation de la part des gestionnaires du territoire public.

L'occupation du territoire a également une influence sur l'économie locale et régionale. Le chapitre suivant en présente les principales composantes.

## 4. Dimension économique

### 4.1 Caractéristiques économiques

**Une économie  
fortement influencée  
par la métropole**

L'économie de la région des Laurentides est fortement influencée par la proximité de la métropole. Les grands axes routiers favorisent les déplacements interrégionaux et constituent des facteurs majeurs de localisation des populations et des entreprises.

Par le développement des voies de communication qui sont en liaison avec le vaste marché de la métropole, l'économie des Laurentides s'est diversifiée en accueillant, dans les *basses Laurentides*, un nombre croissant d'entreprises et de collectivités suburbaines.

L'influence de la métropole se traduit également par des mouvements importants de personnes et de biens. Au chapitre de l'emploi, par exemple, 49 % de la population active occupée de la région travaillait, en 1999, à l'extérieur de leur MRC de résidence. Cette proportion atteint 62,1 % dans la MRC Thérèse-De Blainville, 61,6 % dans la MRC de Deux-Montagnes et 63,5 % dans la MRC de Mirabel<sup>68</sup>.

Compte tenu de son éloignement de la métropole, la MRC d'Antoine-Labelle, qui englobe la grande majorité du territoire public, bénéficie du plus grand taux de rétention. En effet, 82 % de sa population active y réside et y travaille.

#### 4.1.1 Structure économique et marché du travail

**Une structure  
économique en  
évolution**

La structure du marché du travail de la région des Laurentides est représentative de celle de l'ensemble du Québec. Comme l'indiquent les pourcentages d'emplois dans chacun des domaines d'activités (voir tableau 5), la région se démarque peu de la moyenne québécoise, ce qui témoigne de la diversité de sa structure économique. Cette diversification rend la région moins vulnérable aux variations cycliques de l'économie comparativement à bien d'autres régions du Québec. Cependant, l'activité économique du *cœur des Laurentides* est fortement liée au domaine récréotouristique, alors que l'industrie forestière constitue le principal moteur économique des *hautes Laurentides*. L'économie de ces deux secteurs de la région est moins diversifiée que celle des *basses Laurentides* et plus vulnérable aux soubresauts du marché.

<sup>68</sup> Emploi-Québec, Développement des ressources humaines Canada et Conseil régional de développement des Laurentides, *Faits saillants – Le marché du travail dans la MRC de Thérèse-De Blainville, Faits saillants – Le marché du travail dans la MRC de Deux-Montagnes et Faits saillants – Le marché du travail dans la MRC de Mirabel*, 1999.

**TABLEAU 5  
STRUCTURE ÉCONOMIQUE SELON L'EMPLOI**

Activité	Région		Québec		Région/Qc	Variation	
	Emploi en 2003 ('000)	% du total des emplois	Emploi en 2003 ('000)	% du total des emplois	%	Région 1994-2003 (%)	Québec 1994-2003 (%)
Secteur de la production de biens :							
- Agriculture	3,6	1,6	57,9	1,6	6,2	0,0	-21,9
- Forêt, pêche, mines, extraction de pétrole et gaz	1,6	0,6	38,5	1,0	4,2	n.a.	-10,5
- Services publics	1,8	0,7	29,3	0,8	6,1	0,0	-12
Construction et fabrication	55,6	22,4	808,5	22,2	6,9	13	19
Secteur des services	185,7	74,8	2715,8	74,4	6,8	37	19,6
Ensemble des activités	248,2	100,0	3649,9	100,0	6,8	29,8	17,7

Statistique Canada, Enquête sur la population active, Nombre d'emplois par industries selon le SCIAN, régions administratives du Québec, 1987-2003.

Entre 1994 et 2003, des variations importantes ont été constatées au chapitre de l'emploi. En effet, la région a enregistré globalement une hausse du nombre d'emplois (+ 29,8 %) nettement supérieure à la moyenne enregistrée au Québec (+ 17,7 %).

Dans les *basses Laurentides*, l'étalement urbain a influencé la demande dans plusieurs secteurs et favorisé la création d'emplois dans les domaines de la construction, des services à la consommation et des services gouvernementaux. La disponibilité de terrains industriels en bordure des grandes voies de communication a également encouragé l'implantation de nouvelles entreprises manufacturières qui a neutralisé les pertes générées par la fermeture de certaines entreprises (ex. : General Motors).

Dans le *cœur des Laurentides*, les activités du tertiaire ont accaparé une large part de l'augmentation de l'emploi, particulièrement en ce qui concerne les services à la consommation (hébergement, restauration, loisirs, commerces et services personnels).

Dans les *hautes Laurentides*, l'exploitation forestière a connu des changements technologiques et organisationnels qui ont notamment permis d'allonger les saisons de travail en forêt<sup>69</sup>. La Coopérative forestière des Hautes-Laurentides, qui est la plus grande entreprise du secteur privé de la MRC, s'affaire à valoriser le travail sylvicole et à développer ce secteur. Les travaux sylvicoles, qui s'étendaient auparavant sur quelques semaines, se réalisent maintenant sur une

<sup>69</sup> Emploi-Québec, Développement des ressources humaines Canada et Conseil régional de développement des Laurentides, *Cahier de recherche, Le marché du travail dans la MRC d'Antoine-Labelle*, 1999, p. 70.

période de plus de quatre mois. Cette coopérative possède notamment un centre de production qui fournit annuellement cinq à huit millions de plants forestiers servant au reboisement<sup>70</sup>.

**Une nette  
amélioration des  
conditions du  
marché du travail**

Les changements de la structure économique de la région des Laurentides semblent avoir grandement contribué à améliorer les indicateurs économiques qui, de 1994 à 2003, ont affiché des variations très favorables. D'ailleurs, en 2003, les indicateurs dépassent les moyennes constatées pour l'ensemble du Québec.

**TABLEAU 6  
MARCHÉ DU TRAVAIL**

Indicateur	Région (2003)	Québec (2003)	Région/Qc %*	Variation (%) *	
				Région 1994-2003 1995-2003**	Québec 1994-2003 1995-2003**
Emploi total ('000)	248,2	3649,9	6,8	29,8	17,7
Taux de chômage (%)	7,1	9,1	-2,0	-6,4	-3,2
Taux d'activité (%)	67,9	66,0	1,9	0,1	3,7
Taux d'emploi (%)	63,0	60,0	3,0	4,4	5,4
Revenu personnel disponible (\$)	21 934	21 065	104,1	40,1	29,7

Institut de la statistique du Québec, *Compilation selon les données de Statistique Canada (Enquête sur la population active, 2004)*.

\* Pour les taux, il s'agit d'un écart.

\*\* S'applique au revenu personnel disponible seulement.

Au cours de cette période, l'emploi a augmenté de façon substantielle, ce qui a permis à la région d'atteindre un taux de chômage de 7,1 %, soit deux points de moins que le taux enregistré pour le Québec. Mais comme le taux de chômage ne décrit pas à lui seul la condition du marché du travail, le tableau présente également les taux d'activité et d'emploi qui prennent en considération la population active à la recherche d'un emploi. Encore là, dans les Laurentides, les taux d'activité et d'emploi sont plus élevés que dans l'ensemble du Québec. Le revenu personnel disponible<sup>71</sup> pour la région des Laurentides a connu, au cours de la période de 1995 à 2003, une croissance de 40,1 %, ce qui est supérieur à l'augmentation enregistrée au Québec. Avec cette augmentation, le revenu personnel disponible est désormais supérieur à la moyenne québécoise.

<sup>70</sup> *Idem*, p. 71.

<sup>71</sup> Le revenu personnel disponible est le revenu personnel moins les impôts directs des particuliers et autres transferts courants des particuliers aux administrations.

**Une différence  
marquée entre les  
sous-régions**

Toutefois, il importe de mentionner que cette croissance se répartit différemment sur le territoire. En effet, alors que les *basses Laurentides*, qui sont liées à la métropole, connaissent un taux de chômage peu élevé (5,1 %), les *hautes Laurentides*, là où se concentre le territoire public, connaissent un taux de chômage élevé (15,5 %), avec des taux d'activité (54,9 %) et d'emploi (46,4 %) <sup>72</sup> faibles par rapport aux moyennes régionale et provinciale. Ces indicateurs témoignent d'une situation économique plus difficile qui s'apparente à celle des régions ressources. L'éloignement relatif de la métropole <sup>73</sup> et une structure économique moins diversifiée pourraient expliquer cette disparité. D'ailleurs, depuis 2001, la MRC d'Antoine-Labelle est l'une des MRC ressources du Québec. Toutefois, il faut préciser que ce taux de chômage (15,5 %) est moins élevé qu'il ne l'était au cours des années 1991 (17,9 %) et 1996 (19,0 %). L'accroissement du nombre d'emplois dans les activités forestières explique, en partie, cette baisse du taux de chômage.

#### 4.1.2 Activités économiques

Les activités économiques prépondérantes dans les Laurentides sont représentées sur la carte 7 sous une forme conceptuelle regroupant des phénomènes majeurs et homogènes. Par exemple, les pôles économiques urbains et de services regroupent les milieux fortement urbanisés où se concentrent la population, les services et les grandes entreprises de fabrication. Pour les fins de la représentation cartographique, la chasse et la pêche sont associées au récréotourisme.

**Une importante  
renommée  
touristique**

La région des Laurentides est connue et surtout reconnue pour son offre récréotouristique. Ses atouts (lacs, rivières, montagnes, forêt et faune) ont été mis en valeur rapidement, au fur et à mesure de l'accroissement de son accessibilité. La proximité de Montréal, la création du *Parc de la montagne tremblante* <sup>74</sup> et la disponibilité du *P'tit train du Nord* ont favorisé le développement d'une économie touristique dans la région depuis maintenant un siècle.

La région compte aujourd'hui des installations récréotouristiques variées et une grande diversité dans l'hébergement allant de la villégiature à l'hôtellerie de luxe, en passant par le camping et les gîtes du passant. La région compte aussi plusieurs centres d'hébergement commercial et des équipements structurants.

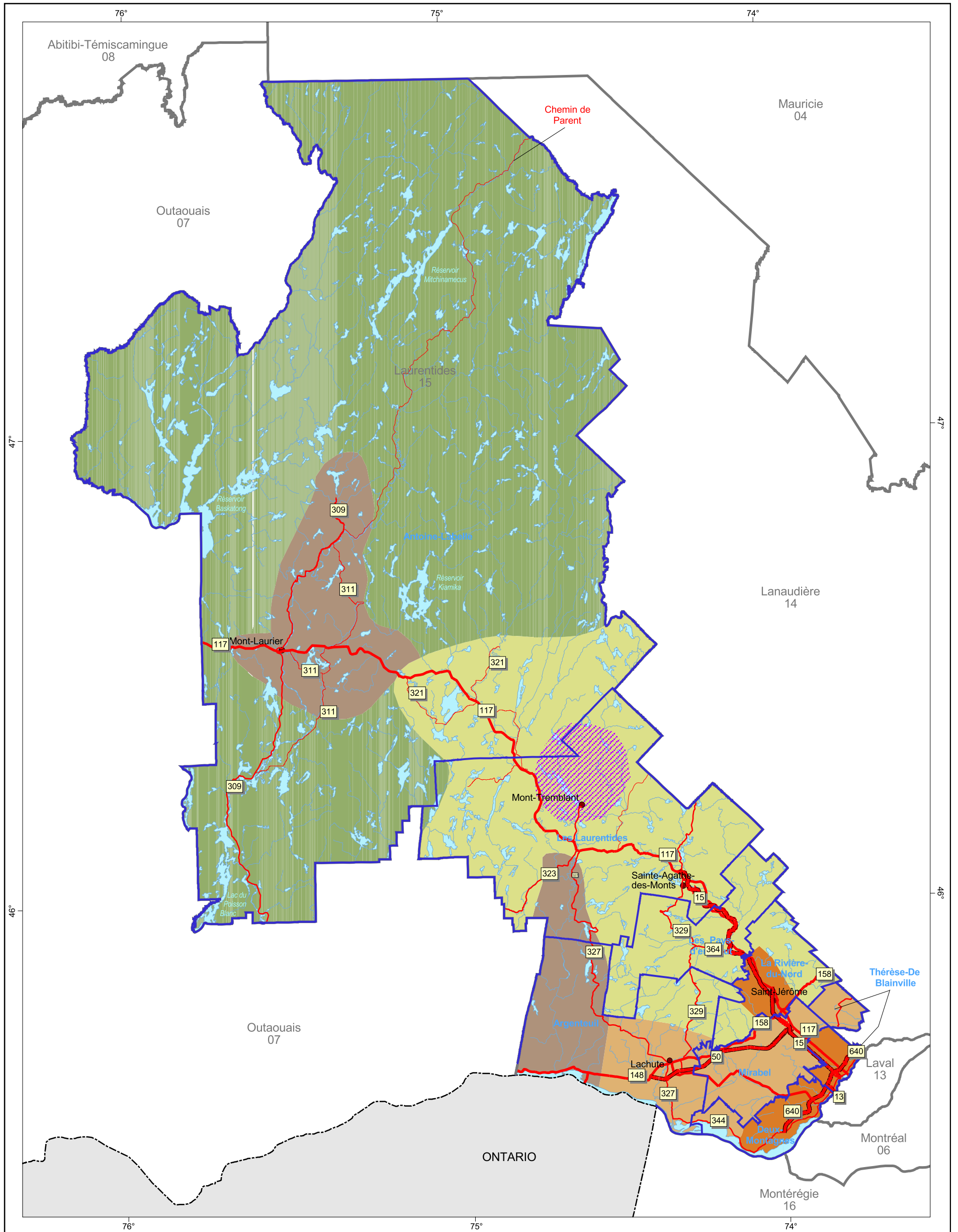
<sup>72</sup> Recensement de la population 2001 de Statistique Canada, traitement effectué par l'Institut de la statistique du Québec *Population de 15 ans et plus sur le marché du travail par région administrative – 2001*.

<sup>73</sup> La MRC d'Antoine-Labelle, bien que facilement accessible, se situe à environ trois heures de route de Montréal.

<sup>74</sup> Devenu le parc national du Mont-Tremblant.

# Carte 7 : Caractéristiques économiques

## Portrait territorial des Laurentides



\* Représentation conceptuelle par aggrégation de phénomènes homogènes

### Activité économique prépondérante

- Forestière
- Récréotouristique
- Agroforestière
- Agricole
- Industrielle et de services
- Pôle récréotouristique majeur

### Réseau routier

- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale
- Route collectrice

### Hydrographie

- Cours d'eau
- Lac

### Organisation administrative

- Ville, localité
- MRC
- Région
- Frontière interprovinciale

### Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°,  
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPE), fuseau 9

1/900 000

### Sources

Référence cartographique Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 1999  
(BDTA 250 k)

### Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
©Gouvernement du Québec, 2006  
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

**Ressources naturelles  
et Faune**

**Québec**



L'offre touristique est bien connue et bien établie. D'ailleurs, la région des Laurentides accueille un volume de touristes parmi les plus élevés au Québec (2 927 000 touristes en 2004), ce qui en fait la principale région touristique après les destinations urbaines de Montréal et de Québec. Les dépenses touristiques génèrent des retombées régionales de l'ordre de 500 millions de dollars annuellement et les emplois créés par le tourisme représentent 4 % de tous les emplois de la région.

**Une destination de calibre international**

Avant la renaissance de la Station Mont-Tremblant, en 1991, l'économie touristique était en déclin. Plusieurs hôtels et autres entreprises éprouvaient d'importantes difficultés. Avec les investissements importants réalisés au cours des années subséquentes (près de 1,2 milliard de dollars) et avec la qualité et l'envergure des installations, la Station Mont-Tremblant est rapidement redevenue l'une des plus grandes destinations de ski d'Amérique.

De plus, le secteur ne cesse de se transformer et de nouveaux investissements y sont continuellement réalisés, ce qui génère de multiples retombées économiques directes et indirectes. Outre le maintien et la création d'emplois, le secteur de Mont-Tremblant a bénéficié de l'ajout et de l'expansion de magasins à grande surface, de boutiques, de restaurants et d'hébergement, d'une augmentation de l'achalandage, de l'agrandissement de certains commerces et de l'augmentation des prix et de la gamme des produits offerts. De plus, comme plusieurs projets résidentiels de grande envergure ont pris forme autour de Tremblant, une forte croissance des activités a été constatée dans les domaines de la construction et des services immobiliers.

Une étude réalisée en octobre 2003 sur les impacts socio-économiques des développements majeurs dans le secteur Mont-Tremblant<sup>75</sup> indique que ce milieu a passé d'un taux de chômage de 15,4 % en 1986 à 8,9 % en 2001. Sur les sept centres récréotouristiques majeurs de la zone d'étude<sup>76</sup>, cinq ont répondu aux demandes relatives aux dépenses et aux investissements. Ces cinq établissements ont effectué, de 1992 à 2001, des dépenses en immobilisation de 811,7 millions de dollars, dont 78 % ont été consacrées à la construction et à l'aménagement d'immeubles. Le nombre d'employés en 2001 était de 853 à temps plein et de 1 416 à temps partiel pour une masse salariale de 45,4 millions de dollars.

<sup>75</sup> Les Conseillers ADEC inc, *Les impacts socio-économiques de développements majeurs dans le secteur Mont-Tremblant, Rapport sommaire*, octobre 2003. Le territoire d'étude comprend les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, de même que la municipalité de L'Annonciation dans la MRC d'Antoine-Labelle et celle de Saint-Donat dans la MRC de Matawinie (région de Lanaudière).

<sup>76</sup> Ces centres sont Intrawest (Station Mont-Tremblant), Gray Rocks, Fairmount, Grand Lodge, Comfort Inn, Club Tremblant et Marriott Residence inc.

Dans les *hautes Laurentides*, sur les rives du réservoir Baskatong, le Windigo a débuté la construction de son centre de villégiature (résidences champêtres, condos, restaurant et centre de conférence). Une clientèle internationale est visée par ce projet, particulièrement celle de l'Europe. Les investissements actuels représentent plus de 15 millions de dollars. Ce projet mise sur l'ampleur du réservoir Baskatong et sur le mont Sir-Wilfrid dont les sentiers aménagés offrent une vue imprenable sur le réservoir.

Selon les statistiques du ministère du Tourisme, la clientèle provenant de l'extérieur du Québec qui fréquente la région des Laurentides représente 18,8 % des touristes en 2004<sup>77</sup>. Ce volume est important, car 46,4 % des dépenses des touristes dans la région sont effectuées par cette clientèle extérieure, soit une somme de 234 millions de dollars.

**Une composante économique majeure : la villégiature**

La villégiature est aussi une composante majeure de l'économie régionale, et ce, malgré la conversion graduelle des chalets en résidences principales. La région des Laurentides comptait, en 2003, 28 765 chalets, soit 16,7 % des chalets de l'ensemble du Québec<sup>78</sup>. Il est à noter que ce nombre ne comprend pas les chalets considérés comme des résidences principales au rôle d'évaluation lorsqu'ils se situent dans un secteur résidentiel.

Or, en se basant sur l'évaluation foncière municipale pour l'exercice financier 2003, la valeur uniformisée de ces immeubles<sup>79</sup> représente un investissement de 1,22 milliard de dollars (parc immobilier) et des dépenses récurrentes annuelles de l'ordre de 221 millions<sup>80</sup>. Pour le territoire public, les 778 baux de villégiature délivrés par le MRNF représentent des investissements de 16,6 millions de dollars et des dépenses récurrentes annuelles de plus de 5 millions de dollars<sup>81</sup>.

De plus, lorsque les chalets excèdent 60 % du parc immobilier résidentiel d'une localité, l'économie de celle-ci peut être considérée comme étroitement liée à la villégiature. Ce pourcentage signifie que sur 25 unités résidentielles, on dénombre 15 chalets et 10 résidences principales. Selon le rôle d'évaluation de 2003, 11 localités de la région

<sup>77</sup> Ministère du Tourisme du Québec, *Portrait statistique de la région des Laurentides*, 7 octobre 2005.

<sup>78</sup> Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, *Données des sommaires des rôles d'évaluation municipale*, Exercices financiers 1993 et 2003.

<sup>79</sup> La valeur des immeubles ne tient pas compte de la valeur des terrains.

<sup>80</sup> Les dépenses récurrentes sont estimées à 6 513 \$ par chalet annuellement, en se basant sur une étude réalisée en 1998 intitulée *Enquête auprès des villégiateurs de la Vallée-de-la-Gatineau par la SADC de la Vallée-de-la-Gatineau*, actualisés en dollars 2003 à l'aide de la feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada.

<sup>81</sup> La valeur des immeubles ne tient pas compte de la valeur des terrains. Les 778 baux se répartissent comme suit : 558 baux en TNO avec une valeur moyenne de 12 731 \$ et 220 baux en territoire municipalisé qui ont une valeur moyenne de 43 058 \$.

affichaient un nombre de chalets dépassant le rapport 15/10<sup>82</sup>. Huit d'entre elles se situent dans le *cœur des Laurentides*.

Cependant, cette forme d'hébergement ne peut à elle seule traduire le phénomène de la villégiature dans la région et de son impact économique. En effet, les modes d'hébergement ont évolué et la villégiature en copropriété et à temps partagé devient de plus en plus populaire étant donné la hausse des prix des résidences secondaires en bordure des lacs. La construction de multiples condominiums dans le secteur de Mont-Tremblant témoigne bien de cette situation.

***D'importants  
sentiers récréatifs***

La diversité caractérise bien l'offre de sentiers récréatifs de la région des Laurentides. Le ski de randonnée y est encore une activité très populaire et plusieurs sentiers passent sur le territoire public.

À la suite de la fermeture du chemin de fer Le P'tit train du Nord, l'emprise a été transformée en un corridor récréatif pour le vélo l'été et pour la motoneige et le ski de fond l'hiver. Ce parc linéaire régional, devenu partie intégrante de la Route verte, a eu des effets structurants sur l'économie de la région (émergence de services de support, remise en valeur d'un patrimoine ferroviaire rappelant la colonisation, intégration à d'autres infrastructures et équipements, développement de forfaits, etc.). Une deuxième emprise a fait l'objet d'un aménagement similaire entre les municipalités de Morin-Heights dans la MRC des Pays-d'en-Haut et d'Amherst dans la MRC des Laurentides. Ce parc du Corridor Aérobique s'inscrit dans un projet plus vaste visant à le relier, de part et d'autre, au parc linéaire du P'tit train du Nord.

La motoneige occupe aussi une place importante et utilise largement le territoire public et les chemins forestiers. En ce qui a trait au quad, le réseau est en voie de structuration. La cohabitation de ces véhicules récréatifs motorisés avec les autres usages du territoire impose des défis de gestion particuliers. D'une part, la permanence des sentiers n'est pas assurée. D'autre part, ces véhicules récréatifs cohabitent difficilement avec certaines activités comme celles orientées sur l'écotourisme et peuvent constituer une nuisance à proximité de secteurs résidentiels. À ce sujet, la décision de la Cour supérieure dans le dossier du *P'tit train du Nord*<sup>83</sup> a eu pour effet non seulement d'interdire la pratique de la motoneige sur un tronçon de la piste, mais également de compenser les résidents situés à proximité pour les inconvénients subis. La décision a été portée en appel par la MRC des Laurentides. Cette situation suscite nécessairement des craintes quand il est question de déplacer un sentier pour les véhicules récréatifs motorisés, de le prolonger ou d'en créer de nouveaux. Il est possible de

<sup>82</sup> Pour 10 résidences principales, on dénombre 2,4 chalets dans la région des Laurentides et 0,9 chalet dans l'ensemble du Québec.

<sup>83</sup> Coalition pour la protection de l'environnement du parc linéaire « P'tit train du Nord » et autres c. La MRC des Laurentides et autres, décision 700-06-000001-000 rendue par l'Honorable Hélène Langlois, juge de la Cour supérieure, district de Terrebonne, le 30 novembre 2004.

**L'industrie du bois  
: le moteur de  
l'économie des  
hautes Laurentides**

penser qu'elle conduira à une utilisation accrue du territoire public pour la pratique de telles activités. Au chapitre de la randonnée pédestre, la région des Laurentides est l'hôte du Sentier national<sup>84</sup>, qui doit relier l'Ontario au Nouveau-Brunswick par une distance continue de 1 100 kilomètres. Selon une étude réalisée en 2001<sup>85</sup>, ce sentier est présenté comme un futur catalyseur du développement et surtout de la structuration d'une offre de qualité pour la randonnée pédestre. Le territoire public sera donc appelé à jouer un rôle non seulement au moment de la réalisation de l'infrastructure elle-même, mais également lors de la mise en place d'une structure d'accueil et de services.

En 2003, les volumes de bois ronds consommés par les usines sur le territoire des Laurentides étaient de 1,3 million de mètres cubes, soit 3 % du total québécois. De ce volume, 74,9 % sont des résineux et 72,8 % ont été prélevés dans les forêts du domaine de l'État de la région et ses environs.

En 2002, la région comptait 860 emplois dans le domaine de l'exploitation forestière et des activités de soutien et 2 927 emplois dans celui de la fabrication de papier et de produits en bois<sup>86</sup>. La valeur des livraisons reliées au secteur forestier dans la région se chiffrait en 1999 à 452,1 millions de dollars et la valeur ajoutée à l'activité totale, à 152,6 millions de dollars<sup>87</sup>.

En 2003, la région des Laurentides comptait 17 usines de sciage ayant un volume de consommation de bois autorisé supérieur à 5 000 mètres cubes par année, une usine de panneaux, deux usines de placages et contreplaqués, une usine de poteaux et deux usines de papier. Dix-huit d'entre elles bénéficient d'un approvisionnement dans les forêts du domaine de l'État. La transformation primaire de cette matière ligneuse s'effectue principalement dans les *hautes Laurentides*. En effet, près de 67 % des volumes attribués aux entreprises des Laurentides sont transformés par des établissements situés dans la MRC d'Antoine-Labelle.

<sup>84</sup> Le but ultime du Sentier national est d'avoir un trajet sans interruption voué à la randonnée pédestre, à la raquette et au ski de fond. Parrainé par la Fédération québécoise de la marche, le sentier, une fois complété, devrait être intégré au Sentier national canadien qui totalisera 10 000 km. Toutefois, il ne faut pas confondre ce sentier avec le Sentier transcanadien, qui lui, est polyvalent et multifonctionnel (marche, cyclisme, équitation, motoneige, etc.) et aura un parcours totalisant 16 100 km.

<sup>85</sup> Zins Beauchesne et associés, *La randonnée pédestre au Québec, Rapport final*, mars 2001, p. 3-4.

<sup>86</sup> Compilation interne à partir de données provenant de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) de Statistique Canada, MRNFP, 2004.

<sup>87</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, *Ressources et industries forestières – Portrait statistique*, octobre 2003, section 12, Tableau des indicateurs économiques et financiers.

Le développement des entreprises de transformation primaire du bois s'est effectué près de la ressource, mais à différents endroits dans le territoire municipalisé.

En fait, l'industrie de la transformation du bois a considérablement progressé dans la MRC depuis le milieu des années 1990. D'importants investissements ont marqué le secteur forestier (nouvelles usines, achat d'équipement, modernisation), ce qui lui a permis de contribuer, en 1997-1998, à la création de 53 % de tous les emplois manufacturiers de la MRC d'Antoine-Labelle<sup>88</sup>.

Par ailleurs, le secteur de la deuxième et troisième transformation du bois est bien implanté dans la région, et ce, dans les différents secteurs d'activité et sur l'ensemble du territoire. La région des Laurentides se classe au deuxième quart des 17 régions administratives du Québec en ce qui concerne le nombre d'emplois dans ce secteur.

**Un  
approvisionnement  
de plus en plus  
éloigné pour les  
feuillus de qualité**

Au 31 mars 2003, les volumes attribués dans les Laurentides représentent 74 % de la possibilité forestière en feuillus de la région<sup>89</sup>. En analysant la situation en fonction des essences, il appert que l'attribution des peupliers approche davantage la possibilité forestière (94 %), alors que pour les feuillus durs<sup>90</sup>, l'attribution représente 71 % de celle-ci. La marge de manœuvre est donc plus importante pour les feuillus durs que pour les peupliers.

Cette situation s'explique par deux phénomènes. D'une part, la fabrication de panneaux de lamelles orientées dans la région de Lanaudière utilise de grandes quantités de peupliers, incluant les bois de qualité inférieure, et une partie de son approvisionnement provient de la région des Laurentides. D'autre part, pour les feuillus durs, la recherche de bois de qualité explique la nécessité de recourir à un approvisionnement externe, car les forêts régionales de feuillus durs se sont dégradées. Toutefois, au cours des dix dernières années, une amélioration significative des technologies a été réalisée dans les scieries du secteur des feuillus, ce qui permet d'accroître les rendements et la valeur ajoutée aux billes. L'utilisation des technologies de pointe n'est toutefois pas généralisée. Le besoin de modernisation

<sup>88</sup> Emploi-Québec, Développement des ressources humaines Canada et Conseil régional de développement des Laurentides, *Cahier de recherche, Le marché du travail dans la MRC d'Antoine-Labelle*, 1999, p. 65.

<sup>89</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, *Ressources et industries forestières – Portrait statistique*, Section 5.1, Tableaux sur la possibilité forestière selon les régions administratives et sur les volumes attribués dans les CAAF selon les groupes d'essences et les régions administratives au 31 mars 2002.

<sup>90</sup> Les feuillus durs regroupent tous les feuillus à l'exception des peupliers. Les feuillus durs sont caractérisés par leur haute densité, leur dureté et leur résistance en flexion.

de l'industrie du sciage de feuillus durs au Québec et aux États-Unis est une réalité qui concerne également la région des Laurentides<sup>91</sup>.

Quant aux essences résineuses, le volume de bois récolté annuellement dans le groupe d'essences SEPM (sapin, épinette, pin gris et mélèze), dans les Laurentides, atteint presque la possibilité forestière. De plus, l'imposition de droits américains sur le bois d'œuvre résineux canadien exporté aux États-Unis a eu un impact majeur sur la rentabilité des scieries du Québec et de la région. À cette problématique s'est ajoutée la réduction provisoire de 20 % suivant les recommandations de la commission Coulombe. Cette situation pourrait, le cas échéant, entraîner la consolidation d'usines de sciage de résineux.

**Une importante  
activité agricole**

L'industrie agricole des Laurentides a été marquée entre 1994 et 2003 par un maintien du nombre d'emplois. En 2003, il existait près de 3 600 emplois reliés à l'agriculture traditionnelle (fermes laitières, produits maraîchers, bœuf de boucherie, etc.). Au total, ces emplois représentaient 6,2 % des emplois du Québec. Les spécialités associées à la région sont la production de légumes en serre, l'horticulture ornementale, les pommes et les petits fruits (notamment les fraises) et l'élevage de gros gibier tel que le bison, le sanglier ou le cerf rouge. L'agriculture biologique prend de l'expansion de même que l'agrotourisme.

Dans les *hautes Laurentides*, beaucoup d'agriculteurs sont aussi exploitants forestiers.

Toutefois, l'activité agricole de la région se réalise peu en territoire public, qui n'y contribue que par le biais de l'industrie acéricole. En 2001, la région des Laurentides comptait 287 exploitations acéricoles, soit 3,6 % des exploitations au Québec<sup>92</sup>. En 2004, dans la forêt publique régionale, 78 permis étaient délivrés pour l'aménagement et l'exploitation d'érablières. Ceci est relativement peu pour une région de feuillus comme celle des Laurentides.

Pourtant, le Québec représente 93 % de la production acéricole canadienne et 77 % de la production mondiale<sup>93</sup>. Le sirop d'érable est donc, d'abord et avant tout, un produit d'exportation. À partir de 1997, la quantité des exportations a augmenté plus lentement que la production, ce qui a créé un surplus et un déséquilibre entre l'offre et la demande<sup>94</sup> jusqu'en 2004. Ce déséquilibre a forcé la mise en place d'un système de gestion de l'offre visant à restreindre la production et l'entrée en exploitation de nouvelles érablières. Ce système repose sur

<sup>91</sup> CRIQ, *Profil des produits forestiers – Bois de sciage de feuillus durs*, 2002.

<sup>92</sup> Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, *Monographie de l'industrie acéricole au Québec*, 2002, p. 49.

<sup>93</sup> Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Les produits canadiens de l'érable, Situation et tendances (2004-2005)*, août 2005, pages 4 à 6.

<sup>94</sup> Voir note n°92, p. 12.

l'établissement d'un contingentement par quota et la création d'une réserve stratégique. Le développement de l'exportation et l'accroissement des ventes sur les marchés traditionnels demeurent les avenues privilégiées pour écouler la réserve, avant d'envisager l'expansion de l'industrie acéricole. Le système a d'ailleurs permis en 2005 de rééquilibrer l'offre et la demande en utilisant une légère portion de la réserve (3 millions de livres). Les efforts de promotion et de marketing réalisés récemment ont permis une croissance importante des exportations, notamment dans plusieurs pays d'Europe et en Australie<sup>95</sup>. La mise en production de nouvelles érablières pourrait s'avérer nécessaire à moyen terme pour alimenter la croissance du marché.

**Une activité minière axée sur les minéraux industriels et les matériaux de construction**

L'activité minière laurentienne est axée sur les minéraux industriels (graphite et silice) et sur les matériaux de construction (pierre architecturale, sable et gravier). Les activités régionales d'extraction minière généraient 353 emplois en 2001, soit 4 % des emplois du Québec à cet égard.

L'activité minière régionale se distingue par un gisement de graphite situé dans le secteur de Mont-Laurier. Ce gisement, l'un des deux plus importants dépôts connus au Québec<sup>96</sup>, est exploité depuis 1989. La capacité de l'usine est de 1 300 tonnes de minerai par jour et sa production est exportée sur les marchés mondiaux<sup>97</sup>. Cependant, l'entreprise qui l'exploite a réduit ses activités de 25 % en 2003 par rapport à 2002 en raison de la diminution de la demande dans le secteur de l'acier et de la forte concurrence exercée par la Chine dans ce domaine<sup>98</sup>. Sa production en 2004 est cependant demeurée similaire, soit près de 12 500 tonnes métriques. La compagnie a d'ailleurs commencé un programme intensif de développement d'une nouvelle fosse. De plus, la région compte aussi la plus grande carrière de silice du Québec (à Mirabel). Ce produit est utilisé comme sable pour le verre, pour le sablage au jet, pour la céramique et comme sable de filtrage.

Au chapitre des pierres architecturales, la région compte quatre carrières dont une exploitée pour la pierre architecturale et le monument (à Lac-des-Écorces) et trois pour la pierre à bâtir et décorative (à Labelle). Une carrière de grès pour la pierre à bâtir est également exploitée (à Mirabel).

<sup>95</sup> Les exportations canadiennes en Europe (7 pays) sont passées de 15,8 millions de dollars en 2000 à 22,9 millions de dollars en 2004. Voir note n°93, p. 12

<sup>96</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Gisements de graphite au Québec*, [en ligne], adresse URL : [www.mrn.gouv.qc.ca/mines/mineraux](http://www.mrn.gouv.qc.ca/mines/mineraux), consulté le 22 mars 2004.

<sup>97</sup> Ministère des Ressources naturelles, *L'industrie minière du Québec 2000, 2001*, p. 104.

<sup>98</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Bilan et faits saillants en 2003 – Minéraux industriels*, [en ligne], adresse URL : [www.mrn.gouv.qc.ca/mines/mineraux](http://www.mrn.gouv.qc.ca/mines/mineraux), consulté le 22 mars 2004.

Finalement, l'activité minière compte aussi des sites de prélèvement de substances minérales de surface pour le sable et le gravier.

Les dépenses d'exploration et de mise en valeur dans la région représentaient, en 1999, 1,4 million de dollars, soit 1,5 % des investissements de l'industrie minière au Québec en exploration et mise en valeur. Depuis 1999, plusieurs travaux d'exploration ont été entrepris, plus particulièrement au cours de la dernière année. Actuellement, ces travaux se déroulent surtout dans les *hautes Laurentides* et sont liés à la recherche de sources exploitables en cuivre et en uranium. Des travaux de mise en valeur de la mine d'Oka sont également envisagés dans les *basses Laurentides*, mais l'entreprise attend son certificat d'autorisation du MDDEP.

**Une économie reliée  
aussi au  
prélèvement de la  
faune**

La chasse et la pêche attirent un nombre élevé d'adeptes dans les Laurentides qui pratiquent leurs activités partout en territoire public<sup>99</sup>. Selon l'enquête réalisée sur la popularité des activités liées à la faune et à la nature, les adeptes québécois et étrangers qui fréquentent les Laurentides cumulent 5,2 millions de jours pour des activités liées à la faune (pêche, chasse et déplacements d'intérêt faunique) et génèrent annuellement des dépenses de 191 millions de dollars dans la région<sup>100</sup>. Ces données représentent respectivement 15 % des journées et 11 % des dépenses touristiques liées à la faune dans l'ensemble du Québec.

Dans les territoires structurés<sup>101</sup>, les activités liées à la faune permettent la création ou le maintien de 611 emplois ainsi que le versement de 12 millions de dollars en salaires. Les dépenses d'exploitation s'y élèvent à 15,8 millions de dollars, ce qui représente 10,5% des dépenses des territoires structurés du Québec.

Le secteur des *hautes Laurentides*, dont l'offre touristique est moins diversifiée que dans le *cœur* de la région, possède une forte concentration de pourvoies (avec et sans droits exclusifs) qui s'ajoutent aux zecs et réserves fauniques pour offrir un produit axé notamment sur le prélèvement de la faune. Cependant, l'engouement constaté pour les produits d'aventure douce en milieu naturel a conduit les pourvoies à mettre en valeur leurs installations d'hébergement pour attirer les adeptes de l'écotourisme, de vacances en plein air et de villégiature. Ce phénomène génère un déplacement de l'activité touristique vers le nord.

<sup>99</sup> À l'exception de la chasse dans les parcs nationaux d'Oka et du Mont-Tremblant ainsi que dans les réserves écologiques.

<sup>100</sup> Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, *La faune et la nature ça compte – La popularité des activités liées à la faune et à la nature dans les Laurentides*, mars 2006.

<sup>101</sup> Les territoires structurés se composent des zones d'exploitation contrôlée (zec), des réserves fauniques, des pourvoies avec droits exclusifs et des parcs nationaux.

Selon la Fédération des pourvoyeurs du Québec, le chiffre d'affaires des pourvoires des Laurentides, toutes catégories confondues, équivaut à 5,2 millions de dollars (en 2003), soit 5,7 % du chiffre d'affaires des pourvoires du Québec, et elles emploient 338 personnes<sup>102</sup>. La fréquentation est de 156 100 jours-personnes, ce qui représente 12,6 % de la fréquentation totale des pourvoires du Québec, et la clientèle se compose principalement de résidents (91 %). Les pourvoires à droits exclusifs des Laurentides subissent une pression de chasse et de pêche similaire à celle des autres régions du Québec.

Quant aux activités de piégeage, les ventes de fourrures pour la saison 2002-2003 représentent une valeur de 271 536 dollars. Il est à noter que cette somme ne comprend que les montants remis aux piégeurs pour leurs fourrures brutes. Il faut aussi considérer les retombées économiques générées par le traitement subséquent des peaux et les économies au chapitre de l'entretien du réseau routier découlant de la capture des castors.

**Une participation du territoire public à la production énergétique**

La production d'énergie constitue, dans certaines régions, une composante importante de l'économie liée à l'exploitation des ressources naturelles du territoire public. Dans la région des Laurentides, les infrastructures liées à la production d'énergie se limitent à deux centrales hydroélectriques d'Hydro-Québec, soit celle de Carillon sur la rivière des Outaouais et de la Chute-Bell sur la rivière Rouge, dans la MRC d'Argenteuil<sup>103</sup>. Ces centrales produisent 762 mégawatts, ce qui représente 2,3 % de la production énergétique du Québec. La région compte également trois centrales privées qui produisent 8,3 mégawatts dont une partie ou la totalité de la production est livrée à Hydro-Québec.

Au chapitre de l'emploi, l'industrie de l'électricité soutenait, en 2005, 1 171 années-personnes<sup>104</sup> dans la région, soit environ 5 % de l'effectif au Québec.

Pour les fins de cette production énergétique et de celle de la région des Outaouais, d'importantes réserves en eau ont été constituées sur le territoire public de la région des Laurentides. Ces réserves sont maintenues par des barrages dont l'exploitation a certains impacts sur le milieu environnant. Comme le niveau des réservoirs est augmenté ou diminué selon les besoins des centrales ou de régularisation des eaux dans la région et autour de Montréal (inondation, sécheresse), il s'ensuit une variation de l'étendue du plan d'eau et de son volume. Ce marnage peut ainsi affecter les sites de reproduction des poissons et

<sup>102</sup> Fédération des pourvoires du Québec, *Résultats d'exploitation et données socio-économiques – Industrie de la pourvoirie au Québec*, 2006.

<sup>103</sup> Direction régionale Laurentides, *Profil régional des activités d'Hydro-Québec 2005, Laurentides (15)*, p. 59 à 64 et Tableau sommaire 2005, Hydro-Québec, p. 109.

<sup>104</sup> *Idem*.

créer des problèmes de dilution ou de concentration de certaines composantes biologiques ou chimiques. De plus, s'il ne fait pas l'objet de précautions particulières, le marnage peut limiter l'exercice de certaines activités récréatives (ex. : pêche, nautisme) et avoir un impact significatif sur la villégiature et le tourisme.

#### 4.1.3 Perspectives de développement

À l'occasion de l'élaboration d'un protocole d'entente sur une Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD) signé en janvier 2003, les partenaires régionaux et gouvernementaux ont établi les secteurs d'activité capables de faire de la région des Laurentides un joueur majeur de l'économie nord-américaine et mondiale. Quatre créneaux d'excellence ont été identifiés dont un qui reconnaît la région comme chef de file (tourisme villégiature quatre saisons), deux qui l'identifient comme un associé déterminant (utilisation et transformation de la forêt mixte : produits à valeur ajoutée et aliments et mets préparés) et un quatrième qui constate un créneau en émergence (transport terrestre avancé)<sup>105</sup>.

**Un territoire public  
concerné par deux  
créneaux  
d'excellence**

Par son offre diversifiée et sa concentration d'infrastructures récréatives et touristiques, la région est sans contredit la première destination touristique de villégiature quatre saisons au Québec. L'expertise développée dans ce secteur, la masse critique d'entreprises, sa localisation stratégique de même que son potentiel appuyé sur ses ressources naturelles contribuent à créer une économie distinctive qui permet à la région de développer une image de marque, reconnue à l'échelle nationale et internationale. Ce créneau d'excellence, pour lequel la région a été reconnue comme chef de file, interpelle le domaine de l'État sur plusieurs aspects, soit : la disponibilité d'espaces pour des infrastructures d'hébergement (développement ou agrandissement de complexes récréotouristiques majeurs, d'auberges, de centres de plein air, de villégiature, etc.), la diversification de l'offre récréotouristique ou l'expansion des entreprises (sentiers récréatifs, stations de ski alpin, accessibilité, etc.) et la protection des habitats et des paysages compte tenu, notamment, de la croissance de l'écotourisme et des préoccupations de la population à cet égard.

D'un autre côté, le développement du récréotourisme exerce une pression sur l'industrie forestière afin que le prélèvement de la matière ligneuse se fasse en permettant le maintien de la qualité des paysages et la protection de bandes boisées. Cette pression est plus importante dans les Laurentides que dans les autres régions du Québec, compte

<sup>105</sup> Ministère du Développement économique et régional et Recherche, *Identification des créneaux d'excellence*, en ligne], adresse URL : [www.mderr.gouv.qc.ca/mder/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/49466.htr](http://www.mderr.gouv.qc.ca/mder/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/49466.htr), consulté le 2 février 2005.

tenu de son caractère nettement récréotouristique. D'ailleurs, afin de trouver des mesures permettant une meilleure cohabitation de l'exploitation forestière et du récréotourisme, un projet de laboratoire<sup>106</sup> a été créé par décret en 2003 sur le territoire des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides<sup>107</sup>. Les comités du Laboratoire regroupent des décideurs des MRC et des représentants des secteurs forestier, récréotouristique et de l'environnement. Les travaux réalisés par ce *Laboratoire* ont permis, notamment, de dresser un portrait détaillé du caractère multiressource de la forêt et d'expérimenter et de comparer l'efficacité de différentes mesures d'harmonisation des activités d'aménagement forestier et de récréotourisme<sup>108</sup>. Outre la création d'un guide d'harmonisation des usages multiples de la forêt, le *Laboratoire* a émis plusieurs recommandations dont la mise sur pied d'un comité paritaire et représentatif des intervenants touristiques des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides dont le mandat serait de rédiger un plan stratégique de développement touristique<sup>109</sup>.

Les deuxième et troisième créneaux d'excellence font des Laurentides un associé déterminant à une région « leader » qui n'était pas encore identifiée lors de la signature de l'entente en janvier 2003. L'un de ces créneaux porte sur la transformation de la forêt mixte, alors que l'autre traite de celle des aliments. Dans ce dernier cas, l'entente reconnaît l'importance du développement des entreprises de deuxième et de troisième transformation alimentaire dans les *basses Laurentides* au cours des dernières années. Cependant, ce créneau ne concerne pas les terres du domaine de l'État.

Quant au créneau relié à l'utilisation et à la transformation de la forêt mixte, il s'appuie, notamment, sur la grande diversité des peuplements forestiers, leur accessibilité, le développement d'une formation adaptée de la main-d'œuvre et la présence d'un réseautage et d'un maillage vertical et horizontal entre les entreprises de sylviculture et de première transformation. Les objectifs sont de développer des produits intégrés à valeur ajoutée et de maintenir la croissance que la région connaît à ce chapitre depuis 1990. Les terres du domaine de l'État sont nécessairement interpellées par ce créneau pour ce qui est de l'accessibilité et de la disponibilité de la ressource.

<sup>106</sup> Il s'agit du *Laboratoire d'expérimentation d'activités d'harmonisation des usages multiples de la forêt dans un contexte récréotouristique*.

<sup>107</sup> Dans le cadre des travaux du Laboratoire, la MRC des Laurentides a été associée aux *hautes Laurentides* avec celle d'Antoine-Labelle.

<sup>108</sup> Centre d'information stratégique en tourisme des Laurentides, *Le portrait des activités récréotouristiques sur les territoires publics dans les Hautes Laurentides*, décembre 2004. Centre local de développement de la MRC d'Antoine-Labelle, *Enquête sur l'atteinte des objectifs des ententes d'harmonisation des usages multiples de la forêt publique*, novembre 2004.

<sup>109</sup> Institut pour le progrès socio-économique, *Le développement durable du territoire public dans les Hautes Laurentides, De la vision commune à l'action*, septembre-novembre 2004.

Enfin, le créneau en émergence porte sur le transport terrestre avancé<sup>110</sup>. Sa concentration d'assembleurs, son bassin de main-d'œuvre spécialisé en transport et ses infrastructures exercent déjà un rôle déterminant pour la région. Ce créneau s'adresse particulièrement à l'industrie des *basses Laurentides* et ne concerne pas le territoire public.

Par conséquent, de ces créneaux d'excellence ressortent deux perspectives de développement qui s'imposent au domaine de l'État, le tourisme villégiature quatre saisons et la mise en valeur de la forêt mixte.

**Une région  
« leader » en  
tourisme de  
villégiature quatre  
saisons**

L'identification de la région comme « leader » en matière de tourisme villégiature quatre saisons est, en partie, attribuable à la renaissance de la Station Mont-Tremblant. Cette dernière occasionne un fort dynamisme dans l'économie régionale qui a des impacts, notamment, sur l'emploi, les modes d'hébergement, la valeur des immeubles, les entreprises et les services. Or, de nouveaux investissements sont envisagés, ce qui devrait augmenter l'attrait du secteur et en accroître son occupation. Par la réalisation des phases III et IV, la Station Mont-Tremblant désire devenir le centre de villégiature le plus prestigieux en Amérique du Nord.

Les possibilités de développement s'inscrivent dans l'effet d'entraînement d'une concentration d'activités, notamment par la création ou l'amélioration de produits complémentaires qui peuvent bonifier l'offre, la diversifier et la consolider.

**Un associé  
déterminant pour le  
créneau de la  
transformation de la  
forêt mixte**

L'identification de la région comme associé déterminant en matière de transformation de la forêt mixte est attribuable, du moins en partie, aux efforts de concertation et de prise en main des entreprises et des intervenants du milieu. Leur synergie et leur ténacité leur ont permis de surmonter d'importantes difficultés et de créer une industrie forestière qui est aujourd'hui le moteur des *hautes Laurentides*. Cette industrie bénéficie d'une grande expertise dans la première transformation. Or, les conditions favorables au développement de la deuxième et de la troisième transformation commencent à s'établir et offrent des perspectives intéressantes pour soutenir et diversifier davantage l'économie du nord de la région. Le prélèvement de la matière ligneuse dans la forêt publique est donc une activité majeure pour l'économie de la MRC d'Antoine-Labelle pour maintenir ses acquis et lui permettre de soutenir une diversification de son économie.

---

<sup>110</sup> Le transport terrestre avancé vise les véhicules légers ou lourds à la fine pointe de la technologie concernant l'efficacité énergétique, la sécurité, la résistance, le poids et l'impact positif sur l'environnement.

## 4.2 Droits et statuts de la dimension économique

**Dix-huit contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers avec des entreprises de la région**

Les droits liés à l'activité forestière occupent une vaste partie des terres du domaine de l'État (voir carte 8). À l'exception des territoires de protection et de certains territoires particuliers, tout le territoire public est susceptible de faire l'objet de travaux forestiers.

Dans la région des Laurentides, 18 usines de transformation primaire du bois sont bénéficiaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) leur permettant de prélever la matière ligneuse dans les aires communes établies sur le territoire public. La superficie des aires communes situées dans la région totalise 12 794 kilomètres carrés. Au 31 mars 2003, le volume attribué à ces entreprises était de 1 322 900 mètres cubes, toute essence confondue<sup>111</sup>. Une partie de ce volume (17,2 %) provient des aires communes des régions voisines.

**Une absence de la zone agricole permanente sur le territoire public**

La zone agricole comporte 194 233 hectares, soit environ 9,0 % du territoire laurentien. Elle se retrouve, d'une part, au niveau de la plaine et, d'autre part, dans les vallées des rivières Rouge et du Lièvre. Ses plus grandes superficies se concentrent dans les MRC de Mirabel et d'Argenteuil. De 1986 à 1999, la région a enregistré une diminution de sa zone agricole de 6,4 %, essentiellement dans les MRC situées à proximité de Montréal, soit Thérèse-De Blainville et Deux-Montagnes<sup>112</sup>. Bien qu'elle soit essentiellement en territoire privé, une partie de cette zone agricole s'applique à quelques exploitations acéricoles situées sur les terres du domaine de l'État.

**Près de 80 permis d'exploitation acéricole**

L'acériculture sur le territoire public des Laurentides occupe une superficie de 1 956 hectares et réalise plus de 283 872 entailles, soit 4,4 % des superficies et des entailles des érablières publiques du Québec. Cette industrie s'exerce inévitablement là où des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) ont été accordés, ce qui nécessite des mesures particulières d'intervention (sylviculture de type jardinage acérico-forestier).

<sup>111</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la gestion des stocks forestiers, *Répertoire des bénéficiaires de CAAF*, 31 décembre 2003.

<sup>112</sup> Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière, *Profil de l'industrie bio-alimentaire de Lanaudière, Statistiques sectorielles et informations, Synthèse*, 2002, Tableau 13 portant sur l'évolution de la zone agricole laurentienne entre 1986 et 1999, p. 26.

**Une multitude de droits fauniques dans les hautes Laurentides**

Au chapitre de la faune, les pourvoiries offrent, contre rémunération, de l'hébergement, des services et de l'équipement pour la pratique d'activités de chasse, de pêche ou de piégeage. Seules certaines ont des droits exclusifs sur un territoire délimité. Les pourvoiries à droits exclusifs, au nombre de 23, couvrent une superficie de 3 138,4 kilomètres carrés, ce qui place la région au deuxième rang des régions administratives à cet égard au Québec.

De plus, la région compte 40 pourvoiries sans droits exclusifs, dont les clients exercent leurs activités de chasse et de pêche sur le territoire libre, principalement dans le territoire municipalisé des *hautes Laurentides*.

À l'intérieur des zecs et des réserves fauniques, 99 baux de piégeage ont été octroyés, d'une superficie d'environ 60 kilomètres carrés chacun. Un tel bail donne à son locateur une exclusivité de piégeage sur le terrain visé<sup>113</sup>.

**D'importants sentiers récréatifs**

Le P'tit train du Nord constitue un corridor récréatif de 200 kilomètres utilisé pour le vélo, la motoneige et le ski de fond. Une deuxième emprise de chemin de fer forme le parc du Corridor Aérobique qui a un tracé de 58 kilomètres.

La région compte également 2 806 kilomètres de sentiers pour la pratique de la motoneige<sup>114</sup> et 1 200 pour la pratique du quad.

Pour les sentiers de randonnée pédestre, les réseaux de la région totalisent 830,9 kilomètres de sentiers, soit 13 % de l'offre au Québec. Les Laurentides se situent juste derrière la Gaspésie qui en possède 883,3<sup>115</sup>. Les tronçons complétés du Sentier national<sup>116</sup> dans la région ont une longueur de 71,1 kilomètres et se réalisent en partie sur les terres du domaine de l'État, reliant entre eux la réserve faunique de Papineau-Labelle et le parc national du Mont-Tremblant.

<sup>113</sup> Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune des Laurentides, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques des Laurentides*, août 2002, p. 18.

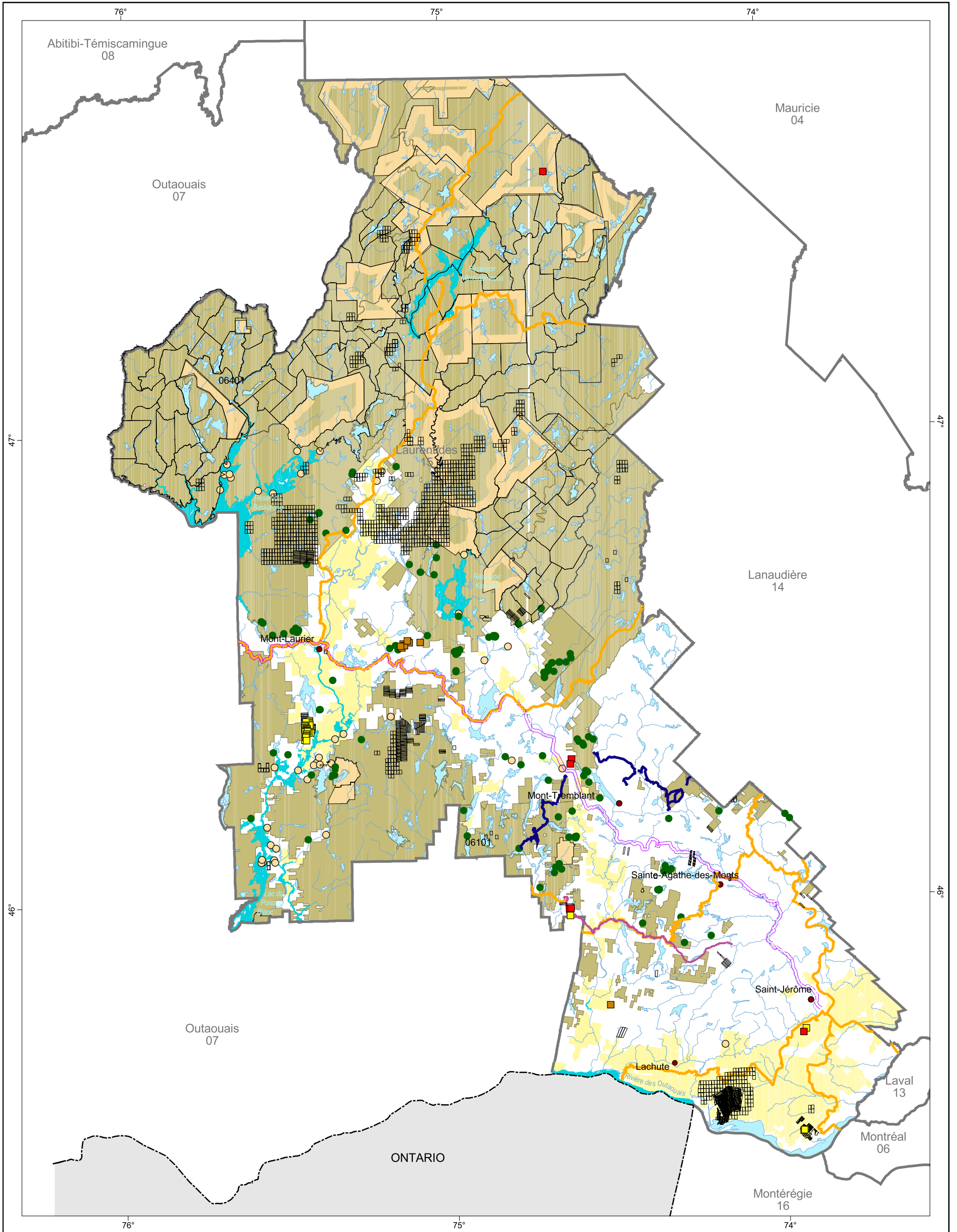
<sup>114</sup> Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, *Laurentides*, [en ligne], adresse URL : [www.fcmq.qc.ca/region12](http://www.fcmq.qc.ca/region12).

<sup>115</sup> Zins Beauchesne et associés, *La randonnée pédestre au Québec, Rapport final*, mars 2001, p. 3-4.

<sup>116</sup> Le but ultime du Sentier national est d'avoir un trajet sans interruption voué à la randonnée pédestre, à la raquette et au ski de fond. Parrainé par la Fédération québécoise de la marche, le sentier, une fois complété, devrait être intégré au Sentier national canadien qui totalisera 10 000 km. Toutefois, il ne faut pas confondre ce sentier avec le Sentier transcanadien, qui lui, est polyvalent et multifonctionnel (marche, cyclisme, équitation, motoneige, etc.) et aura un parcours totalisant 16 100 km.

# Carte 8 : Droits et statuts économiques

## Portrait territorial des Laurentides



- Droit forestier**
- Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier
  - Bail d'érablière
- Droit minier**
- Bail d'exploitation de substances minérales de surface
  - Concession minière
  - Bail minier
  - Claim minier

- Droit énergétique**
- Réservoir hydroélectrique
- Droit faunique**
- Terrain de piégeage
  - Pourvoirie avec droits exclusifs
  - Pourvoirie sans droits exclusifs
- Droit récréotouristique**
- Sentier national
  - Sentier de motoneige Trans-Québec
  - P'tit train du Nord
  - Corridor aérobie

- Statut agricole**
- Zone agricole
- Hydrographie**
- Cours d'eau
  - Lac
- Organisation administrative**
- Ville, localité
  - Région
- Frontière**
- Interprovinciale

**Projection cartographique**  
 Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
 Système de coordonnées planes du Québec (SCOPEQ), fuseau 9

10 0 10 20 km

1/900 000

**Sources**

Référence cartographique (BDA 250 k)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	1999
Référence cartographique (BDTQ 20 k)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2003
Base géographique régionale (BGR)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2003

**Réalisation**  
 Direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal  
 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
 ©Gouvernement du Québec, 2006  
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.



**Quatre réservoirs hydroélectriques**

Les eaux des réservoirs Poisson Blanc, Mitchinamecus, Kiamika et Baskatong, qui font partie du domaine public hydrique, sont retenues par des barrages exploités par Hydro-Québec ou le MDDEP du Québec. Ces réservoirs représentent une superficie de 605 kilomètres carrés. Les trois premiers contiennent respectivement 690, 500 et 380 millions de mètres cubes d'eau et le réservoir Baskatong en contient 3 milliards. Aucune production hydroélectrique n'est effectuée sur place, mais ces réservoirs répondent aux besoins de centrales situées en aval ou de régularisation des eaux autour de Montréal. Comme ces plans d'eau sont de grandes dimensions, ils sont prisés pour le développement récréotouristique. Afin de tenir compte du marnage inhérent à ces réservoirs, des limites d'exploitation des barrages sont déterminées en collaboration avec le milieu afin d'établir un mode de gestion acceptable pour réduire les impacts sur la faune aquatique et sur les emplacements riverains. Quant à la rivière des Outaouais, le barrage de Carillon a une capacité de retenue de 171 millions de mètres cubes.

Dans la région, le réseau de transport de l'énergie électrique se compose de 1 780 kilomètres de lignes, tandis que le réseau de distribution en comporte 10 377 kilomètres, dont 495 souterrains.

**De nombreux droits octroyés à des fins d'exploration**

En 2005, l'activité minière de la région comportait 1 676 titres miniers dont 20 titres d'exploitation (1 %) et 1 656 titres d'exploration (99 %) <sup>117</sup>. En ce qui concerne l'exploitation, la région compte six baux miniers, huit concessions minières et six baux exclusifs pour l'exploitation de substances minérales de surface (sable et gravier). Sur le plan de l'exploration, les titres regroupent les claims désignés sur carte (1 551) et les claims jalonnés (105). Ces droits miniers représentent, dans la région, une superficie de 805,8 kilomètres carrés.

### 4.3 Synthèse de la dimension économique

La métropole influence indéniablement l'économie de la région et plus particulièrement celle des *basses Laurentides*. L'accroissement des entreprises industrielles de la plaine, la mobilité de la main-d'œuvre, la desserte aérienne et ferroviaire de même que la performance de la région au chapitre des conditions du travail témoignent de son influence.

Cependant, sur le territoire public, les moteurs de l'économie sont le récréotourisme et la foresterie, dont l'évolution a suivi un cheminement distinct de l'économie métropolitaine.

<sup>117</sup> Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Données numériques sur les titres miniers, novembre 2005.

Le tourisme est né dans les Laurentides à partir d'intérêts étrangers et se poursuit de la même façon. Des investissements élevés ont été réalisés dans le secteur de Mont-Tremblant et de nouveaux projets émergent continuellement. Ce secteur présente un attrait indéniable et a un effet d'entraînement important pour l'ensemble de l'économie du *cœur des Laurentides* et de la région. Le développement de sa notoriété et l'accroissement de son achalandage exigent la poursuite des efforts de diversification et l'intensification de son rayonnement. Mais la région en est une aussi de villégiature et de récréation destinée à une population locale, régionale et métropolitaine. L'un des défis réside dans la conciliation entre les exigences du développement d'une destination touristique internationale et celles de ce parc de loisir (terrain de jeux des Montréalais). Les facteurs de réussite dans un cas ne sont pas nécessairement les mêmes dans l'autre. De plus, la population locale ne partage pas nécessairement les mêmes préoccupations.

Dans les *hautes Laurentides*, la foresterie occupe une place prépondérante et le milieu s'est largement structuré depuis le début des années 1990 afin de favoriser un maillage, notamment entre le milieu scolaire, le milieu de la foresterie et les entreprises de première transformation. Les conditions sont maintenant favorables à l'émergence d'entreprises de deuxième et de troisième transformation. Étant donné les diverses difficultés rencontrées par l'industrie forestière, des mesures pour améliorer la gestion forestière sont envisagées à la suite des travaux de la commission Coulombe, mesures dont les paramètres restent à établir et à expérimenter. Le dynamisme et la ténacité des intervenants régionaux dans ce secteur laissent croire que l'industrie forestière réussira à traverser cette période délicate.

Bien que ces deux secteurs d'activité dominant dans deux parties différentes de la région, la foresterie est présente dans le *cœur des Laurentides*, comme le récréotourisme est présent dans les *hautes Laurentides*. Les demandes exercées sur l'exploitation forestière par le milieu récréotouristique sont d'ailleurs nombreuses, notamment pour la protection des paysages, la création de bandes boisées, la conservation d'îles ou de milieux particuliers. Ainsi, un laboratoire d'étude a été constitué afin d'analyser précisément cette question et d'envisager des mesures de cohabitation qui pourraient servir de guide pour d'autres régions au Québec.

## 5. Principaux potentiels et projets liés au territoire public

### **Des témoins privilégiés de l'histoire régionale : les grandes rivières**

Les grandes rivières des Laurentides (Rouge, du Lièvre et Gatineau) ont joué un rôle particulier dans le développement et la survie des communautés (voir carte 9). Au fil des ans, elles ont connu de multiples utilisations qui en font des témoins privilégiés de l'histoire régionale. Utilisées d'abord comme voies de circulation des Amérindiens, ces rivières ont servi de voies d'accès pour la colonisation, de voie d'acheminement du courrier et des marchandises, de mode de transport du bois, de source d'alimentation en eau potable, de force hydraulique pour les moulins, de source d'approvisionnement en poissons et d'assise au développement d'activités récréatives (baignade, pêche sportive, descente en rivière, etc.).

Ces rivières, chargées d'un riche passé historique, présentent différents potentiels selon les endroits, dont des potentiels de baignade, de pêche en rivière, de pêche à la mouche, de descente en eaux vives, de canotage et de mise en valeur de paysages, de chutes et de cascades. La protection et la mise en valeur de ces rivières à des fins patrimoniales et récréatives constituent un potentiel indéniable. D'ailleurs, en 1999, la zec Normandie a présenté un projet afin de faire reconnaître la rivière du Lièvre comme un élément marquant du patrimoine régional<sup>118</sup> et a déposé au MDDEP du Québec, en 2004, une demande de réserve aquatique. Le Comité multiressource de la Vallée de la Rivière Rouge a également déposé, la même année, une demande similaire pour la rivière Rouge<sup>119</sup>.

### **Des sites naturels remarquables**

Par ailleurs, les grands réservoirs des *hautes Laurentides* (Lac du Poisson Blanc, Mitchinamecus, Baskatong et Kiamika) constituent des points d'intérêt majeurs pour le développement de l'écotourisme. La superficie du plan d'eau, les îles, les escarpements rocheux, les plages de sable, les paysages et la présence de baies, de rapides et de chutes confèrent à ces territoires un fort potentiel pour des activités récréatives extensives et compatibles avec le milieu naturel.

D'ailleurs, deux plans de mise en valeur ont déjà été élaborés avec les partenaires régionaux pour les réservoirs Baskatong et Kiamika, et diverses mesures sont envisagées afin de minimiser les impacts sur le milieu naturel. Par exemple, la pêche est interdite sur des ruisseaux pour assurer la protection de certaines espèces et les zones sensibles sont exemptes de tout développement et de toute utilisation.

<sup>118</sup> Zec Normandie, *La rivière du Lièvre : élément de notre patrimoine national*, Zec Normandie, 1998 et *La rivière du Lièvre : élément de notre patrimoine national*, 2<sup>e</sup> partie, novembre 1999.

<sup>119</sup> Comité multiressource de la Vallée de la Rivière Rouge, *La rivière Rouge – Un joyau à protéger*, 2004.

Le secteur du réservoir Lac du Poisson Blanc est aussi considéré comme un milieu particulièrement sensible. La concentration d'écosystèmes forestiers exceptionnels et d'aires de confinement du cerf de Virginie ajoute aux éléments offrant de belles perspectives pour l'écotourisme, l'observation et l'interprétation du milieu naturel. À ce sujet, un autre écosystème forestier exceptionnel est actuellement en processus pour sa reconnaissance.

***Des sites fauniques d'intérêt***

Les pressions exercées sur le milieu naturel créent, pour certaines espèces, une situation de précarité. Les menaces varient mais, de façon générale, elles se traduisent par une détérioration ou perturbation de l'habitat ou par une surexploitation de l'espèce. Le MRNF a identifié des sites fauniques d'intérêt où vivent des espèces rares, menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être, dans le but d'accroître éventuellement leur protection.

***Des possibilités pour la transformation de feuillus***

Dans les forêts du domaine de l'État, le potentiel d'exploitation de la forêt régionale réside davantage dans les feuillus de qualité inférieure. Malgré ce fait, il est possible de fabriquer de multiples produits, par exemple des parquets de bois durs, des armoires de cuisine et des meubles dont les défauts deviennent des marques de caractère.

Pour ce qui est du peuplier, une partie appréciable du volume de qualité inférieure est utilisée dans la fabrication de panneaux agglomérés à Saint-Michel-des-Saints. Dans la région, le potentiel d'exploitation réside davantage dans les feuillus durs.

***Un territoire propice à la croissance d'arbres de qualité pour le bois d'œuvre***

La proximité des marchés, la qualité du réseau routier, de même que la productivité des forêts sont des atouts majeurs pour la région. À ce chapitre, en raison de son climat, la région des Laurentides est particulièrement propice à la croissance d'arbres de qualité pour la production de bois d'œuvre. Cependant, l'augmentation de la productivité des forêts de la région passe par des investissements dans les travaux d'aménagement dont les bénéfices ne peuvent être perçus qu'à long terme.

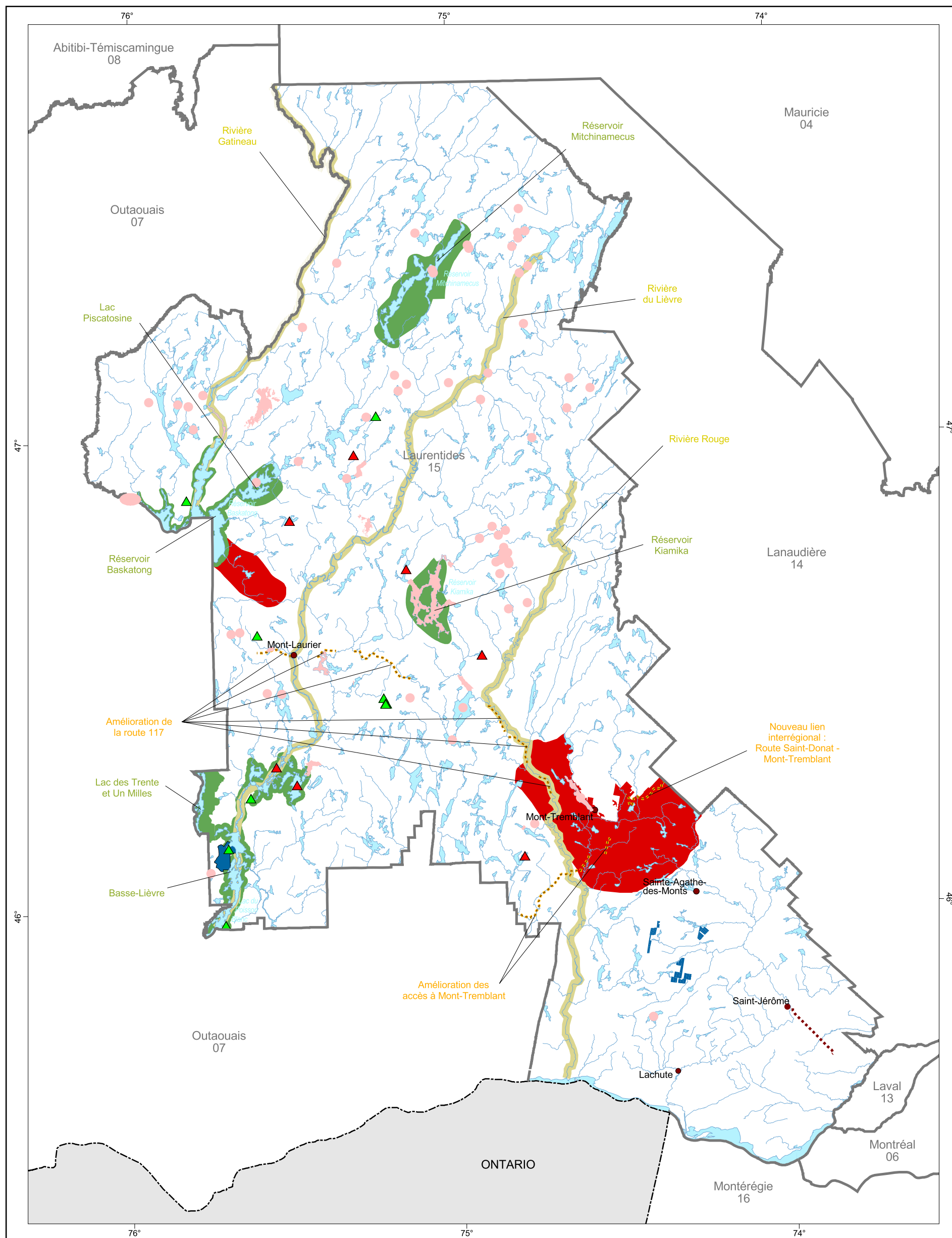
***Une rétention accrue des pêcheurs et des chasseurs***

Une étude réalisée sur la popularité des activités reliées à la nature et à la faune<sup>120</sup> montre que, bien que la pêche sportive et la chasse attirent beaucoup d'adeptes dans les Laurentides, ceux-ci demeurent en moyenne moins longtemps dans la région que la moyenne des séjours au Québec à cette fin (6,1 jours pour la pêche sportive dans la région contre 8,6 jours au Québec et 10,9 jours pour la chasse dans la région contre 14,4 jours au Québec).

<sup>120</sup> Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune des Laurentides, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques des Laurentides*, août 2002. Ce plan réfère à l'étude intitulée *Popularité des différentes activités reliées à la nature et à la faune dans les diverses régions administratives du Québec*, P. Bouchard, 2001.

# Carte 9 : Potentiels et projets

## Portrait territorial des Laurentides



### Potentiel environnemental

- ▲ Écosystème forestier exceptionnel
- Site faunique d'intérêt

- ### Potentiel social
- Rivière d'intérêt patrimonial ou naturel

- ### Projet social
- - - Amélioration d'un lien routier
  - - - Train de banlieue
  - Parc régional
  - ▲ Villégiature

### Potentiel économique

- Développement de l'offre écotouristique

- ### Projet économique
- Développement de l'offre récréotouristique et de l'hébergement

### Hydrographie

- Cours d'eau
- Lac

### Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

### Frontière

- - - Interprovinciale

### Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
 Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 9

1/900 000

### Sources

Référence cartographique (BDTA 250 k)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	1999
Référence cartographique (BDTQ 20 k)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2003
Plan de transport	Ministère des Transports	2002
Proposition d'écosystèmes forestiers exceptionnels	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2001
Plan de développement régional associé aux ressources fauniques	Société de la Faune et des Parcs	2002

### Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de Montréal  
 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
 ©Gouvernement du Québec, 2006

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

**Ressources naturelles et Faune**





Par conséquent, des possibilités de développement résident dans le prolongement de leurs séjours afin d'en maximiser les retombées. Ces activités pourraient également faire l'objet d'une promotion internationale accrue puisque cette clientèle apparaît peu développée.

**Un potentiel  
acéricole peu  
exploité**

Selon le Rapport du Comité MRN-MAPAQ sur l'acériculture<sup>121</sup>, la superficie des érablières ayant un potentiel acéricole serait de 119 540 hectares sur le territoire public des régions des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie<sup>122</sup>, ce qui représente 42 % du potentiel identifié pour l'ensemble des forêts publiques du Québec. Malgré ce potentiel, les perspectives de développement demeurent limitées à court terme et grandement tributaires du marché de l'exportation. D'ailleurs, actuellement au Québec, seulement 10 % des érablières à potentiel acéricole du domaine de l'État sont en exploitation<sup>123</sup>.

Cependant, une contribution additionnelle du territoire public des Laurentides au développement de l'acériculture demeure possible et les peuplements du domaine de l'État peuvent jouer un rôle capital dans l'accessibilité et la mise en valeur de la ressource. Compte tenu du morcellement en territoire privé, il est plus facile sur le territoire public d'identifier un peuplement d'un seul tenant qui a un nombre d'entailles suffisant pour créer une entité spécialisée, viable et créatrice d'emploi. L'entreprise acéricole peut également, en territoire public, tirer davantage profit des infrastructures puisqu'elle n'a pas à investir sur le foncier.

**Un accroissement  
de l'offre  
récréotouristique et  
de l'hébergement**

La Station Mont-Tremblant a débuté les phases III et IV de son développement. La phase III (le Versant Soleil) et la phase IV (le Versant Nord) seront composées de villages piétonniers qui doubleront la capacité d'hébergement, portant celle-ci à 6 300 unités en 2014. Le Versant Soleil, qui est en voie de réalisation, s'adresse aux gens d'affaires et aux entreprises. Il comprendra 6 hôtels qui abriteront 1100 appartements en copropriété, 500 unités résidentielles, un hôtel-spa luxueux, des restaurants, des boutiques et un centre multifonctionnel (congrès, activités culturelles et éducatives)<sup>124</sup>. La phase IV, à caractère familial, se compose d'environ 1 000 condo-hôtels et 500 résidences. De nouvelles pistes de ski alpin seront également aménagées, ce qui portera le domaine skiable à 1 000 acres. Ce sont 20 000 skieurs par jour qui pourront être accueillis comparativement à 12 000 actuellement. Ces projets représentent des investissements de deux milliards de dollars.

<sup>121</sup> Rapport du Comité MRN-MAPAQ sur l'acériculture, *Contribution du territoire public québécois au développement de l'acériculture*, avril 2002.

<sup>122</sup> *Idem*, p. 5. Les données des trois régions sont regroupées.

<sup>123</sup> Ministère des Ressources naturelles, *Du nouveau sur les érablières du domaine de l'État*, Info Forêt, n° 75, octobre 2002.

<sup>124</sup> André Courey, Journal Tremblant, *Étoile du Matin : lancement du Versant Soleil*, vol. 12, n° 12, décembre 2005.

L'attrait du secteur Tremblant suscite une multitude d'autres projets visant à consolider, à bonifier ou à diversifier l'offre récréative et touristique. Par exemple, au début de l'année 2004, une académie de ski alpin a ouvert ses portes à Mont-Tremblant. Elle offre, en collaboration avec le Collège Sainte-Anne à Lachine, les niveaux 3, 4 et 5 du secondaire régulier combinés à un programme de ski alpin. Par ailleurs, le centre de ski de fond de Mont-Tremblant a été complètement revu et reconfiguré pour le situer sur l'échiquier mondial. Cependant, les projets de développement concernent davantage l'hébergement, en résidences principales ou en chalets, en condo-hôtels, en hôtel, en auberge, etc. Les projets intègrent un hébergement qui est rattaché aux pentes de ski, au golf, au parc national et aux autres équipements et infrastructures récréatifs construits à même le site (courts de tennis, piscines quatre saisons, complexe aquatique, salles de massage, etc.). Ils sont généralement conçus pour que les gens accèdent directement de leur chalet ou de leur résidence à ces aménagements.

Dans les *hautes Laurentides*, le développement Windigo, sur les rives du réservoir Baskatong, se poursuit. Actuellement, une vingtaine de résidences hôtelières sont en construction. Le Manoir Windigo, affilié à la chaîne européenne Hôtels Concorde, devrait être construit sur les berges du réservoir d'ici deux ans.

**Une mise en disponibilité d'emplacements de villégiature sur le territoire public**

Le MRNF, dans son Plan régional de développement du territoire public, entend mettre en disponibilité une cinquantaine d'emplacements de villégiature par année dans la région. Pour les prochaines années, la majorité des emplacements prévus se situent dans les *hautes Laurentides*. Par ailleurs, la MRC d'Antoine-Labelle, dans le cadre des ententes de délégation de la gestion des territoires publics intramunicipaux, envisage des mises en disponibilité dans les municipalités de Sainte-Anne-du-Lac, de L'Ascension et de Notre-Dame-de-Pontmain.

Ces mises en disponibilité sont assujetties à des règles particulières qui font que la zone de villégiature ne peut excéder 60 % de la superficie totale du site, en incluant les terres privées.

**Une meilleure accessibilité au territoire**

Plusieurs projets visent une amélioration des liens routiers autour de la Station Mont-Tremblant et du parc national du Mont-Tremblant. La phase II de la *route des Tremblantes*, qui relie Saint-Donat à la Station Mont-Tremblant, en est actuellement à l'étape de l'étude d'avant-projet. Cette étude est presque complétée. Cependant, la réalisation du projet, de même que celle des autres améliorations projetées dans ce secteur, débiteront lorsque la demande le justifiera et dépendent essentiellement de la concrétisation des phases III et IV de la Station Mont-Tremblant, des disponibilités budgétaires et des priorités d'intervention.

Des travaux sont également projetés sur la route 323 afin d'améliorer, en période de pointe touristique, les conditions de circulation aux accès des installations de Mont-Tremblant. La croissance anticipée de l'affluence touristique pourrait être freinée par les problèmes actuels de circulation.

Plus au nord, des améliorations à la route 117 sont envisagées entre La Conception et Mont-Laurier afin d'accroître la fluidité et la sécurité des déplacements.

D'un autre côté, le train de banlieue Montréal/Blainville devrait prochainement être prolongé jusqu'à Saint-Jérôme. Il semble donc, paradoxalement, que l'automobile donne une seconde vie au chemin de fer. Ce prolongement offrira également aux gens de la CMM une accessibilité accrue au *cœur des Laurentides* et le parc linéaire du P'tit train du Nord pourrait bien voir son achalandage augmenter.

**Des projets de parcs régionaux**

La MRC des Pays-d'en-Haut a signé une convention avec le MRNF qui confie à la MRC la gestion foncière et forestière ainsi que la mise en valeur de lots publics intramunicipaux qui totalisent 19 kilomètres carrés. Actuellement, la MRC envisage utiliser une partie de ces lots pour la création du « Parc régional des Pays-d'en-Haut ». Dans les *hautes Laurentides*, la MRC d'Antoine-Labelle a déposé un projet de parc régional qui se situe dans la municipalité de Notre-Dame-du-Laus.

**Une entreprise de transformation liée à l'activité minière**

Une entreprise, située dans la MRC de Deux-Montagnes, poursuit la mise en valeur de sa propriété minière de niobium dans le secteur d'Oka. Elle attend son certificat d'autorisation du MDDEP du Québec pour exploiter une mine souterraine et construire un concentrateur de même qu'une usine de ferroniobium à partir des concentrés de pyrochlore<sup>125</sup>.

**Un centre d'études collégiales dans le cœur des Laurentides**

Un centre d'études collégiales est envisagé dans la MRC des Laurentides. Une étude de faisabilité, réalisée en 2005, indique que la demande est suffisante pour justifier sa création. Le Cégep Saint-Jérôme a accepté de piloter ce projet pour l'étape suivante, soit la préparation des plans et leur présentation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport<sup>126</sup>. Le centre d'études offrira des programmes axés sur le commerce et le tourisme, dont certains cours seront donnés en anglais. La municipalité de Mont-Tremblant est disposée à fournir un emplacement pour l'accueillir<sup>127</sup>.

<sup>125</sup> Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Rapport sur les activités d'exploration minière au Québec – 2003, Territoire de la Plate-forme du Saint-Laurent et des Appalaches*, 2004.

<sup>126</sup> André Courey, *Journal Tremblant, Implantation d'un centre d'études collégiales*, vol. 12, n° 5, mai 2005.

<sup>127</sup> André Courey, *Journal Tremblant, Un terrain pour le centre d'études collégiales*, vol. 12, n° 7, juillet 2005.

**Vers des solutions  
pour les besoins en  
main-d'œuvre du  
cœur des  
Laurentides**

Différents organismes, réunissant des représentants du tourisme, du gouvernement et des entreprises privées, ont commencé à travailler ensemble afin d'identifier des solutions aux problèmes de main-d'œuvre dans le *cœur des Laurentides*.

Les recommandations suivantes ont été mises en évidence : l'élaboration d'un plan de développement des ressources humaines, la mise sur pied d'un système de transport en commun qui pourrait faciliter l'accès de la main-d'œuvre située dans les villes et villages dispersés du territoire aux principaux lieux de travail, la construction de logements à prix modique pour les travailleurs à faible revenu, l'augmentation des salaires dans certains milieux et la mise en place de programmes d'éducation et de formation<sup>128</sup>.

Dans cette optique, la construction de 104 appartements à prix modique pour les employés qui travaillent à Mont-Tremblant a été complétée en 2005 mais les études démontrent qu'il faudra construire des centaines d'unités supplémentaires<sup>129</sup>. De plus, depuis septembre 2004, les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut se sont regroupées au sein de l'organisme « Transport adapté et collectif des Laurentides » pour offrir un service de transport en commun entre les villes de Saint-Jérôme et de Mont-Tremblant, avec des services alternatifs pour les petites agglomérations de la région. Avec l'augmentation fulgurante du nombre de passages, les fondateurs parlent déjà de projets d'expansion<sup>130</sup>. Plus au nord, l'organisme « Transports collectifs de la MRC d'Antoine-Labelle » offre un service de transport collectif depuis septembre 2005.

**Des actions qui  
visent la  
diversification de  
l'économie**

Dans les *hautes Laurentides*, la diversification de l'économie passe, en partie, par le récréotourisme. Une société de développement a d'ailleurs été créée, en août 2004, pour favoriser la promotion et la mise en valeur du réservoir Kiamika. Deux promoteurs ont déjà manifesté de l'intérêt pour l'implantation de projets récréotouristiques.

<sup>128</sup> André Courey, Tremblant information, *Problèmes de main-d'œuvre examinés*, vol. 11, n° 11, novembre 2004.

<sup>129</sup> André Courey, Tremblant information, *Les logements à prix modique sont presque prêts*, vol. 12, n° 11, novembre 2005.

<sup>130</sup> André Courey, Tremblant information, *Prolongement du circuit de la TCIL*, vol. 12, n° 12, décembre 2005.

## 6. Synthèse du portrait territorial

La région des Laurentides peut être divisée en trois parties : les *basses*, le *cœur* et les *hautes Laurentides*.

Les *basses Laurentides* occupent la plaine du Saint-Laurent qui se compose des meilleurs sols pour l'agriculture. La proximité de la région métropolitaine exerce une forte influence sur son développement qui se caractérise par une expansion de l'urbanisation, une croissance importante de sa population, l'accueil de nouvelles entreprises et de nouveaux services, une diversification de son économie et de multiples déplacements interrégionaux de biens et de personnes.

Le *cœur des Laurentides* connaît actuellement un développement récréotouristique accéléré, particulièrement dans le secteur du mont Tremblant. Les investissements massifs qui y sont réalisés visent à faire de la Station Mont-Tremblant, non seulement une station de ski d'envergure, mais surtout le centre de villégiature le plus prestigieux en Amérique du Nord. Ce développement a des incidences majeures sur l'économie du *cœur des Laurentides* et de la région qui se traduisent par de multiples projets de construction d'immeubles, de rénovations et d'agrandissement, une diversification des modes d'hébergement et des services, un accroissement important des valeurs immobilières et une clientèle de plus en plus internationale. À ce phénomène s'ajoute celui de l'urbanisation des milieux de villégiature. Le *cœur des Laurentides* est donc confronté à des défis de taille puisqu'il est à la fois « le grand terrain de jeux des Montréalais », un milieu de plus en plus urbanisé et une destination touristique internationale.

L'industrie forestière demeure une activité économique majeure pour la région et particulièrement pour les collectivités de la MRC d'Antoine-Labelle dans les *hautes Laurentides*. Ce territoire, reconnu comme MRC ressource, se caractérise par un contexte socio-économique plus difficile que celui du *cœur* et des *basses Laurentides*. Toutefois, depuis le début des années 1990, le milieu s'est organisé afin de développer un réseau et un maillage entre les entreprises de sylviculture, celles de première transformation et le milieu de l'éducation. Cette prise en charge par le milieu a favorisé la croissance de ce secteur et la mise en place de conditions favorables à l'émergence d'entreprises de deuxième et de troisième transformation. Cependant, l'industrie forestière est confrontée à diverses difficultés dont la réduction provisoire de 20 % de la possibilité forestière résineuse et la dégradation des forêts feuillues. Dans cette perspective, une démarche Gouvernement-Régions a été entreprise pour soutenir les travailleurs et les communautés, pour dynamiser l'industrie de la transformation du bois et pour diversifier l'économie régionale.

La poussée du récréotourisme vers le nord atteint les *hautes Laurentides* qui accueillent l'aéroport international de Tremblant, la villégiature traditionnelle (chassée du *cœur des Laurentides*) et de

nouveaux projets récréotouristiques (ex. : le Windigo). Ce phénomène présente l'avantage de diversifier l'économie, mais crée une pression sur l'industrie forestière pour la protection de paysages, la création de bandes boisées et la conservation de sites attrayants ou de milieux particuliers.

La dualité économique de la région, au regard du territoire public (récréotourisme et foresterie), génère donc des défis de gestion de taille, notamment en ce qui concerne la cohabitation des usages dans le *cœur* et les *hautes Laurentides*.

Or, la somme des différents droits et statuts accordés à des fins de protection ou d'utilisation sociale et économique sur le territoire public des Laurentides, correspond déjà, toute activité confondue, à une superficie de 31 694 kilomètres carrés. Cette superficie excède celle de la région et représente plus de deux fois celle du domaine de l'État dans les Laurentides (15 019 kilomètres carrés). Cette situation illustre bien la superposition actuelle des utilisations sur le territoire public régional. Elle explique également le défi de cohabitation territorial qui en découle. En ajoutant à ces utilisations les potentiels et les projets susceptibles d'être mis en valeur ou de se réaliser sur le territoire public, il est alors possible de mesurer l'ampleur des défis que présentent la gestion et la mise en valeur de ce territoire.

De plus, comme l'industrie forestière et le récréotourisme s'appuient tous les deux sur le capital naturel de la région, les impacts des interventions de l'un et de l'autre sur le milieu naturel doivent faire l'objet d'une attention particulière afin d'assurer le développement économique régional tout en maintenant la qualité du milieu naturel. Il s'agit là d'un défi de taille étant donné la rapidité des transformations économiques, sociales et environnementales en cours.

## Conclusion

L'élaboration des portraits territoriaux visait à analyser les différentes caractéristiques du territoire public et de son utilisation, et ce, sous divers angles. Elle a ainsi permis de mettre en lumière l'interrelation entre les composantes biophysiques, sociales et économiques du territoire public ainsi que la contribution de ce patrimoine collectif au mieux être de la population. Elle a également permis de comprendre pourquoi la gestion de ce territoire doit être effectuée dans une optique d'intégration de ces composantes, dans un contexte de multiplication des usages et des besoins autant de développement que de protection.

La gestion du territoire public doit pouvoir s'effectuer sur la base d'une connaissance globale des phénomènes qui le constituent ou l'animent. La diversité de ces phénomènes nécessite toutefois de cerner les éléments facilitant la détermination des principaux enjeux d'utilisation du territoire public, d'où l'intérêt d'un portrait territorial.

En posant un regard d'ensemble sur les caractéristiques des territoires publics régionaux et en les mettant en relation avec les principaux potentiels et projets connus pouvant influencer la mise en valeur du territoire public, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune veut faciliter la planification et la gestion de l'utilisation du territoire public. Avec le portrait territorial des Laurentides, le Ministère souhaite ainsi contribuer à appuyer les discussions entre les acteurs sur une connaissance intégrée du territoire public.



## Bibliographie

- AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA, *Les produits canadiens de l'érable, Situation et tendances (2004-2005)*, août 2005.
- AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONT-TREMBLANT, *Horaire des départs*, consulté le 5 février 2005, [en ligne], adresse URL : [www.laurentian.com/ait/charter.htm](http://www.laurentian.com/ait/charter.htm).
- Coalition pour la protection de l'environnement du parc linéaire « P'tit train du Nord » et autres c. La MRC des Laurentides et autres, décision 700-06-000001-000 rendue par l'Honorable Hélène Langlois, juge de la Cour supérieure, district de Terrebonne, le 30 novembre 2004.
- CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC, *Profil des produits forestiers – Première transformation – Bois de sciage de feuillus durs*, juillet 2002.
- CENTRE D'INFORMATION STRATÉGIQUE EN TOURISME DES LAURENTIDES, *Le portrait des activités récréotouristiques sur les territoires publics dans les Hautes Laurentides*, décembre 2004.
- COMITÉ MULTIRESSOURCE DE LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE ROUGE, *La rivière Rouge - Un joyau à protéger*, 2004.
- CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES LAURENTIDES, *Mémoire collectif sur la gestion des eaux de surface et souterraines sur le territoire des Laurentides*, Mémoire déposé au BAPE dans le cadre de la consultation publique sur la gestion de l'eau au Québec, 3 novembre 1999.
- COUREY, André, *Étoile du Matin : lancement du Versant Soleil*, Journal TREMBLANT, volume 12, n° 12, décembre 2005, [en ligne], adresse URL : [www.tremblantexpress.com/web%20dec05/francais/news\\_1-f.html](http://www.tremblantexpress.com/web%20dec05/francais/news_1-f.html).
- COUREY, André, *Implantation d'un centre d'études collégiales*, Journal TREMBLANT, volume 12, n° 5, mai 2005, [en ligne], adresse URL : [www.tremblantexpress.com/may05/francais/news\\_6-f.html](http://www.tremblantexpress.com/may05/francais/news_6-f.html).
- COUREY, André, *Le Versant Soleil s'élèvera bientôt*, Journal TREMBLANT, volume 10, n° 4, mars-avril 2003, [en ligne], adresse URL :

[www.tremblantexpress.com/MARS03/Francais/tremblant\\_dossiers\\_1.html](http://www.tremblantexpress.com/MARS03/Francais/tremblant_dossiers_1.html).

COUREY, André, *Les logements à prix modique sont presque prêts*, Journal TREMBLANT, volume 12, n° 11, novembre 2005, [en ligne], adresse URL : [www.tremblantexpress.com/nov05/francais/realstate-f.html](http://www.tremblantexpress.com/nov05/francais/realstate-f.html).

COUREY, André, *Problèmes de main-d'œuvre examinés*, Journal TREMBLANT, volume 11, n° 11, novembre 2004, [en ligne], adresse URL : [www.tremblantexpress.com/nov04/francais/features\\_2-f.html](http://www.tremblantexpress.com/nov04/francais/features_2-f.html).

COUREY, André, *Prolongement du circuit de la TCIL*, Journal TREMBLANT, volume 12, n° 12, décembre 2005, [en ligne], adresse URL : [www.tremblantexpress.com/web%20dec05/francais/news\\_4-f.html](http://www.tremblantexpress.com/web%20dec05/francais/news_4-f.html).

COUREY, André, *Un terrain pour le centre d'études collégiales*, Journal TREMBLANT, volume 12, n° 7, juillet 2005, [en ligne], adresse URL : [www.tremblantexpress.com/july05/francais/municipal\\_4-f.html](http://www.tremblantexpress.com/july05/francais/municipal_4-f.html).

EMPLOI-QUÉBEC, DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA ET CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES LAURENTIDES, *Cahier de recherche – Le marché du travail dans la MRC d'Antoine-Labelle*, 1999.

EMPLOI-QUÉBEC, DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA ET CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES LAURENTIDES, *Cahier de recherche – Le marché du travail dans la MRC des Laurentides*, 1999.

EMPLOI-QUÉBEC, DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA ET CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES LAURENTIDES, *Cahier de recherche – Le marché du travail dans la MRC des Pays-d'en-Haut*, 1999.

EMPLOI-QUÉBEC, DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA ET CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES LAURENTIDES, *Faits saillants – Le marché du travail dans la MRC de Deux-Montagnes*, 1999.

EMPLOI-QUÉBEC, DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA ET CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES LAURENTIDES, *Faits saillants – Le marché du travail dans la MRC de Mirabel*, 1999.

EMPLOI-QUÉBEC, DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA ET CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES LAURENTIDES, *Faits saillants – Le marché du travail dans la MRC de Thérèse-De Blainville*, 1999.

ETHNOSCOP, *L'archéologie de la MRC d'Antoine-Labelle, Contribution à la préhistoire des Hautes Laurentides*, avril 1997.

FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTONEIGISTES DU QUÉBEC. *Laurentides*, [en ligne], adresse URL : [www.fcmq.qc.ca/region12](http://www.fcmq.qc.ca/region12).

FÉDÉRATION DES POURVOYEURS DU QUÉBEC, *Données statistiques des régions de l'industrie de la pourvoirie*, 20/11/01.

HYDRO-QUÉBEC, *Profil régional des activités d'Hydro-Québec, 2005*, Direction régionale Laurentides, [en ligne], adresse URL : [www.hydroquebec.com/publications/fr/profil\\_regional/2005/index.html](http://www.hydroquebec.com/publications/fr/profil_regional/2005/index.html).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, Revenu personnel disponible par habitant en 2002*, [en ligne], adresse URL : [www.bdso.gouv.qc.ca](http://www.bdso.gouv.qc.ca).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Profils régionaux*, Direction des statistiques économiques et sociales, mars 2003, [en ligne], adresse URL : [www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/statistique\\_profils/fixe.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/statistique_profils/fixe.htm).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Statistiques régionales, Recensement de la population 2001, Population de 15 ans et plus au marché du travail par région administrative*, [en ligne], adresse URL : [www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001\\_15/population15/occufter15.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2001_15/population15/occufter15.htm).

INSTITUT POUR LE PROGRÈS SOCIO-ÉCONOMIQUE, *Le développement durable du territoire public dans les Hautes-Laurentides – de la vision commune à l'action*, septembre-novembre 2004.

LAURIN, SERGE, Institut québécois de recherche sur la culture, *Histoire des Laurentides*, 1995.

LES CONSEILLERS ADEC INC., *Les impacts socio-économiques de développements majeurs dans le secteur Mont-Tremblant – Rapport sommaire*, octobre 2003.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, *Monographie de l'industrie acéricole au Québec*, 2002.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, *Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière, Statistiques sectorielles et information – Synthèse*, Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière, 2002, [en ligne], adresse URL : [www.agr.gouv.qc.ca/profils/](http://www.agr.gouv.qc.ca/profils/).

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS DU QUÉBEC, *L'état de l'acidité des lacs du Québec*, [en ligne], adresse URL : [www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco\\_aqua/lacs\\_acides/2004](http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/lacs_acides/2004).

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC, *Portrait régional de l'eau, Laurentides, région administrative 15*, mis à jour en juillet 2000, [en ligne], adresse URL : [www.menv.gouv.qc.ca/eau/regions/region14/index.htm](http://www.menv.gouv.qc.ca/eau/regions/region14/index.htm).

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC, *Politique nationale de l'eau – Bassin versant prioritaire*, [en ligne], adresse URL : [www.menv.gouv.qc.ca/eauquebec/index.htm](http://www.menv.gouv.qc.ca/eauquebec/index.htm).

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE, *Données des sommaires des rôles d'évaluation municipale, Exercices financiers 1993 et 2003*.

MINISTÈRE DES RÉGIONS DU QUÉBEC, *Laurentides en un clin d'œil*, [en ligne], adresse URL : [www.mreg.gouv.qc.ca/fr/default.asp](http://www.mreg.gouv.qc.ca/fr/default.asp).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC et MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, *Contribution du territoire public québécois au développement de l'acériculture*, Rapport du Comité MRN-MAPAQ sur l'acériculture, avril 2002.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC, *Du nouveau sur les érablières du domaine de l'État*, Info Forêt, n° 75, Direction de la planification et des communications, octobre 2002.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC, *L'industrie minière du Québec 2000, 2001*.

- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC,  
*Paysages régionaux du Québec méridional*, Direction de la gestion des stocks forestiers et Direction des relations publiques, 1998.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC,  
*Portrait géographique du Québec forestier, Sous-zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec, Portrait statistique*, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, novembre 2002.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC,  
*Production et investissements de l'industrie minière du Québec, Statistiques 2000*, Service de la recherche en économie minérale, Direction de l'industrie minérale, 2001.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC,  
*Rapport sur l'état des forêts québécoises 1995-1999*, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, 2002, [en ligne], adresse URL : [www.mrn.gouv.qc.ca/forets/quebec/quebec-etat.jsp](http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/quebec/quebec-etat.jsp).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC, Direction de l'aménagement de la faune des Laurentides, *Données de fréquentation en nombre de jours-chasseur et jours-pêcheur pour les zecs et les pourvoiries à droits exclusifs*, 1996 à 2004.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC, Direction générale de l'information géographique, *Portrait statistique du territoire québécois*, 2003.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC, *Données numériques sur les titres miniers*, novembre 2005.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC, *La faune et la nature ça compte – La popularité des activités liées à la faune et à la nature dans les Laurentides*, 2006, [en ligne], adresse URL : [www.faunenatureenchiffres.gouv.qc.ca](http://www.faunenatureenchiffres.gouv.qc.ca).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, *Aperçu géologique*, consulté le 09 février 2004, [en ligne], adresse URL : [www.mrn.gouv.qc.ca/mines/quebec-minier/qc-minier-apercu.jsp](http://www.mrn.gouv.qc.ca/mines/quebec-minier/qc-minier-apercu.jsp).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, *Bilan de la transformation du bois de sciage de résineux et de feuillus au Québec*, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, septembre 2003.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, *Bilan et faits saillants en 2003 – Minéraux industriels*, consulté le 22 mars 2004, [en ligne], adresse URL : [www.mrn.gouv.qc.ca/mines/mineraux](http://www.mrn.gouv.qc.ca/mines/mineraux).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, *Gisements de graphite au Québec*, consulté le 22 mars 2004, [en ligne], adresse URL : [www.mrn.gouv.qc.ca/mines/mineraux](http://www.mrn.gouv.qc.ca/mines/mineraux).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, *Rapport sur les activités d'exploration minière au Québec 2003, Territoire de la Plateforme du Saint-Laurent et des Appalaches*, [en ligne], adresse URL : [www.mrn.gouv.qc.ca/mines/potentiel/potentiel-rapports-2003.jsp](http://www.mrn.gouv.qc.ca/mines/potentiel/potentiel-rapports-2003.jsp).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, *Répertoire des bénéficiaires de CAAF*, Direction de la gestion des stocks forestiers, 31 décembre 2003.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, *Ressources et industries forestières, Portrait statistique*, Édition 2003, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, 2003, [en ligne], adresse URL : [www.mrn.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp](http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-statistiques-complete.jsp).

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, *Vers un Plan de transport pour les Laurentides, Diagnostic et esquisses d'orientations*, Transports Québec, avril 1998.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET RECHERCHE, *Identification des créneaux d'excellence*, consulté le février 2005, [en ligne], adresse URL : [www.mderr.gouv.qc.ca/mder/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/49466.htr](http://www.mderr.gouv.qc.ca/mder/web/portail/developpementRegional/nav/accord/49156/49466.htr).

MINISTÈRE DU TOURISME DU QUÉBEC, *Portrait statistique de la région des Laurentides*, 7 octobre 2005.

- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS, *Les parcs nationaux du Québec – Les activités et les services*, 4<sup>e</sup> édition, mars 2002, [en ligne], adresse URL : [www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/Documentation/documentation.htm](http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/Documentation/documentation.htm).
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques des Laurentides*, Direction de l'aménagement de la faune des Laurentides, août 2002.
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS, *Réserves à castor, Territoires ayant un statut particulier ou faisant l'objet d'une protection particulière*, [en ligne], adresse URL : [www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/territoires/res\\_castor.htm](http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/territoires/res_castor.htm).
- STATISTIQUE CANADA, *Recensements de la population 1986, 1991, 1996 et 2001*, [en ligne], adresse URL : [www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/popdwell/](http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/popdwell/).
- STATISTIQUE CANADA, *Taille des ménages*, Recensement de la population 2001, [en ligne], adresse URL : [www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/popdwell/](http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/popdwell/).
- UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, Département d'études urbaines et touristiques, *Les Laurentides, quelles Laurentides?*, Téoros, Revue de recherche en tourisme, vol. 15, n° 1, printemps 1996, 45 p.
- ZEC NORMANDIE, *La rivière du Lièvre : élément de notre patrimoine national*, 1998.
- ZEC NORMANDIE, *La rivière du Lièvre : élément de notre patrimoine national, 2<sup>e</sup> partie*, novembre 1999.
- ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS, *La randonnée pédestre au Québec – Rapport final*, mars 2001.